

RAPPORT D'ACTIVITÉS 2020



CONNAÎTRE - PROTÉGER - GÉRER - VALORISER - ACCOMPAGNER

LE MOT DU PRÉSIDENT



© Jean-Claude Tempier - CEN PACA

Chères adhérentes,
Chers adhérents,
Chers partenaires,

2020 a été une année absolument inédite dans le monde entier, accompagnée de chamboulements et de transformations totalement imprévisibles et profonds dans la vie de nos sociétés.

Cependant, malgré les complications et difficultés liées aux confinements, aux limitations répétées de déplacements et de réunions, et aux restrictions diverses, la motivation et les compétences de nos équipes, salariés et bénévoles, avec le soutien de nos partenaires, ont permis de poursuivre l'exécution de nos missions avec une qualité optimale, comme en témoigne ce rapport d'activités. Cela ne nous empêche pas d'être conscients des difficultés ou des drames que chacun a pu vivre individuellement ou collectivement et de leur exprimer toute notre sympathie et notre solidarité.

Notre action en faveur de la protection de la nature et de la biodiversité va dans le bon sens. En effet, des études montrent que leur dégradation est responsable de l'émergence d'épidémies virales, qui se transmettent de plus en plus des animaux aux humains.

Notre santé et notre bien-être dépendent de la santé des autres espèces et de la qualité de notre environnement. La restauration de la biodiversité et l'arrêt de la destruction des espaces naturels apparaissent comme des conditions incontournables au bien-être de nos sociétés. Ces actions sont efficaces, il faut les poursuivre et les développer.

Le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur y est engagé dans notre belle région. Et nous avons besoin pour cela de votre soutien

Bonne lecture,
Bien cordialement,
Henri Spini

Chênes de gros diamètre au Col de Faye (05)
© Lionel Quelin - CEN PACA

SOMMAIRE

RAPPORT D'ACTIVITÉS 2020

INTRODUCTION

- 2 Le mot du président
- 4 Acteurs du Conservatoire
- 6 Missions du Conservatoire
- 7 Faits marquants en 2020
- 8 Carte régionale des sites en gestion

SITES EN GESTION

- 10 04 - Alpes-de-Haute-Provence
- 17 05 - Hautes-Alpes
- 21 06 - Alpes-Maritimes
- 25 13 - Bouches-du-Rhône
- 32 83 - Var
- 46 84 - Vaucluse

50 CARTE AU COEUR DES TERRITOIRES

LES GRANDS PROGRAMMES

- 52 Programmes en faveur de la connaissance
- 65 Programmes de conservation

83 PARTENARIAT INTERNATIONAUX

VALORISATION ET SENSIBILISATION

- 84 Outils de communication
- 85 Activités nature
- 86 Ecomusée de la Crau
- 88 Principales parutions de l'année

RAPPORT DE GESTION

- 90 Bilan financier 2020
- 92 Ressources humaine

94 PARTENAIRES

INFOS PRATIQUES

- 96 Liste des abréviations
- 97 Sommaire des sites en gestion
- 98 Sommaire des actions spécifiques
- 99 Contacter le Conservatoire



LES ACTEURS DU CONSERVATOIRE EN 2020

CONSEIL D'ADMINISTRATION

(élu lors de l'Assemblée générale du CEN PACA en 2020)

Le Conseil d'administration, organe décisionnaire de l'association, définit collégalement les grandes orientations du Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur. Il se réunit environ cinq à dix fois par an. Il est renouvelé par tiers chaque année, lors de l'Assemblée générale.

COMPOSITION DU BUREAU EN 2020



Henri SPINI
Président



Marc BEAUCHAIN
Vice-président



Joël BOURIDEYS
Trésorier



Jean-Claude TEMPIER
Secrétaire



Gisèle BEAUDOIN
Secrétaire adjointe



Anne RENES
Trésorière adjointe

AUTRES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION



François BAVOUZET
Administrateur



Gilles CHEYLAN
Administrateur



Hélène LUTARD
Administratrice



Grégoire MASSEZ
Administrateur



Danièle N'GUYEN
Administratrice



Fabien REVEST
Administrateur



Robin ROLLAND
Administrateur



Dominique ROMBAUT
Administratrice



Michel ROTHIER
Administrateur



Claude TARDIEU
Administrateur



Patrice VAN OYE
Administrateur

L'ÉQUIPE SALARIÉE

L'organigramme ci-après représente la composition de l'équipe salariée au 31 décembre 2020.

DIRECTION



Marc MAURY
Directeur
marc.mauray@cen-paca.org



Julie DELAUGE
Adjointe à la Direction
Responsable Connaissance et Programmes
julie.delauge@cen-paca.org

PÔLE ADMINISTRATIF & FINANCIER



Magali ANDRIOLO
Responsable administrative et financière
magali.andriolo@cen-paca.org



Fabienne BAUSSON
Comptable
fabienne.bausson@cen-paca.org



Irène Nzakou
Chargée de communication
irene.nzakou@cen-paca.org



Emmanuelle TORRES
Secrétaire
emmanuelle.torres@cen-paca.org

PÔLE ALPES DU SUD



Lionel QUELIN
Responsable du Pôle
Alpes-du-Sud
lionel.queлин@cen-paca.org



Laura GRANATO
Chargée de mission
gestion de sites O4
Animation NATURA 2000
« Montagne de Lure »
laura.granato@cen-paca.org

PÔLE ALPES-MARITIMES



Anais SYX
Responsable
du Pôle Alpes-Maritimes
anais.syx@cen-paca.org



Ugo SCHUMPP
Technicien de gestion
ugo.schumpp@cen-paca.org

PÔLE BIODIVERSITÉ RÉGIONALE



Géraldine KAPFER
Responsable du pôle Biodiversité régionale
geraldine.kapfer@cen-paca.org



Stéphane BENCE
Chargé de mission entomologie
stephane.bence@cen-paca.org



Jonathan COSTA
Chargé de mission Chiroptères
jonathan.costa@cen-paca.org



Fanny GUILLAUD
Chargée de mission
fanny.guillaud@cen-paca.org



Paul HONORE
Chargé de mission base de données / Web
paul.honore@cen-paca.org



Marc-Antoine MARCHAND
Chargé de mission PNA Vipère Orsini Lézard ocellé
marcantoine.marchand@cen-paca.org



Elvin MILLER
Garde-technicien Réserve naturelle nationale des coussouls de Crau / Rapaces
elvin.miller@cen-paca.org



Thibault MORRA
Chargé de mission entomologie
thibault.morra@cen-paca.org



Florian PLAULT
Chargé de mission PNA Gistude d'Europe, Lézard Ocellé et Sonneur à ventre jaune
florian.plault@cen-paca.org



Cécile PONCHON
Chargée de mission rapaces
cecile.ponchon@cen-paca.org



Julien RENET
Chargé de mission PNA Papillons vertébrés
julien.renet@cen-paca.org



Sonia RICHAUD
Chargée de mission Entomologie, PNA Papillons Coordinatrice des ZNIEFF
sonia.richaud@cen-paca.org

PÔLE VAR



Antoine CATARD
Responsable du Pôle Var
antoine.catard@cen-paca.org



Joseph CELSE
Chargé de mission
joseph.celse@cen-paca.org



Hélène CAMOIN
Chargée de mission
helene.camoin@cen-paca.org



Vincent MARIANI
Chargé de mission
vincent.mariani@cen-paca.org



André MARTINEZ
Chargé de mission Cap Taillat
andre.martinez@cen-paca.org



Raymond VIALA
Chargé de mission Cap Taillat
raymond.viala@cen-paca.org



Jonathan VIDAL
Technicien
jonathan.vidal@cen-paca.org

Les acteurs du Conservatoire en 2020

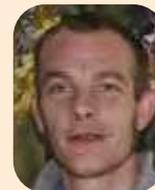
PÔLE BOUCHES-DU-RHÔNE



Axel WOLFF
Responsable du Pôle Bouches-du-Rhône Conservateur de la Réserve naturelle nationale des coussouls de Crau
axel.wolff@cen-paca.org



Bénédicte MEFFRE
Adjointe au responsable du pôle Bouches-du-Rhône
benedicte.meffre@cen-paca.org



Etienne BECKER
Garde-technicien Réserve naturelle nationale des coussouls de Crau
etienne.becker@cen-paca.org



Ghislaine DUSFOUR
Chargée de mission Réserve naturelle régionale de la Potevine-Regarde-Venir
ghislaine.dusfour@cen-paca.org



Corinne GANDON
Agent d'accueil Ecomusée de la Crau
ecomusee.crau@cen-paca.org



Audrey HOPPENOT
Responsable de l'Ecomusée de la Crau
audrey.hoppenot@cen-paca.org



Pascal MOULINAS
Agent d'accueil Ecomusée de la Crau
ecomusee.crau@cen-paca.org



Emeline OULÈS
Chargée de mission Zones humides Botaniste
emeline.oules@cen-paca.org



Guillaume PAULLIS
Garde-technicien Réserve naturelle nationale des coussouls de Crau Vautour pernoptère
guillaume.paullis@cen-paca.org



Claire PERNOLLET
Chargée de mission scientifique
claire.pernollet@cen-paca.org



Lisbeth ZECHNER
Chargée de mission PNA Outarde canepetière, Ganga cata et Alouette calandre
lisbeth.zechner@cen-paca.org

PÔLE VAUCLUSE



Florence MENETRIER
Responsable du Pôle Vaucluse
florence.menetrier@cen-paca.org



Gilles BLANC
Technicien de gestion
gilles.blanc@cen-paca.org



Gégorie LANDRU
Chargé de mission Zones humides
gregorie.landru@cen-paca.org

ILS ÉTAIENT LÀ EN 2020...

Pôle Biodiversité régionale
Mathilde DUSACQ
Marin MARMIER
Cédric ROY

Pôle Alpes du Sud
Florian BURALLI
Audrey RATIE

Pôle Bouches-du-Rhône
Linda BRÖDER
Bastien CESSENS
Guillaume COSTE
Yann TOUTAIN
Guillaume VILETTE

Pôle Var
Perrine LAFFARGUE
Pôle Vaucluse
Mathilde POISSENOT

Volontaires en service civique entre le 1^{er} janvier 2020 et le 31 décembre 2020 : CUSSAC Anaëlle, FLORI Anaïs, GALLET Lilly, GAMBIN Manon, MORYN Lou, XERES Amanda
Stagiaires entre le 1^{er} janvier 2020 et le 31 décembre 2020 : CHALEAS Valentin, CURGIS Malauray, DESLANDES Emma, FERNANDEZ Quentin, GEORGE Maéva, LAM Mathieu, MALIK Chloé, SEUTE Prudence

LES MISSIONS DU CONSERVATOIRE

Le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur est un des 24 Conservatoires d'espaces naturels de France. Créé en 1975 sous statut associatif à but non lucratif, il est agréé au titre de la protection de la nature dans un cadre régional. Il bénéficie également d'un agrément au titre du débat public et d'un agrément Etat-Région, reçu le 6 juin 2014, au titre de l'article L.414-11 du Code de l'environnement. Le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur a pour objectif la conservation des espèces et des espaces naturels remarquables de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur. Son action s'articule autour de cinq axes majeurs :

CONNAÎTRE

- Réaliser des études scientifiques pour mieux connaître la faune, la flore, les habitats naturels et déterminer les enjeux de conservation.
- Effectuer des inventaires et des suivis écologiques pour évaluer la pertinence des actions mises en œuvre.
- Capitaliser et diffuser les connaissances sur le patrimoine naturel régional.



© Mathilde Dusacq - CEN PACA

Prospection entomologique au bord de l'Étang de Berre

GÉRER

- Réaliser pour chaque site acquis ou conventionné, un plan de gestion sur plusieurs années, qui définit les enjeux écologiques, les usages et les actions à mettre en œuvre.
- Assurer la gestion de ces espaces naturels : restauration, aménagement, entretien, animation et, si nécessaire, police de l'environnement.

PROTÉGER

- Acquérir, louer des terrains remarquables pour leur biodiversité, passer des conventions avec des propriétaires publics ou privés, afin de garantir la protection des sites à long terme.

VALORISER

- Informer et sensibiliser le public pour l'amener à prendre conscience de la valeur patrimoniale des espèces et de leurs habitats, et de la nécessité de les conserver pour les générations futures.

ACCOMPAGNER

- Proposer à l'Etat et à ses établissements, aux collectivités territoriales et à leurs groupements un accompagnement dans la définition, l'animation, la mise en œuvre et l'évaluation des politiques publiques en faveur de la préservation de la biodiversité et des territoires ruraux.

© Laura Granato - CEN PACA



Chantier-école sur l'Adous des Faïsses, Mallemois (04)

EN 2020, LE CONSERVATOIRE D'ESPACES NATURELS DE PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR :

- intervient sur 114 sites (112 en 2019) couvrant 18 647 ha dont il assure la gestion ;
- anime 10 Plans nationaux d'actions (ou déclinaisons régionales) et participe à 1 programme LIFE en faveur d'espèces menacées ;
- emploie 55 personnes pour 40 équivalents temps plein ;
- travaille avec plus de 140 partenaires publics et privés ;
- est soutenu par plus de 600 adhérents ;
- propose plus de 80 activités nature par an au grand public en Région Provence-Alpes-Côte d'Azur ;
- gère 1 écomusée, situé à la Maison de la Crau à Saint-Martin-de-Crau, accueillant plusieurs milliers de visiteurs par an.

© Laura Granato - CEN PACA



Sortie AG CEN PACA 2020, Lauzet-Ubaye (04)

FAITS MARQUANTS EN 2020



© Lionel Roux

JANVIER - Comptage épique des Outardes canepetières et des Gangas cata le 26 janvier 2020 avec plus de 190 participants. Les mauvaises conditions météorologiques en Crau n'ont pas rendu la tâche facile aux observateurs. Les résultats sont en cours d'analyse.



© Pierre Desriaux

JANVIER - Signature d'une convention-cadre pour préserver les Lauves de Tournettes-sur-Loup, site naturel et géologique rare. La commune de Tournettes-sur-Loup (Alpes-Maritimes) a confié au Conservatoire d'espaces

naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur la gestion du site des Lauves de l'Ancienne gare d'une surface d'environ 4 ha.



© Hélène Lutard - CEN PACA

FÉVRIER - Le Mont-Caume reçoit la visite d'une secrétaire d'État. Geneviève Darrieussecq s'est rendue sur le sommet du Mont-Caume (Var) le 13 février 2020 pour découvrir le travail réalisé dans le cadre du programme LIFE Défense Nature 2Mil et du partenariat établi

entre le ministère des Armées et le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur.



© Joseph Celise

FÉVRIER - Nouveau site en gestion : le Château de Galoupet à la Londe-les-Maures, domaine viticole de plus de 150 ha, dans le Var. Le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur est missionné pour éla-

borer un plan de gestion du domaine et accompagner sa mise en œuvre sur une durée de cinq ans.



© Grégoire Landru - CEN PACA

MARS - L'Île Vieille, complexe de zones humides de 218 ha, bénéficie désormais d'un plan de gestion. Celui-ci a été rédigé par le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur, puis validé par la commune de Mondragon. Au cœur de ce plan de gestion impliquant de nombreux acteurs

et des défis techniques de taille, la restauration hydrologique, mais aussi l'intégration des activités et des usages existants.



© Hermann Petera

JUIN - Le Plan national d'actions II (2020-2030) en faveur de la Vipère d'Orsini, rédigé par le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur, a été validé à l'unanimité par le Conseil national de la protection de la nature.

AOÛT - Signature d'un bail emphytéotique entre la commune de Flassans-sur-Issole et le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur pour la partie centrale du Lac Redon (4,7 ha), située en zone Natura 2000 et propriété de la commune de Flassans. Le Conservatoire obtient ainsi la maîtrise foncière du site pour une durée de 99 ans et pour un loyer annuel symbolique de 1 euro.



© Vincent Mariani - CEN PACA

AOÛT - Découverte du premier Pélobate cultripède adulte dans la Plaine des Maures. Celui-ci a été observé dans la zone de l'Arrêté préfectoral de protection de biotope de Saint-André La Pardiguière, dans le cadre d'un chantier volontaire d'arrachage d'espèces exotiques envahissantes mené par le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur.



© Perrine Laffargue - CEN PACA

SEPTEMBRE - Le partenariat avec Biocoop s'étend dans les Alpes-de-Haute-Provence. Après le magasin de Sisteron, c'est au tour de celui de Digne-les-Bains de soutenir les actions du Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur.



© Lionel Quelin - CEN PACA

OCTOBRE - Assemblée générale du Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur au Lauzet-Ubaye. Initialement prévue au mois de juin comme chaque année, l'AG s'est finalement réunie au mois d'octobre, s'adaptant au contexte sanitaire.



© Jean Mathonnière

OCTOBRE - Opération de vidage de l'aire des Faucons pèlerins présents sur la Principauté de Monaco, en partenariat avec le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur, dans le cadre d'un suivi de l'avifaune locale mené par la Direction de l'environnement de Monaco.



© Gisèle Beaudouin - CEN PACA

NOVEMBRE - Démarrage du projet « Motiv'Biodiv - J'observe et je préserve », porté par le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur. Objectif : fédérer des groupes d'observateurs de la nature bénévoles qui ont pour missions la sensibilisation, le suivi et la protection de la nature sur les sites de la Pardiguière et du Bombardier dans le Var.



CARTE RÉGIONALE DES SITES EN GESTION

114 SITES GÉRÉS, SOIT 18 647 HA PROTÉGÉS





• Nouveaux sites en gestion en 2020

SITES EN GESTION :

04- ALPES-DE-HAUTE-PROVENCE



17 SITES GÉRÉS, SOIT 880 HA PROTÉGÉS



SOMMAIRE

Ecosystèmes forestiers

- 11 Font de Mège*
- 11 Les Clos

Milieux variés

- 12 La Régente
- 12 Réserve naturelle régionale de Saint-Maurin
- Propriété de Jansiac

Pelouses sèches

- 13 Guègues
- 13 La Roche
- Mourres de Forcalquier

Zones humides

- 14 Adous des Faïsses
- 14 Lac des Sagnes
- Marais de Château-Garnier
- 15 Les Prairies de l'Enchrême
- Vallon des Terres Pleines
- Les Prairies du Chaffaut
- 15 Lac de Saint-Léger
- 16 Grande sagne de Seyne et Sagne de Saint-Pons

* En bleu : sites où le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur est intervenu de manière significative en 2020

FONT DE MÈGE

CONTEXTE

Madame Brigitte Godard, représentante de l'association Thiglé, a fait don au Conservatoire de sa propriété de 14 ha du Bois de Font de Mège située au pied de la Montagne de Gache sur la commune d'Entrepierras (près de Sisteron). L'opération a pu être réalisée par l'intermédiaire du Fonds de dotation des Conservatoire d'espaces naturels. Cette donation garantit la préservation à long terme de cette forêt qui abrite notamment de vieux chênes porteurs de riche biodiversité. Le Conservatoire, en charge de la gestion écologique du site, travaille avec les autres propriétaires riverains à la préservation des vieux arbres et à une exploitation respectueuse de la forêt.

ACTIONS EN BREF

Le plan de gestion 2020-2030 a été finalisé en 2020. Il intègre des approches à deux échelles, celle de la propriété du Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur (14,7 ha) et celle du bois de Font de Mège (190 ha). Le volet opérationnel du plan de gestion vise à laisser évoluer librement les boisements de chênes afin de favoriser les bois de gros diamètres et le bois mort, habitat d'une faune rare et menacée. Le Pique-prune, espèce porte-drapeau des vieilles forêts, était fortement pressenti sur les parcelles du Conservatoire. Celui-ci a été trouvé en 2020 par Florian Buralli sur une parcelle voisine. Toute coupe de bois est interdite sur la propriété du Conservatoire pour laisser s'exprimer la dynamique naturelle. Seul le pâturage bovin est autorisé suite à la signature dès 2018 d'une convention de pâturage avec le GAEC Ferme d'Aymes Champs.



Chenaie pubescente de Font de Mège, Entrepierras (04)

Surface : 14 ha

Type-s de milieu-x : forêt (chênaie pubescente)

Commune-s : Entrepierras (04)

Statut-s réglementaire-s : aucun

Statut-s foncier-s : propriété du CEN Provence-Alpes-Côte d'Azur

Partenaire-s : Association Thiglé, agriculteurs

Intervention : depuis 2018

Salarié-e-s référent-e-s : Lionel Quelin

Conservateur-riche bénévole : à pourvoir

LES CLOS



Les Clos, Saint-Vincent-sur-Jabron (04)

© Sonia Richaud - CEN PACA

CONTEXTE

Ce site a été acquis par le Commissariat à l'énergie atomique et aux énergies alternatives (CEA) dans le cadre des mesures compensatoires à la construction du projet ITER à Cadarache. D'une superficie de 169 ha sur la commune de Saint-Vincent-sur-Jabron, la propriété est subdivisée en deux entités aux influences provençales, inscrites dans un contexte supra méditerranéen, dominées par les landes, pelouses, boisements de chênes et quelques escarpements rocheux. À proximité des crêtes sommitales, quelques pelouses couvertes par la lavande occupent les replats et témoignent d'anciennes plantations utilisées pour la fabrication d'huile essentielle. L'intérêt patrimonial majeur de ce site réside dans la présence d'« arbres réservoirs de biodiversité » accueillant le Pique-prune, insecte indicateur de biodiversité. Une convention-cadre pour la préservation du site a été signée en 2013 par le CEA, l'Office national des forêts (ONF), le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur, le Centre d'études et de réalisations pastorales Alpes Méditerranée (CERPAM), l'éleveur et la Commune. La propriété est soumise au régime forestier et sa gestion a été confiée, au travers d'une convention, à l'ONF et au Conservatoire. L'ONF, en tant qu'assistant à la maîtrise d'ouvrage, accompagne l'Agence ITER France (AIF) dans la démarche d'exécution des mesures compensatoires.

ACTIONS EN BREF

Le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur est associé à la réalisation de protocoles de suivis permettant de mesurer sur le long terme l'évolution de certaines communautés animales et de leurs habitats. En 2020, 69 espèces de lépidoptères (64 rhopalocères et 4 zygènes) ont été inventoriées par le protocole « Chronoventaire » avec huit nouvelles espèces dont la Mélitée alpine qui n'avait plus été observée sur la Montagne de Mare et ses alentours depuis 2007. Les prospections portant sur le Léopard ocellé n'ont pas permis d'observer l'espèce ni de recueillir des indices de présence.

Surface : 169 ha

Type-s de milieu-x : vieux boisements de chênes pubescents, pelouses et habitats agro-pastoraux

Commune-s : Saint-Vincent-sur-Jabron (04)

Statut-s réglementaire-s : à statuer

Statut-s foncier-s : propriété de l'Agence ITER France soumise au régime forestier

Partenaire-s : CEA, Agence ITER France, ONF, CERPAM, éleveur, commune de Saint-Vincent-sur-Jabron

Intervention : depuis 2013

Salarié-e-s référent-e-s : Laura Granato, Lionel Quelin

Conservateur-riche bénévole : à pourvoir

LA RÉGENTE

CONTEXTE

Située dans la petite région naturelle des Baronnies et de la Vallée du Jabron, la propriété de La Régente se situe à cheval sur les communes de Saint-Vincent-sur-Jabron et de Noyers-sur-Jabron. Le site à la topographie variée se compose d'une végétation caractéristique de l'étage supra méditerranéen avec des landes à Genêt cendré et à buis, et des boisements plus ou moins âgés de chênes pubescents. Une zone humide, présente dans un fond de vallon, est alimentée par plusieurs sources de versants. La propriété a été achetée en 2016 par la commune de Saint-Vincent-sur-Jabron (avec l'aide de la Région) dans le but de préserver les milieux naturels (zone humide et arbres matures) et d'installer une exploitation en agriculture biologique. La commune a confié au Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur la gestion d'un tiers de cette propriété (33 ha) par bail emphytéotique de 99 ans : il s'agit des terrains présentant les plus gros enjeux écologiques avec la présence de boisements abritant le Pique-prune *Osmoderma eremita* (insecte bio-indicateur de biodiversité) et de la zone humide. Un bail rural à clauses environnementales permet de confier l'exploitation de ces terrains à une jeune éleveuse.

ACTIONS EN BREF

Le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur a accompagné l'exploitation caprine pour la bonne mise en œuvre du bail rural et a encadré un chantier-école avec le Lycée agricole de Carmejane pour des opérations de débroussaillage visant à restaurer les milieux ouverts et limiter l'enrésinement de la zone humide.

Le premier plan de gestion, qui s'étend sur une durée de dix ans, a été finalisé en 2020. L'état des lieux n'a pas mis en avant d'atteintes et de menaces au bon état de la zone humide et des vieux boisements de Chêne pubescent. Le principal enjeu du plan de gestion est de maintenir cette qualité écologique et fonctionnelle et d'assurer une continuité écologique avec la zone humide de Clacouais, située à moins d'un km de Combe Belle, et la trame de vieux bois Jabron-Baronnies.

Surface : 33 ha

Type-s de milieu-x : zones humides, forêts et landes

Commune-s : Saint-Vincent-sur-Jabron, Noyers-sur-Jabron (04)

Statut-s réglementaire-s : néant

Statut-s foncier-s : terrain communal, un tiers sous bail emphytéotique (99 ans) CEN Provence-Alpes-Côte d'Azur

Partenaire-s : commune de Saint-Vincent-sur-Jabron, éleveuse chevrère

Intervention : depuis 2016

Salarié-e-s référent-e-s : Laura Granato

Conservateur-riche bénévole : à pourvoir



Vue sur la montagne de Lure depuis La Régente (04)

RÉSERVE NATURELLE RÉGIONALE DE SAINT-MAURIN

CONTEXTE

Le site de Saint-Maurin, Espace naturel sensible du Département des Alpes-de-Haute-Provence et Site classé des « Gorges du Verdon », a été labellisé Réserve naturelle régionale en octobre 2009 par le Conseil régional de Provence-Alpes-Côte d'Azur. La principale justification de ce classement est la conservation des sources pétrifiantes composées de travertins, habitat très fragile et peu représenté en France. C'est aussi pour son caractère historique et son patrimoine archéologique que ce site est reconnu « Site remarquable ». Outre ses zones humides qui donnent à la Réserve de Saint-Maurin un caractère unique dans les Gorges du Verdon, le site se caractérise par une mosaïque de milieux : pelouses sèches, landes et fruticées, milieux forestiers et habitats rupestres dont la valeur paysagère est indéniable et qui contribuent à la grande diversité biologique de l'ensemble. Plusieurs espèces à forte valeur patrimoniale ou protégées sont présentes, de l'endémique Doradille du Verdon à la très rare Mannie rupestre, des colonies de Petit Rhinolophe dans les grottes à l'Azuré des orpins sur les dalles rocheuses, en passant par le discret Seps strié dans les pelouses sèches. Le site de Saint-Maurin tire donc son originalité de la combinaison de ses patrimoines naturel, archéologique et culturel.

ACTIONS EN BREF

Plusieurs évènements majeurs dans la vie de la Réserve ont eu lieu en 2020 dont l'effondrement de l'une des cascades de tufs. Il s'agit d'un grand changement dans le réseau hydrographique local mais qui fait partie de la dynamique naturelle des tufs.

Le service archéologique du Département des Alpes-de-Haute-Provence a mené des fouilles sur la prétendue Chapelle de Saint-Maurice. L'édifice n'a pas pu être daté avec précision mais il semblerait qu'il date du XII-XIII^e siècle. Les fouilles ont ainsi permis d'avancer qu'il existerait bien une chapelle plus ancienne sur le site, celle mentionnée dans les écrits du XI^e siècle.

La maison cantonnière a fait l'objet de travaux pour permettre l'accueil de chauve-souris. Les aménagements ont consisté à boucher les ouvertures tournées vers la route et à améliorer les ouvertures orientées vers les terrasses basses de la Réserve. Un suivi en sortie de gîte a été réalisé durant l'été avec l'animatrice Natura 2000 des Gorges du Verdon pour confirmer l'installation de l'espèce, quelques mois après la réalisation des travaux. Trois adultes ont été comptés mais la reproduction n'a pas pu être confirmée faute de pouvoir pénétrer dans le bâtiment sans causer de dérangements.

La Maison des Gorges, le Parc naturel régional du Verdon et le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur ont organisé une formation thématique (initiation à la connaissance des insectes) à l'attention des accompagnateurs en moyenne montagne et des guides détenteurs de l'agrément « Réserve naturelle régionale de Saint-Maurin ».

Surface : 27 ha

Type-s de milieu-x : zones humides, falaises, forêts

Commune-s : La Palud-sur-Verdon (04)

Statut-s réglementaire-s : RNR, ENS 04, site Natura 2000, site classé

Statut-s foncier-s : commune de La Palud-sur-Verdon, ONF et EDF

Partenaire-s : commune de La Palud-sur-Verdon et PNR Verdon (co-gestionnaires), CD 04, Conseil régional Provence-Alpes-Côte d'Azur, EDF, Etat, OFB, Réserve géologique de Haute-Provence, Maison des Gorges

Intervention : depuis 2005

Salarié-e-s référent-e-s : Laura Granato

Conservateur-riche bénévole : à pourvoir

GUÈGUES

CONTEXTE

En plein cœur des Gorges du Verdon, le site de Guègues se présente comme un îlot herbeux avec un ancien corps de ferme « perdu » au cœur du site des Gorges du Verdon. Abandonnée depuis le début du 20^e siècle, la ferme est le témoin de l'occupation agricole ancienne des Gorges. En 2016, elle a fait l'objet de travaux de consolidation pour maintenir la dernière ferme de ce type dans les Gorges du Verdon. Alors que le territoire des Gorges est soumis à une intense fréquentation touristique, le site de Guègues, par sa situation en balcon et la difficulté de son accès, est peu fréquenté. La gestion de ce site s'oriente vers la préservation du paysage agro-pastoral historique, la conservation de la mosaïque d'habitats et le maintien d'une fréquentation soutenable.

ACTIONS EN BREF

Dans le cadre des Automnales de La Palud-sur-Verdon, le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur, la commune de La Palud-sur-Verdon, le Conservatoire du littoral, le Parc naturel régional du Verdon et l'Office national des forêts ont organisé, en octobre 2020, un chantier participatif de débroussaillage. L'objectif était de préserver le paysage historique et d'améliorer la perception de ce terroir (restanques, puits, vieux arbres fruitiers, etc.) depuis les belvédères de la route des crêtes, à partir desquels sera mise en place l'information du public. Un reportage radio a été enregistré par Radio Verdon avec les contributions du Conservatoire du littoral et du CEN PACA pour présenter le site, son histoire et sa gestion.

Suite à la demande d'un accompagnateur en montagne du territoire, une convention d'occupation temporaire a été formalisée afin de permettre l'accueil de groupes sur le site comme une étape de bivouac dans le cadre d'un trek de quatre jours sur le territoire du Verdon.



Chantier bénévole de débroussaillage sur le site de Guègues (04), octobre 2020

© Brindille Soubrane - CDL

Surface : 2,28 ha

Type-s de milieu-x : pelouses calcicoles, milieux rupestres, milieux agro-pastoraux

Commune-s : La Palud-sur-Verdon (04)

Statut-s règlementaire-s : site Natura 2000, site classé des Gorges du Verdon, ENS 04, PNR Verdon

Statut-s foncier-s : propriétés du CDL, commune de La Palud-sur-Verdon

Partenaire-s : CR PACA, CD 04, CDL (délégation Lacs), commune de La Palud-sur-Verdon (co-gestionnaire, PNR Verdon)

Intervention : depuis 2013

Salarié-e-s référent-e-s : Laura Granato

Conservateur-riche bénévole : à pourvoir

LA ROCHE

CONTEXTE

Le site de La Roche se situe sur le versant méridional du Grand Morgon, à l'entrée de la branche ubayenne du Lac de Serre-Ponçon. Il s'agit d'un ancien hameau où subsiste encore une ferme qui a été rénovée en 2016 par le Conservatoire du littoral pour maintenir le patrimoine bâti, offrir un logement au berger lors du pâturage d'intersaison, développer l'accueil de randonneurs et conserver une colonie reproductrice de Petit Rhinolophe. Au carrefour des influences climatiques méditerranéennes et montagnardes, le site de La Roche présente une riche biodiversité avec plusieurs espèces patrimoniales : l'Inule de deux formes, plante protégée au niveau national, le Genévrier thurifère, le Léopard ocellé, l'Isabelle de France, etc.

ACTIONS EN BREF

Le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur a rédigé en 2020 le deuxième plan de gestion du site de La Roche pour la période 2021-2031. Ce travail a permis de faire le bilan de l'ensemble des actions engagées depuis le premier document et la gestion du site réalisée par le CEN PACA depuis 2012. Conformément à la demande du Conservatoire du littoral, le plan de gestion est adaptable aux opportunités financières et de projets. Ainsi, les volets opérationnels comprennent des actions a minima (avec les moyens de gestion actuels) et maxima (selon les appels à projets, les partenariats, etc.).

Le CEN PACA et le Conservatoire du littoral ont participé à l'élaboration d'un projet de parcours d'interprétation « Sens'action » porté par l'association Pays S.U.D. (union de communes et de communauté de communes) pour valoriser le patrimoine historique et naturel de son territoire. Le parcours s'intitule « Les tunnels du village disparu » et vise à valoriser les anciens tunnels, l'Espace naturel sensible et le site Natura 2000 des cascades de Costeplane, le village du Lauzet-Ubaye, le site de La Roche, la retenue de Serre-Ponçon, ainsi que le circuit des chapelles du Lauzet-Ubaye. Deux espaces d'interprétation sont à l'étude sur le site de La Roche.

Avec l'aide précieuse des élus de la commune, une mare a été créée à l'emplacement d'une ancienne cuvette qui servait à abreuver les animaux lorsque le hameau était encore habité.

À l'occasion de la Journée européenne du patrimoine, une sortie sur le thème « Les usages de plantes dans les traditions locales », comprenant un atelier culinaire, a été animée par Williams Gillot, accompagnateur en moyenne montagne en partenariat et Céline Soula, paysanne, herboriste au Pays S.U.D.

Surface : 57 ha

Type-s de milieu-x : pelouses et landes subalpines, milieux agro-pastoraux

Commune-s : Le Lauzet-Ubaye (04)

Statut-s règlementaire-s : à statuer

Statut-s foncier-s : propriétés du CDL, commune du Lauzet-Ubaye

Partenaire-s : CR Provence-Alpes-Côte d'Azur, CD 04, CDL, commune du Lauzet-Ubaye, éleveur ovin, Pays S.U.D., SMADESEP

Intervention : depuis 2012

Salarié-e-s référent-e-s : Laura Granato

Conservateur-riche bénévole : Stéphane Lucas

ADOUS DES FAÏSSES

CONTEXTE

D'une longueur de 2 km, l'Adous des Faïsses se situe dans le lit majeur de la Bléone. Ce petit affluent se jette dans la Bléone en amont de sa confluence avec Les Duyes. Il est alimenté par des sources provenant de la nappe d'accompagnement de la Bléone. Les caractéristiques morphologiques et hydrologiques de ces milieux leur confèrent un intérêt biologique certain, particulièrement pour la faune piscicole, qui y trouve des zones de frayères privilégiées, et d'autres espèces aquatiques en cas de crue. Les adous évoluent au gré de la dynamique naturelle du cours d'eau et peuvent disparaître comme réapparaître en fonction de l'évolution de la morphologie du lit. L'acquisition de quelques mètres du linéaire constitue un point de départ pour développer un projet global de conservation de l'adous et de son espace de bon fonctionnement dans les années à venir.

ACTIONS EN BREF

Avec le soutien technique du service « eau » de la Direction départementale des territoires des Alpes-de-Haute-Provence, le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur a mené deux campagnes de jaugeage sur trois points de suivi pour évaluer la contribution du canal agricole au débit de l'adous, dans la perspective de travaux de restauration. Une campagne de mesures plus régulières dans le courant de l'année 2021 s'avère nécessaire pour mieux évaluer les variations hydrauliques saisonnières de l'adous. Le lycée agricole de Carmejane est intervenu à l'occasion de deux chantiers-écoles afin de créer un cheminement le long de l'adous sur les propriétés du Conservatoire et de collecter les déchets présents dans le lit et sur les rives. Il s'agit essentiellement de pneus de voitures et de tracteurs, de plastiques (bidons, cuves, etc.) et de ferailles. L'accès doit permettre d'exporter les déchets à l'aide d'un manitou ou d'un quad.

Surface : 5 ha

Type-s de milieu-x : zones humides, forêt alluviale et bande active d'une rivière en tresse

Commune-s : Mallemoisson (04)

Statut-s réglementaire-s : APPB

Statut-s foncier-s : propriété du CEN Provence-Alpes-Côte d'Azur

Partenaire-s : AERMC, commune de Mallemoisson, SMAB, AAPPMA « La Bléone », Fédération de pêche 04, CD 04, AFB, ONCFS, CA 04

Intervention : depuis 2015

Salarié-e-s référent-e-s : Laura Granato, Lionel Quelin

Conservateur-riche bénévole : Patrice Van Oye

LAC DES SAGNES



© Laura Granato - CEN PACA

Journée de découverte des zones humides auprès des classes de primaires de l'école de Thorame-Haute (04)

CONTEXTE

Le Lac des Sagnes est une zone humide située en queue d'une retenue artificielle créée dans les années 1960 pour l'irrigation, à cheval sur les communes de Thorame-Basse et de Thorame-Haute. Très varié, le site se compose de prairies humides, de bas-marais et d'une vaste roselière en fond de vallée. De nombreuses sources de versants alimentent cette zone humide qui donne naissance au cours d'eau du Riou Tort. Le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur travaille depuis plusieurs années sur un projet de restauration de son fonctionnement hydrologique. En 2018, le Conservatoire a rédigé le premier plan de gestion dans le cadre du Contrat de rivière 2 du Verdon, coordonné par le Parc naturel régional du Verdon. Ce travail a notamment permis de déterminer qu'un fossé drainant abaisse la nappe alluviale et concourt à l'assèchement de la zone humide. Ce projet de restauration s'inscrit dans un projet global portant sur la conservation des zones humides à l'échelle de la vallée du Riou Tort (p. 77).

ACTIONS EN BREF

Le cahier des charges de l'avant-projet sommaire de l'étude, qui consiste à évaluer la faisabilité technique et financière du projet de restauration hydromorphologique du Riou Tort, a été rédigé par le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur et le Parc naturel régional du Verdon. La maîtrise d'ouvrage de l'étude devrait être portée par le Parc au titre de la GEMAPI. Toujours en lien avec la restauration hydromorphologique du Riou Tort et de ses zones humides, le Conservatoire a mis en place pour la première année du projet les suivis écologiques (flore, orthoptère et niveaux d'eau) du protocole RhoMéo visant à évaluer les effets de la restauration sur les milieux de la zone humide du Lac des Sagnes.

Le Conservatoire a animé une journée de découverte des zones humides auprès des classes de primaires de l'école de Thorame-Haute, en collaboration avec l'équipe enseignante. Les activités ont porté sur la visite de la zone humide du Lac des Sagnes pour observer la biodiversité, et en classe, à l'aide d'une maquette, les élèves ont pu découvrir le fonctionnement et les rôles des zones humides.

Surface : 14 ha

Type-s de milieu-x : zones humides

Commune-s : Thorame-Basse (04)

Statut-s réglementaire-s : à statuer

Statut-s foncier-s : propriétés privées

Partenaire-s : commune de Thorame-Basse, PNR Verdon, AERMC

Intervention : depuis 2018

Salarié-e-s référent-e-s : Laura Granato, Lionel Quelin

Conservateur-riche bénévole : à pourvoir



Chantier-école sur l'Adous des Faïsses, Mallemoisson (04)

PRAIRIES DE L'ENCRÊME

CONTEXTE

Ce site se situe dans une petite vallée de Haute-Provence et correspond à de vastes ensembles de prairies situés de part et d'autre de l'Encrême, petite rivière qui prend sa source au pied du Luberon, et qui coule d'est en ouest pour se jeter dans le Calavon, un peu en aval de Céreste. L'ambiance de ce fond de vallée crée un microclimat et des conditions pédologiques propices au développement d'habitats frais et humides originaux pour cette région. Ces prairies, situées en tête de bassin versant, jouent un rôle important vis-à-vis du fonctionnement du Calavon, marqué par des événements hydrologiques très contrastés (étiages sévères et crues parfois violentes). L'activité agricole est essentiellement tournée vers l'élevage et la production de fourrage sur des prairies naturelles. Toutefois, le Plan de gestion des prairies et gorges de l'Encrême (Jérôme Brichard et Nicolas Fuento, 2016, Parc naturel régional du Luberon) estime une perte de surfaces en prairies de moitié depuis 1944 (de 300 ha en 1944 à 156 ha actuellement), du fait de la mise en culture. En tant qu'animateur du site Natura 2000 et du SAGE Calavon, le Parc naturel régional du Luberon est fortement investi dans la préservation de la fonctionnalité de la rivière et de ses milieux annexes. Il fait appel au Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur pour porter une politique volontariste et partenariale de maîtrise du foncier. Des partenariats ont ainsi été construits avec la SAFER et les communes de Céreste et de Reillanne au travers d'une Convention d'intervention foncière (CIF), afin de mettre en place une veille foncière et une politique de coacquisition entre les communes et le Conservatoire sur un périmètre d'environ 140 ha. Ce partenariat est soutenu financièrement par l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse, dans le cadre de son dixième programme d'intervention (2013-2018).

ACTIONS EN BREF

La veille foncière s'est poursuivie sans qu'il y ait d'opportunités d'acquisitions. Bien que les mouvements fonciers des dernières années et les besoins agricoles locaux laissent à penser que les possibilités d'acquisitions sur les années à venir seront modestes, les conventions d'interventions foncières (CIF) avec les communes de Céreste et de Reillanne ont été renouvelées avec la SAFER, avec un élargissement du périmètre de veille foncière.

Surface : 137 ha (0,4980 ha en copropriété avec la commune de Céreste)

Type-s de milieu-x : zones humides

Commune-s : Céreste, Reillanne (04)

Statut-s règlementaire-s : néant

Statut-s foncier-s : convention en intervention foncière sur les communes de Céreste et Reillanne, copropriété CEN Provence-Alpes-Côte d'Azur/ commune de Céreste

Partenaire-s : AERMC, CD 04, CR Provence-Alpes-Côte d'Azur, communes de Céreste et Reillanne, PNR Luberon, SAFER, agriculteurs, Syndicat de rivière Calavon-Coulon

Intervention : depuis 2015

Salarié-e-s référent-e-s : Lionel Quelin

Conservateur-riche bénévole : à pourvoir

LAC DE SAINT-LÉGER

CONTEXTE

Le Lac de Saint-Léger est une des rares tourbières (zone humide caractérisée par l'accumulation de la tourbe) des Alpes du Sud. Elle abrite une flore rare, telle que la Laïche des bourbiers, mais également l'escargot *Vertigo angustior* ou encore le papillon Azuré de la sanguisorbe. Le Document d'objectifs Natura 2000, élaboré par le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur, a été validé par le comité de pilotage du site et le Conseil scientifique régional du patrimoine naturel. Depuis 2005, le site était dans l'attente de la désignation d'un animateur. En 2012, dans le cadre du programme RhôMéO (Mise en œuvre d'un observatoire de l'évolution du bon état des zones humides sur le bassin Rhône Méditerranée), un suivi piézométrique est réalisé dans l'objectif de suivre au mieux le niveau d'eau des zones humides.

ACTIONS EN BREF

Dans le cadre de l'animation Natura 2000 du site, le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur a été missionné par la Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement Provence-Alpes-Côte d'Azur pour réaliser une étude de caractérisation de l'habitat du *Vertigo* étroit *Vertigo angustior* (micro-mollusque) à l'échelle du site Natura 2000 du Lac de Saint-Léger. L'étude a été réalisée en partenariat avec Christophe Perrier de l'association ARIANTA.

Surface : 6,42 ha

Type-s de milieu-x : zones humides (tourbières)

Commune-s : Montclar (04)

Statut-s règlementaire-s : site Natura 2000, ENS 04

Statut-s foncier-s : propriétés privées, commune

Partenaire-s : commune de Montclar, propriétaires, DDT 04, ONF

Intervention : depuis 2004

Salarié-e-s référent-e-s : Laura Granato

Conservateur-riche bénévole : à pourvoir



Etude sur le *Vertigo* étroit sur le site Natura 2000 du Lac Saint-Léger (04)

© Cédric Roy - CEN PACA

GRANDE SAGNE DE SEYNE ET SAGNE DE SAINT-PONS

CONTEXTE

Du fait de la richesse et des pressions s'exerçant sur les zones humides du bassin versant de la Blanche, le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur avait, dès la fin de l'inventaire départemental de 2012, demandé à l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée et Corse leur inscription en veille foncière dans le cadre de la convention avec la SAFER. En 2018 et 2019, grâce au soutien de l'Agence de l'eau, le Conservatoire a pu se porter acquéreur de trois parcelles en zones humides sur la commune de Seyne-les-Alpes sur deux localités, au lieu-dit de « Grande Sagne » et de « Saint-Pons ». L'une des particularités du bassin versant de La Blanche est la densité des bas-marais à Choin ferrugineux. Localement, ces zones humides sont menacées par le drainage et le remblaiement destiné à faciliter l'exploitation des terres agricoles.

ACTIONS EN BREF

Le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur a débuté la rédaction d'un plan de gestion et rencontré la commune ainsi que les agriculteurs riverains des parcelles acquises.

Les premiers inventaires naturalistes ont porté sur la flore, la malacofaune et l'entomologie avec le recensement de plusieurs espèces remarquables telles que le Choin ferrugineux, la Gentiane des marais, la Cordulie à taches jaunes, la Cordulie arctique, le Criquet ensanglanté, le Vertigo étroit ou encore le Campagnol amphibie.

Surface : « Sagne de Seyne » 38,4 ha dont 0,154 ha en maîtrise foncière et « Saint-Pons » 2,6 ha dont 0,2725 ha en maîtrise foncière

Type-s de milieu-x : zones humides

Commune-s : Seyne-les-Alpes

Statut-s règlementaire-s : néant

Statut-s foncier-s : propriétés du CEN Provence-Alpes-Côte d'Azur

Partenaire-s : commune, agriculteurs

Intervention : depuis 2019

Salarié-e-s référent-e-s : Lionel Quelin et Laura Granato

Conservateur-riche bénévole : à pourvoir

Rencontre avec les agriculteurs riverains sur les Sagnes de Seyne-les-Alpes (04)
© Laura Granato - CEN PACA

SITES EN GESTION : 05- HAUTES-ALPES



11 SITES GÉRÉS, SOIT 624 HA PROTÉGÉS



SOMMAIRE

Ecosystèmes forestiers

Bois de Furgette

Milieux variés

Jardin alpin de la Clarée

Pelouses sèches

- 18 Col de Faye*
- 18 Le Villard

Zones humides

- 19 Mare de la Paillade
- 19 Sagnes du plateau de Bayard
- 20 Tourbières du Briançonnais - Marais de Névache
- Chardonnet
- Grande Sagne de Corréo
- Marais de Manteyer
- Tourbières du Briançonnais - Marais du Bourget

* En bleu : sites où le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur est intervenu de manière significative en 2020

COL DE FAYE

CONTEXTE

Reliant les montagnes de Saint-Genis et d'Aujourd, ce site est constitué de bois (chênaies et hêtraies) et de pelouses (30 ha), de ravines marneuses et de falaises calcaires. L'enjeu majeur est lié à la présence de stations de Serratule à feuille de chanvre d'eau, espèce protégée en France et en Europe, ainsi qu'à une riche entomofaune (insectes) : Pique-prune, Rosalie des Alpes...

ACTIONS EN BREF

Le plan de gestion a été réactualisé pour la période 2020-2030, ce qui a permis de faire un bilan de l'intervention du Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur et des autres acteurs du site (éleveurs et exploitants forestiers) sur les vingt dernières années. À l'aide d'un groupe d'experts constitué des Conservatoires botaniques nationaux alpin et méditerranéen, de l'Institut méditerranéen de la biodiversité et d'écologie marine et continentale et de la Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement, ce bilan a notamment permis de questionner la gestion de la principale station de Serratule à feuilles de chanvre d'eau au regard de la dynamique naturelle de reboisement de la parcelle.

Un bilan de la gestion forestière, très active ces dernières années, a été réalisé et a entraîné un éclaircissement très fort des boisements de chênes et de hêtres. Les chênes de plus gros diamètre ont été, dans une certaine mesure, conservés conformément aux recommandations du Conservatoire.

Les pelouses qui avaient fait l'objet de coupes de pins au début des années 2000 n'ont pas montré de dynamique de reboisement. Le changement récent d'éleveur a également permis de mener des opérations de limitation du développement de la fruticée sur certaines parcelles.

Les objectifs du nouveau plan de gestion sont principalement axés sur le maintien des stations de Serratule à feuilles de chanvre d'eau et des milieux pastoraux tout en continuant d'essayer de faire prendre en compte la biodiversité dans la gestion forestière.

Surface : 562 ha

Type-s de milieu-x : pelouses et forêts

Commune-s : Ventavon et Savournon (05)

Statut-s règlementaire-s : site Natura 2000 pour partie

Statut-s fonciers-s : terrains privés en convention CEN Provence-Alpes-Côte d'Azur

Partenaire-s : propriétaires, CBNA

Intervention : depuis 2001

Salarié-e-s référent-e-s : Lionel Quelin

Conservateur-rice bénévole : Pierre Commenville



Chênes de gros diamètres conservés dans le cadre d'une demande d'avenant au plan simple de gestion

LE VILLARD



© Laura Granato - CEN PACA

Pose d'un panneau d'entrée sur le site du Villard

CONTEXTE

Le site du Villard est une propriété du Conservatoire du littoral, gérée par le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur, située sur les rives du Lac de Serre-Ponçon. Ce site est constitué de milieux agropastoraux préservés de moyenne montagne qui alternent avec des boisements diversifiés (pins, hêtres, feuillus divers) et des prairies naturelles ou cultivées. Les enjeux biologiques sont bien moins connus que sur le site (proche) de La Roche, et les connaissances seraient à améliorer. Les objectifs de gestion sont liés au maintien des milieux ouverts.

ACTIONS EN BREF

Le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur a rédigé en 2020 le deuxième plan de gestion du site du Villard pour la période 2021-2031. Ce travail a permis de faire le bilan de l'ensemble des actions engagées depuis le premier document et la gestion du site réalisée par le Conservatoire depuis 2012. Conformément à la demande du Conservatoire du littoral, le plan de gestion est adaptable aux opportunités financières et de projets. Ainsi, les volets opérationnels comprennent des actions a minima (avec les moyens de gestion actuels) et a maxima (selon des appels à projets, partenariats, etc.).

Par ailleurs, des panneaux d'entrée du site de part et d'autre de la propriété ont été installés en bordure du sentier de randonnée.

Surface : 22 ha environ

Type-s de milieu-x : pelouses et landes, chênaies et pinèdes

Commune-s : Le Rousset (05)

Statut-s foncier-s : propriété du CDL

Statut-s règlementaire-s : aucun

Partenaire-s : CDL (délégation Lacs), commune du Rousset, éleveur

Intervention : depuis 2012

Salarié-e-s référent-e-s : Laura Granato

Conservateur-rice bénévole : à pourvoir

MARE DE LA PAILLADÉ

CONTEXTE

La mare de la Paillade accueille un étonnant cortège d'espèces de milieux temporairement humides, d'affinités méditerranéennes, au contact d'espèces d'affinités plus septentrionales. Ce site accueille ainsi l'unique station des Hautes-Alpes de plusieurs espèces, dont la Violette naine. Les principaux objectifs de gestion sont de concilier les usages pastoraux avec la conservation de la flore et de la faune, et de maintenir le milieu ouvert.

ACTIONS EN BREF

Le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur a retiré le piézomètre automatique du site. Seuls sont conservés les suivis bimensuels de niveaux d'eau.

En 2020, la mise en eau de la mare (avec des surfaces variables) s'est étendue de la sortie de l'hiver jusqu'aux alentours du 20 juin.

Surface totale : 2,5 ha

Type-s de milieu-x : zones humides

Commune-s : Le Poët (05)

Statut-s réglementaire-s : ENS 05

Statut-s foncier-s : terrains privés, convention entre l'exploitant agricole et le CEN Provence-Alpes-Côte d'Azur sur 1 ha

Partenaire-s : CD 05, AERMC, CR Provence-Alpes-Côte d'Azur, DREAL Provence-Alpes-Côte d'Azur, agriculteur, CBNA

Intervention : depuis 2004

Salarié-e-s référent-e-s : Lionel Quelin

Conservateur-riche bénévole : à pourvoir



Mare de La Paillade, Le Poët (05), mai 2020

© Lionel Quelin - CEN PACA

SAGNES DU PLATEAU DE BAYARD



Nouveaux pupitres du « Sentier des Sagnes »

© Audrey Hoppenot - CEN PACA

CONTEXTE

Ce complexe de zones humides, à cheval entre Alpes du sud et Alpes du nord, abrite une flore et une faune d'une grande originalité : Azuré de la sanguisorbe, Rubanier nain, Choin ferrugineux, Gentiane pneumonanthe, etc. Les objectifs du plan de gestion sont la sensibilisation des acteurs, afin de préserver le bon état de ces milieux, de travailler avec les éleveurs sur les modalités de pâturage et de sensibiliser le grand public. Le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur intervient ainsi sur les zones humides du plateau de Bayard depuis 2001, au travers d'une convention signée avec la commune de Saint-Laurent-du-Cros sur la Sagne de Canne. Actuellement, la zone d'intervention comprend cinq zones humides pour une surface totale d'environ 40 ha représentant : trois conventions de gestion avec des propriétaires ; 1,4 ha en propriété ; des partenariats avec quatre agriculteurs et groupements d'agriculteurs.

ACTIONS EN BREF

Le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur a renouvelé les panneaux d'information du « Sentier des Sagnes », en partenariat avec la commune de Saint-Laurent-du-Cros.

Une visite de terrain a été organisée avec ENEDIS afin de planifier la pose de poteaux électriques entre la zone humide du col Bayard et la route nationale.

Surface : environ 25 ha

Surface en propriété CEN PACA : 1,3 ha

Type-s de milieu-x : zones humides

Commune-s : Saint-Laurent-du-Cros et Gap (05)

Statut-s foncier-s : terrains privés et communaux en convention CEN Provence-Alpes-Côte d'Azur

Partenaire-s : AERMC, commune de Saint-Laurent-du-Cros, propriétaires privés, éleveurs

Intervention : depuis 2001

Salarié-e-s référent-e-s : Lionel Quelin

Conservateur-riche bénévole : à pourvoir

TOURBIÈRES DU BRIANÇONNAIS : MARAIS DE NÉVACHE

CONTEXTE

Le marais de Névache se situe dans la partie moyenne de la vallée de la Clarée. C'est une des plus grandes zones de marais tourbeux des Hautes-Alpes, comprenant un complexe de bas marais, de prairies humides et de fourrés de saules de l'étage montagnard. L'objectif principal pour le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur est d'accompagner les acteurs locaux, afin de leur faire prendre conscience de l'importance des marais de Névache d'un point de vue patrimonial mais également du point de vue des services rendus.

ACTIONS EN BREF

Une opération de restauration du marais de Névache en tant que zone d'expansion de crue de la Clarée doit être conduite par la Communauté de communes du Briançonnais en 2021. Dans l'optique de l'évaluation à long terme des effets de cette restauration, un protocole de suivi basé sur l'indicateur « flore d'engorgement du sol » (développé dans le cadre du programme RhôMéO) a été mis en place par le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur, en partenariat avec l'animatrice du site Natura 2000.

Le Conservatoire a participé à une journée de formation sur le marais de Névache à destination des accompagnateurs en montagne et organisée par l'animatrice Natura 2000.

Enfin, le Conservatoire a donné son accord pour le passage d'un sentier sur caillebotis reliant Ville-Haute à Ville-Basse.

Surface : 30 ha

Type-s de milieu-x : zones humides

Surface en propriété CEN PACA : 0,8 ha

Commune-s : Névache (05)

Statut-s réglementaire-s : site classé, ENS 05, site Natura 2000

Statut-s foncier-s : terrains privés sans convention, terrains privés en convention CEN Provence-Alpes-Côte d'Azur et propriété de la commune de Névache

Partenaire-s : AERMC, CR Provence-Alpes-Côte d'Azur, commune de Névache, département des Hautes-Alpes, éleveurs

Intervention : depuis 1998

Salarié-e-s référent-e-s : Lionel Quelin

Conservateur-riche bénévole : à pourvoir

Suivi de la végétation sur le Marais de Névache

© Laure Vuinée - Natura 2000 « Clarée »

SITES EN GESTION : 06- ALPES-MARITIMES

8 SITES GÉRÉS, SOIT 1 220 HA PROTÉGÉS



• Nouveaux sites en gestion en 2020

SOMMAIRE

- Ecosystèmes forestiers**
- 22 **Domaine du Mont-Gros (Observatoire de la Côte d'Azur)***
- 22 **Site à orchidées de Sophia-Antipolis**
- Gîte à chiroptères**
- 23 **La Baume-Granet**
- Milieus variés**
- 23 **Pelouses alpines d'Auron**
- 23 **Les Lauges de Tourrettes-sur-Loup**

- Pelouses sèches**
- 24 **Plateau de Calern**
- Zones humides**
- 24 **Aéroport Cannes-Mandelieu**
- 24 **Prairies humides de la Brague**

* En bleu : sites où le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur est intervenu de manière significative en 2020

DOMAINE DU MONT-GROS (OBSERVATOIRE DE LA CÔTE D'AZUR)

CONTEXTE

Ce site d'observation astronomique, qui surplombe la ville de Nice, offre une mosaïque de milieux (pelouses sommitales, oliveraie et milieu forestier) abritant quelques espèces végétales endémiques ou en limite de répartition (orchidées, caroubier). Le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur intervient sur le site depuis 1989, en concertation avec l'Observatoire de la Côte d'Azur pour la préservation de ce patrimoine naturel, et notamment des orchidées.

ACTIONS EN BREF

En raison du confinement, le site est resté fermé à toute activité. Le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur n'a pu suivre la floraison des différentes stations d'orchidées qui fleurissent sur le plateau sommital en cette période. Néanmoins, dès l'ouverture, Nicole Guyot, conservatrice bénévole du site, a entrepris une remise en état du balisage des stations avec l'aide du gardien de l'Observatoire de la Côte d'Azur pour implanter de nouveaux piquets métalliques devant le Grand Méridien. Ce sont également deux nouvelles espèces qui ont été ajoutées à l'inventaire, une espèce d'orthoptère : l'Antaxie marbrée *Antaxius pedestris* et une espèce d'odonate, le Crocothémis écarlate *Crocothemis erythraea*. Enfin, cette année, les conditions météorologiques ont été propices à la Spiranthe d'automne *Spiranthes spiralis*, puisque de très nombreux individus ont été observés en octobre.

Surface : 36 ha

Type-s de milieu-x : forêt de charme-houblon, pinède à Pin d'Alep, oliveraie, lande arbustive, noyau siliceux à châtaignier

Commune-s : La Trinité, Nice (06)

Statut-s réglementaire-s : site Natura 2000 « Corniche de la Riviera »

Statut-s foncier-s : terrain privé en convention CEN Provence-Alpes-Côte d'Azur

Partenaire-s : Observatoire de la Côte d'Azur, communes de Nice et de La Trinité, CR Provence-Alpes-Côte d'Azur

Intervention : depuis 1989

Salarié-e-s référent-e-s : Anaïs Syx

Conservateur-riche bénévole : Nicole Guyot



Nicole Guyot, Conservatrice bénévole du site, en prospection sur le site du Mont-Gros

SITE À ORCHIDÉES DE SOPHIA-ANTIPOLIS



© Leslie Motta - CEN PACA

L'Ophrys abeille *Ophrys apifera*

CONTEXTE

Situé au cœur de la technopole azurée, le site de Sophia-Antipolis abrite au moins 24 espèces d'orchidées, dont certaines sont rares et/ou protégées. Ces orchidées font l'objet d'un suivi et d'une gestion par le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur.

ACTIONS EN BREF

Suite à l'élaboration du nouveau plan de gestion du site de Sophia-Antipolis, le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur a rencontré l'ensemble des propriétaires et des partenaires pour leur présenter le bilan des cinq dernières années de gestion, et la programmation pour les années à venir. Le Conservatoire a également démarré une concertation avec le comité syndical de la résidence Biotif. En effet, les travaux démarrés par Pitch Promotion sur le site en gestion des orchidées de Sophia-Antipolis ont permis l'arrivée, en 2020, des propriétaires et des locataires de ces nouvelles constructions de logements. Le Conservatoire a donc rencontré les nouveaux habitants représentés par le conseil syndical, en vue de poursuivre les actions de sensibilisation sur la richesse du site et la gestion menée depuis plus de vingt ans ! Le suivi annuel des orchidées, perturbé durant la période de confinement, a pu être réalisé avec le soutien de Francine Bégou-Pierini, conservatrice bénévole du site. Cependant, le site, dans sa globalité, est fortement impacté par des travaux d'aménagement qui se répercutent sur la qualité et la disponibilité des habitats favorables aux orchidées.

Surface : 12 ha

Type-s de milieu-x : forêt mixte de Pin d'Alep et Chêne vert à sous-bois inexistant, pelouse sèche

Commune-s : Biot, Valbonne (06)

Statut-s réglementaire-s : à statuer

Statut-s foncier-s : terrain privé en convention CEN Provence-Alpes-Côte d'Azur

Partenaire-s : Bayer Cropscience, Pitch Promotion, WellJob, Biot, Valbonne, CR Provence-Alpes-Côte d'Azur

Intervention : depuis 2002

Salarié-e-s référent-e-s : Anaïs Syx

Conservateur-riche bénévole : Francine Bégou-Pierini

LA BAUME-GRANET

CONTEXTE

La cavité de la Baume-Granet est utilisée comme gîte d'hibernation et de transit par une colonie de Minioptère de Schreibers, espèce protégée au niveau national et d'intérêt communautaire. Cette colonie représente un enjeu majeur au niveau régional. On y trouve également le Petit Rhinolophe, autre espèce de chauve-souris cavernicole. Le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur effectue le suivi de la colonie par convention de gestion avec les propriétaires des lieux.

ACTIONS EN BREF

Le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur a renouvelé sa convention de partenariat avec les propriétaires du site. Il a également poursuivi le suivi de la colonie de Minioptère de Schreibers tout au long de l'année 2020, en passant entre les gouttes du confinement ! Cela a permis d'identifier le nombre d'individus composant la colonie aux différentes périodes de présence de l'espèce. Les effectifs sont en baisse régulière pour les transits automnal et printanier (moins d'une centaine d'individus) et aucun Minioptère n'a été recensé pour la période d'hibernation.

Type-s de milieu-x : cavité

Commune-s : Roquefort-les-Pins (06)

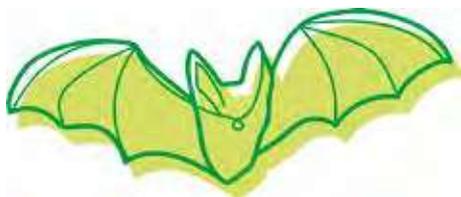
Statut-s foncier-s : terrain privé en convention CEN Provence-Alpes-Côte d'Azur

Partenaire-s : CD 06, GCP, CR Provence-Alpes-Côte d'Azur

Intervention : depuis 2013

Salarié-e-s référent-e-s : Anaïs Syx, Perrine Laffargue, Géraldine Kapfer

Conservateur-rice bénévole : à pourvoir



PELOUSES ALPINES D'AURON

CONTEXTE

Les sites gérés par le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur se situent dans le périmètre de la station de ski d'Auron (commune de Saint-Etienne-de-Tinée) dans les Alpes-Maritimes, le plus grand domaine skiable du département. Partagés entre milieux naturels et milieux fortement anthropisés et aménagés (télésiège, gare de station, parkings, immeubles, pistes de ski...), ces sites évoluent des pelouses alpines aux rochers et aux éboulis calcaires.

ACTIONS EN BREF

Suite à l'élaboration du plan de gestion en 2019, le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur a réalisé une présentation de ce document de planification, afin de faire valider en comité de pilotage le programme de gestion et notamment les actions de suivi, de communication et de sensibilisation, ainsi que de travaux éventuels. Le Conservatoire a mené, en période de floraison, une cartographie des trois espèces (Primevère marginée

Primula marinata, Bérardie laineuse *Berardia lanuginosa*, Renoncule à feuilles de parnassie *Ranunculus parnassifolius*) qui ont nécessité la mise en gestion de ce site.

Surface : 6 ha

Type-s de milieu-x : éboulis à *Berardia*, falaises calcaires des Alpes ligures et des Apennins, pelouses calcicoles alpines et subalpines, forêt occidentale de mélèzes

Commune-s : Saint-Etienne-de-Tinée (06)

Statut-s réglementaire-s : à proximité des FR9301559 et FR9310035 « Le Mercantour » ; FR9301550 « Sites à chauves-souris de la Haute-Tinée et ZNIEFF Type II « Bassin de la Haute Tinée » »

Statut-s foncier-s : propriétés de la commune de Saint-Etienne-de-Tinée, bail emphytéotique en cours en faveur du CEN PACA

Partenaire-s : SMSM, Métropole Nice Côte d'Azur, PN Mercantour

Intervention : depuis 2019

Salarié-e-s référent-e-s : Anaïs Syx

Conservateur-rice bénévole : à pourvoir

LES LAUVES DE TOURRETTES-SUR-LOUP

CONTEXTE

Située à proximité immédiate du village de Tournettes-sur-Loup, le long de l'ancienne ligne du chemin de fer de Provence, la zone naturelle des Lauves représente un fort intérêt patrimonial d'un point de vue écologique et géologique. La commune de Tournettes-sur-Loup, soucieuse de la préservation de son territoire, a décidé de confier la gestion du site des Lauves de l'ancienne gare d'une surface d'environ 4 ha au Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur.

ACTIONS EN BREF

Suite à la signature de la convention en début d'année avec la commune de Tournettes-sur-Loup, le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur a consacré l'année 2020 à l'élaboration du plan de gestion 2020-2028. Ce document de planification permet de faire un état des lieux de la biodiversité (faune, flore, habitat) connue sur les Lauves et des activités socio-économiques qui s'exercent sur ou à proximité du site, dans le but de définir les orientations de la gestion pour cet espace naturel. Cette année a également permis d'établir un lien entre le Conservatoire et la commune qui s'investit financièrement et techniquement dans la préservation de son patrimoine naturel.

Surface : 3 ha

Type-s de milieu-x : dalles rocheuses et pelouses sèches méditerranéennes

Commune-s : Tournettes-sur-Loup (06)

Statut-s réglementaire-s : à proximité des zones Natura 2000 FR9301570 Préalpes de Grasse (ZPS/ZSC), commune adhérente au PNR des Préalpes d'Azur

Statut-s foncier-s : propriétés de la commune de Tournettes-sur-Loup

Partenaire-s : commune de Tournettes-sur-Loup, CASA, PNR Préalpes d'Azur

Intervention : depuis 2001, suivis naturalistes et en 2020, convention de gestion

Salarié-e-s référent-e-s : Anaïs Syx

Conservateur-rice bénévole : Yvonne Clouet

PLATEAU DE CALERN

CONTEXTE

Le Plateau de Calern, vaste plateau karstique, propose des habitats de pelouses calcicoles, pour certaines protégées au niveau européen, et des espèces patrimoniales remarquables de faune (Vipère d'Orsini, Criquet hérisson) et de flore (Cytise d'Ardoine, Gagée des rochers, Gagée des champs, Lis martagon, Primevère marginée...).

ACTIONS EN BREF

En tant que partenaire de l'Observatoire de la Côte d'Azur pour la gestion du site, le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur a apporté son expertise de gestion, dans la réflexion sur la pratique de diverses activités telles que l'apiculture ou la cueillette de la lavande. Guillaume Labeyrie, naturaliste et photographe, participe aux suivis et a notamment animé des sorties naturalistes sur le patrimoine présent sur ce site : Crave à bec rouge, Zygène cendrée, Marbrée de Dupuy, etc.

Surface : 450 ha

Type-s de milieu-x : pelouse calcicole sèche et semi-sèche, pinède à Pin sylvestre, lapiaz, avens, groupement de tilleuls

Commune-s : Caussols, Cipières (06)

Statut-s réglementaire-s : ZSCFR9301570 « Préalpes de Grasse », PNR « Préalpes d'Azur »

Statut-s foncier-s : terrains privés en convention CEN Provence-Alpes-Côte d'Azur, propriétés CEN Provence-Alpes-Côte d'Azur, copropriétés CEN Provence-Alpes-Côte d'Azur et commune de Cipières

Partenaire-s : Observatoire de la Côte d'Azur, communes de Cipières et de Caussols, ONF, CASA, PNR Préalpes d'Azur, CD 06, CR Provence-Alpes-Côte d'Azur, DREAL Provence-Alpes-Côte d'Azur

Intervention : depuis 1989

Salarié-e-s référent-e-s : Anaïs Syx

AÉROPORT CANNES-MANDELIEU

CONTEXTE

L'aéroport de Cannes-Mandelieu fait partie des rares sites du littoral des Alpes-Maritimes où l'on trouve encore des prairies humides. Celles-ci abritent des espèces caractéristiques des prés et des champs humides, comme la Jacinthe romaine *Bellevalia romana* et le Narcisse tazette *Narcissus tazetta*, en nette régression à cause du drainage et de la disparition des prairies littorales méditerranéennes. Depuis 2002, le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur, en concertation avec la Société des aéroports de la Côte d'Azur, met en œuvre un planning d'opérations conciliant les contraintes écologiques, paysagères et aéroportuaires du site.

ACTIONS EN BREF

Le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur a réalisé sur les berges de la Frayère et de la prairie le suivi floristique de plusieurs espèces protégées au niveau régional et qui présentent un intérêt patrimonial fort : Consoude bulbeuse, Alpiste aquatique et Jacinthe de Rome. Seule la Consoude bulbeuse n'a pas été observée à la suite des travaux de renforcement de la berge. En revanche, le Conservatoire a trouvé une nouvelle espèce protégée au niveau des pelouses des parkings de l'aéroport, il s'agit de *Kickxia commutata*, la Linaire grecque !

© Ugo Schumpp - CEN PACA



Linaire grecque *Kickxia commutata*

Surface : 115 ha

Type-s de milieu-x : yeuseraie, roselière, prairie humide, friche, béal

Commune-s : Cannes, Mandelieu-la-Napoule (06)

Statut-s réglementaire-s : à statuer

Statut-s foncier-s : terrains privés en convention CEN Provence-Alpes-Côte d'Azur

Partenaire-s : Aéroport de la Côte d'Azur (ACA), commune de Cannes, CBNMED, CR Provence-Alpes-Côte d'Azur

Intervention : depuis 2002

Salarié-e-s référent-e-s : Anaïs Syx

Conservateur-riche bénévole : à pourvoir

PRAIRIES HUMIDES DE LA BRAGUE À ANTIBES

CONTEXTE

Situées dans la plaine alluviale de la Brague (fleuve côtier des Alpes-Maritimes), les prairies humides d'Antibes sont de véritables reliques de la frange littorale azurée. L'augmentation des aménagements anthropiques depuis les années 1970 a considérablement réduit l'étendue des prairies humides de ce cordon littoral, passant ainsi de 135 ha de zones humides à une quinzaine d'hectares.

ACTIONS EN BREF

Le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur a poursuivi la gestion de la prairie humide de la Brague. Conformément à une décision prise il y a plus de cinq ans, la Ville d'Antibes a clôturé le terrain, afin de le protéger des incessantes intrusions et dégradations. Des dépôts sont néanmoins encore visibles. Pour rappeler l'interdiction de pénétrer sur le site, des panonceaux ont également été posés sur les clôtures. La fauche du site, visant à limiter en partie la colonisation par des ronciers

Surface : 2,8 ha

Surface en co-propriété CEN Provence-Alpes-Côte d'Azur : 2,8 ha

Type-s de milieu-x : prairie humide méso-hygrophile

Commune-s : Antibes (06)

Statut-s réglementaire-s : à statuer

Statut-s foncier-s : copropriété du CEN Provence-Alpes-Côte d'Azur et de la Ville d'Antibes

Partenaire-s : commune d'Antibes, SMIAGE, AERMC, FEDER, ESCOTA, CDL, CR Provence-Alpes-Côte d'Azur

Intervention : depuis 2012

Salarié-e-s référent-e-s : Anaïs Syx

Conservateur-riche bénévole : Alain Bourgon

SITES EN GESTION :

13 - BOUCHES-DU-RHONE



20 SITES GÉRÉS, SOIT 9 411 HA PROTÉGÉS



SOMMAIRE

Milieux variés

- 26 Carrière des Iscles du mois de mai
- 26 Site de Renâires-Ponteau

Pelouses sèches

- 27 Réserve naturelle nationale des Coussouls de Crau et pelouses sèches de Crau**
- 28 Réserve naturelle régionale de la Poitevine-Regarde-Venir
- Malouesse

Zones humides

- 29 Étang des Joncquiers
- 29 Marais de Beauchamp
- 30 Mare de Lanau
- 30 Roselière de Boumandariel
- 31 La Petite Camargue-Les Palous**
- Gratte-Semelle
- Mare de Cocagne
- Marais Coucou

* En bleu : sites où le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur est intervenu de manière significative en 2020

**Regroupement de plusieurs sites

CARRIÈRE DES ISCLES DU MOIS DE MAI

CONTEXTE

Depuis 2012, le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur accompagne Lafarge Granulats France dans le cadre d'une autorisation d'extension d'exploitation de matériaux alluvionnaires de la carrière du Coup perdu à Mallemort (rive gauche de la Durance). Des enjeux de biodiversité sur les milieux jouxtant la carrière ont été identifiés et leur suivi a été confié au Conservatoire : fossé végétalisé favorable à l'Agrion de Mercure, friches à orchidées et à papillons dont l'emblématique Diane, bosquets favorables aux chiroptères et à l'avifaune... Parallèlement, le Conservatoire accompagne le carrier dans le programme de réaménagement et de réhabilitation de la carrière post-exploitation.

ACTIONS EN BREF

Programmé annuellement, le suivi des orchidées à enjeux a été reconduit en 2020 selon un protocole inspiré du Réseau Alpes-Ain Conservation de la Flore. Le bilan est mitigé, entre la redécouverte de l'Ophrys de Provence, après six années d'absence de données, et la baisse significative des populations de l'Orchis à odeur de vanille et l'absence de l'Ophrys tardif du Vaucluse. La population de Diane *Zerynthia polyxena* est jugée stable depuis 2014, mais reste fragile au vu de son isolement au sein d'un environnement défavorable (zone agricole en culture arboricole intensive, au détriment de sa plante-hôte. L'inventaire des reptiles, par la technique de plaques à reptiles installées en 2018, a permis de confirmer en 2020 la reproduction sur site de la Couleuvre à échelons et la confirmation d'une belle population d'Orvet fragile. Enfin, la mission d'accompagnement du carrier dans la réhabilitation de son site a débuté de manière modeste, notamment en raison des conditions sanitaires qui ont limité les rencontres avec le partenaire.

Surface : 94 ha

Type-s de milieu-x : friches, zones humides, corridor boisé

Commune-s : Mallemort (13)

Statut-s réglementaire-s : à compléter

Statut-s foncier-s : terrains privés

Partenaire-s : Lafarge Granulats France, SMAVD

Intervention : 2012

Salarié-e-s référent-e-s : Florence Ménétrier, Gilles Blanc

Conservateur-riche bénévole : à pourvoir



Ophrys de Provence sur une friche de la carrière de Mallemort (13)

SITE DE RENAÏRES-PONTEAU

CONTEXTE

Situé à proximité de la centrale EDF de Ponteau (Martigues, Bouches-du-Rhône), le site du Vallon des Rénaïres et son prolongement oriental font l'objet d'un Arrêté préfectoral de protection de biotope (APPB), mesure compensatoire liée à la destruction d'espèces végétales protégées, dans le cadre de travaux d'aménagement de la centrale de Ponteau. La gestion mise en place par le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur vise à assurer le maintien in situ des habitats et des espèces végétales remarquables. Le site des Rénaïres présente, sur une superficie réduite, une importante biodiversité floristique due en grande partie à la présence du cours d'eau temporaire, la Réraille. Les inventaires réalisés sur l'ensemble du site ont révélé la présence de plusieurs espèces végétales de grand intérêt patrimonial et protégées au niveau national ou régional, telles que l'Ail Petit-Moly *Allium chamaemoly*, l'Hélianthème à feuilles de Marum *Helianthemum marifolium*, l'Ophrys aurélien *Ophrys bertolonii*, la Bugrane sans épines *Ononis mitissima*, la Cresse de Crète *Cressa cretica*, le Crypside piquant *Crypsis aculeata*.

ACTIONS EN BREF

Le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur a effectué les suivis de la flore patrimoniale. Les orchidées patrimoniales se sont bien exprimées cette année 2020. *Allium pallens*, espèce peu fréquente, a été revue sur les bordures de la zone humide, près du ruisseau la Réraille. Notons la présence d'espèces aquatiques typiques des mares saumâtres littorales méditerranéennes et patrimoniales : la Ruppie maritime et la Tolypelle saline. Ces dernières ne sont pas visibles chaque année et leur expression dépend du niveau de salinité, et donc des entrées maritimes hivernales, fréquentes pendant l'hiver 2019-2020. Le suivi de population de l'espèce emblématique du site, *Cressa cretica*, a pu être réalisé à la bonne période et, selon le protocole mis en place depuis plusieurs années, la population est prospère et en bonne santé. Cependant, le développement du tamaris reste à surveiller. Le Conservatoire a réalisé le bilan décennal faisant état des suivis réalisés ces dix dernières années. Ce suivi a été poursuivi dans l'objectif de rendre compte du respect de la mesure compensatoire imposée à EDF en 2009, qui a permis la création de cet Arrêté préfectoral de protection de biotope. Une réunion a eu lieu début 2020 pour présenter ces résultats à EDF. Cette synthèse devait, ensuite, être présentée à la Direction départementale des territoires et de la mer et à la Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement Provence-Alpes-Côte d'Azur, mais le contexte sanitaire ne l'a pas permis. EDF souhaite poursuivre son partenariat avec le Conservatoire au-delà des contraintes réglementaires. Un plan de gestion est en projet pour 2022.

Surface : 10 ha

Type-s de milieu-x : zones humides littorales et garrigues

Commune-s : Martigues (13)

Statut-s réglementaire-s : APPB

Statut-s foncier-s : **propriétés :** EDF (8,67 ha), CEN Provence-Alpes-Côte d'Azur (1,14 ha)

Partenaire-s : ERDF, RTE, CR Provence-Alpes-Côte d'Azur

Intervention : depuis 2009

Salarié-e-s référent-e-s : Emeline Oulès, Bénédicte Meffre

Conservateur-riche bénévole : à pourvoir

RÉSERVE NATURELLE NATIONALE DES COUSSOULS DE CRAU ET LES PELOUSES SÈCHES DE CRAU

CONTEXTE

La steppe de Crau est un des joyaux naturels de la Provence que le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur contribue à protéger depuis plus de 40 ans. Depuis 2004, le Conservatoire est co-gestionnaire, avec la Chambre d'agriculture des Bouches-du-Rhône, de la Réserve naturelle nationale des coussouls de Crau (7 411 ha). Il gère aussi depuis 2008 le Domaine de Cossure, propriété de CDC-Biodiversité (Caisse des dépôts et consignations), vouée à la réhabilitation de pelouses sèches (357 ha). Le Conservatoire est en outre propriétaire de 550 ha de pelouses sèches à forte valeur patrimoniale, dont deux propriétés acquises en 2015 : le Coussoul d'Ase et Cabane Neuve

ACTIONS EN BREF

La gestion de la Réserve naturelle nationale des coussouls de Crau a été perturbée en 2020 par la crise sanitaire. Néanmoins, l'équipe a pu s'organiser pour maintenir la plupart des suivis et des opérations planifiées en début d'année.

On peut à nouveau souligner en 2020 l'accent mis sur les études du Criquet de Crau (p. 66). Autres suivis réalisés en 2020 :

- Le dénombrement hivernal des Outardes canepetières (et Gangas catas) et le suivi des mâles chanteurs (347 points d'écoute prospectés entre le 4 mai et le 20 juin), dans le cadre de l'enquête nationale Outarde canepetière (p. 70).
- Le Suivi temporel des oiseaux communs en Crau (STOC Crau) basé sur le protocole STOC-EPS mis en place par le Muséum national d'histoire naturelle (p. 53).
- Le suivi des espèces patrimoniales comme le Vautour percnoptère (p. 69) et le Pipit de Richard, ainsi que trois espèces d'arthropodes (*Branchipus schaefferi*, *Myriochila melancholica*, *Paradorydium paradoxum*).

Un dossier important de cette année 2020 est l'avant-projet d'extension de la Réserve naturelle. Le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur et la Chambre d'agriculture des Bouches-du-Rhône ont entamé, dès l'été 2019, les études visant à proposer une extension de la Réserve à l'horizon 2022. Différents scénarios d'extension ont été présentés aux différentes instances : Conseil scientifique et Comité consultatif de la Réserve, ainsi qu'au Conseil scientifique régional du patrimoine naturel (CSRPN). En décembre 2020, le CSRPN a donné un avis favorable au projet d'extension. La poursuite de la procédure devrait permettre de statuer en 2021 sur la surface d'extension de la Réserve naturelle, qui sera soumise à consultation publique.

Autre dossier phare, le Conservatoire participe à une expérimentation de Paiements pour services environnementaux, en réponse à un appel à projets de l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse. Le projet, porté par le Syndicat mixte de gestion de la nappe de Crau (Symcrau) en partenariat avec la Chambre d'agriculture, le Comité du foin de Crau et le Conservatoire d'espaces naturels, vise à rémunérer les exploitants agricoles pour les services rendus par leur activité en matière de protection de la ressource en eau et de la biodiversité. En Crau, le projet se focalise sur le maintien de l'exploitation extensive des prairies de fauche et des coussouls, mais vise aussi à améliorer certaines pratiques agricoles, notamment en termes d'usage d'intrants et de pesticides. Les paiements débuteront en 2021, pour une durée de cinq ans.

Le dynamisme des suivis en Crau et l'exemplarité des

Surface : 7 961 ha

Type-s de milieu-x : pelouses steppiques

Commune-s : Saint-Martin-de-Crau, Arles, Fos-sur-Mer, Istres, Miramas, Salon-de-Provence, Eyguières (13)

Statut-s règlementaire-s : Réserve naturelle nationale

Statut-s foncier-s : propriétés CEN Provence-Alpes-Côte d'Azur, CDL, département des Bouches-du-Rhône, CDC-Biodiversité, privés

Partenaire-s : CA 13 (co-gestionnaire), DREAL Provence-Alpes-Côte d'Azur, CD 13, CDL

Intervention : depuis 2004

Salarié-e-s référent-e-s : Axel Wolff

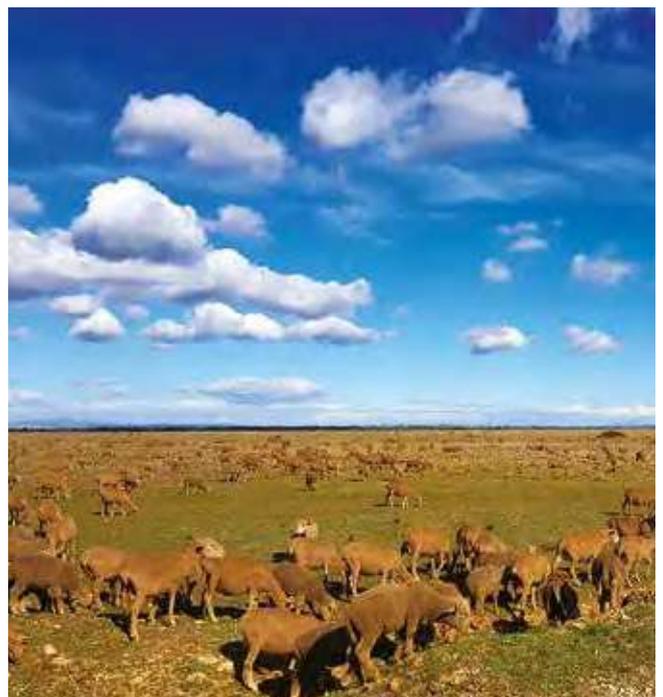
collaborations engagées avec les instituts de recherche sont illustrés par la publication en 2020 de six articles scientifiques auxquels le Conservatoire a participé.

Deux thèses ont été soutenues en 2020 :

- « Les dispositifs artificiels au service de la restauration et de la compensation écologique : de l'évaluation du risque de piège écologique aux recommandations de bonnes pratiques » (Timothée Schwartz, École pratique des hautes études)
- « Impact d'une espèce ingénieure de l'écosystème et son utilisation en restauration écologique – Le cas de Messor barbarus (L.) dans les pelouses méditerranéennes » (Tania de Almeida, IMBE).

Deux stages de Master 2 ont été encadrés par le Conservatoire : « Impacts d'un changement de pratiques pastorales sur les pelouses sèches de la Réserve naturelle nationale des coussouls de Crau » (Chloé Malik, AgroParisTech) et « Étude de l'impact de la pression de pâturage sur la population d'orthoptères de la pelouse sub-steppique de Crau » (Mathilde Alphand, Université Aix-Marseille). L'équipe de la Réserve naturelle a connu un important renouvellement en 2020, avec le départ du garde-technicien Yann Toutain, remplacé par Hubert Dupiczak début 2021, ainsi que le remplacement du coordinateur des gardes Guillaume Coste par Vincent Bertus. Thibaut Favier remplace le garde-technicien Etienne Becker, en congé parental depuis début janvier 2020.

La crise sanitaire mondiale a également fortement impacté l'activité de l'Écomusée de la Crau et les visites sur la Réserve naturelle des coussouls de Crau. L'établissement a été contraint de fermer à deux reprises pendant de longues périodes.



Moutons dans la Réserve naturelle nationale des coussouls de Crau (13)

© Hubert Dupiczak - CEN PACA

RÉSERVE NATURELLE RÉGIONALE DE LA POITEVINE-REGARDE-VENIR

CONTEXTE

En avril 2009, le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur a acquis le coussoul de Regarde-Venir, situé dans la continuité de celui de la Poitevine, dans le cadre de mesures compensatoires. En accord avec la famille Mauricheau, un projet de classement en Réserve naturelle régionale des deux propriétés voisines a été déposé au Conseil régional Provence-Alpes-Côte d'Azur. La richesse du site est en partie liée à la présence d'un habitat endémique, le coussoul. Les espèces principales justifiant la mise en réserve du site correspondent essentiellement à des espèces dites steppiques caractéristiques des milieux ouverts. Parmi celles-ci, citons l'espèce phare d'intérêt patrimonial, l'Outarde canepetière, mais aussi l'Ædicnème criard, tous deux se reproduisant sur le site. Le Ganga cata, espèce également steppique et à fort enjeu écologique, a été contacté sur le site mais uniquement en période hivernale. Enfin, au-delà des habitats de coussoul, dont l'enjeu écologique et patrimonial est souligné, les habitats humides et agricoles ne sont pas négligeables et apportent une richesse supplémentaire au site, accueillant en outre le cortège d'espèces dépendant des éléments fixes du milieu.

ACTIONS EN BREF

En dehors des suivis et des actions annuelles, la Réserve naturelle régionale de la Poitevine-Regarde-Venir a été marquée en 2020 par des actions de veille foncière et de l'éducation à l'environnement. Le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur s'est fortement mobilisé dans le cadre du débat public sur la liaison Fos-Salon dont une des variantes pourrait passer en cœur de Réserve. Le Conservatoire s'est employé notamment à rédiger un cahier d'acteurs. La clôture permettant de limiter les infractions sur le coussoul a été finalisée, grâce notamment à la participation de la maison d'arrêt de Nîmes.

Côté sensibilisation, et pour mieux faire connaître la Crau et le cycle de l'élevage, le Conservatoire, le Centre permanent d'initiatives pour l'environnement, l'éleveuse de la Poitevine-Regarde-Venir, la Maison de la transhumance, l'Écomusée de la Crau, une photographe et la Chambre d'agriculture des Bouches-du-Rhône ont poursuivi la mise en place d'une démarche pédagogique auprès de classes de CM1 et CE2.

Côté communication, le photographe Patrice Terraz est venu immortaliser la Crau et les métiers représentatifs des réserves naturelles dans le cadre d'une série exposée au congrès des réserves. Côté actions naturalistes, un inventaire spécifique « à la recherche de *Thyene coccineovittata* » a été mis en place dans l'optique de retrouver des individus de l'espèce, nouvelle pour l'Europe, détectée en 2015 au sud de la Réserve. La mise en place de relevés botaniques par l'Institut méditerranéen de biodiversité et d'écologie marine et continentale a également apporté des éléments de réponse sur la résilience du coussoul suite au dépôt d'inertes il y a plus de 60 ans.

Enfin, une convention tripartite a été signée pour la mise en place de chasse à l'arc visant à réguler les populations de sangliers sur le site et à limiter les dégâts sur l'activité agricole et pastorale.

Surface : 220 ha

Type-s de milieu-x : pelouses méditerranéennes mésothermes de la Crau à *Asphodelus fistulosus*, prairies fauchées méso-hygrophiles méditerranéennes, peupleraies blanches

Commune-s : Grans (13)

Statut-s réglementaire-s : Réserve naturelle régionale

Statut-s foncier-s : 140 ha en propriété CEN Provence-Alpes-Côte d'Azur, 83 ha de terrains privés en convention CEN Provence-Alpes-Côte d'Azur, propriété de la famille Mauricheau-Beaupré

Partenaire-s : CR Sud, commune de Grans, Maison d'arrêt de Nîmes, Mme Tissier

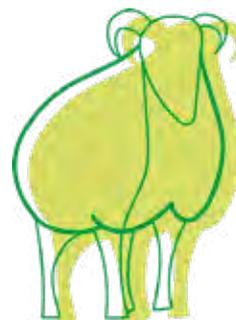
Intervention : depuis 2009

Salarié-e-s référent-e-s : Ghislaine Dusfour



© Marion Brun

Animation de la démarche pédagogique « Cycle de l'élevage et découverte de la Crau »



ÉTANG DES JONCQUIERS

CONTEXTE

L'Étang des Joncquiers est une ancienne gravière créée à l'occasion des travaux d'infrastructure de l'autoroute A51. Constitué de deux plans d'eau, il couvre une superficie de 15 ha comprenant des surfaces d'eau libre, des roselières (phragmitaies) et des prairies humides. Ces milieux accueillent une faune spécifique à fort enjeu de conservation (Rousserolle turdoïde, Blongios nain, Diane...). Depuis 2003, l'entreprise Vinci Autoroutes confie la gestion de cette zone humide dont elle est propriétaire au Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur. Cette gestion vise à assurer la conservation des richesses patrimoniales, à maintenir et à favoriser la diversité biologique du site et à sensibiliser le public.

ACTIONS EN BREF

Les suivis écologiques inscrits au plan de gestion 2019-2020 confirment une évolution très encourageante de l'avifaune paludicole, avec une augmentation significative des populations de Rousserolle turdoïde et de Blongios nain, ainsi que la première preuve de reproduction de la Nette rousse. La présence de cette espèce, encore très rare en basse vallée de la Durance, confirme l'importance de l'Étang des Joncquiers pour la conservation d'espèces d'oiseaux patrimoniales liées aux zones humides.

Dans le cadre de la Journée mondiale des zones humides, le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur a organisé une sortie réunissant treize personnes qui ont ainsi pu découvrir les modalités de gestion du site et être sensibilisées aux enjeux de préservation des zones humides. En juillet 2020, le Conservatoire a participé aux côtés d'ESCOTA au tournage de deux séquences vidéo valorisant les actions de préservation du milieu initiées sur ce site.



Travail du Castor d'Europe sur un peuplier de l'étang des Joncquiers à Meyrargues (13)

Surface : 15 ha

Type-s de milieu-x : zone humide

Commune-s : Meyrargues (13)

Statut-s règlementaire-s : réserve de chasse, réserve de pêche (étang ouest)

Statut-s foncier-s : terrains privés appartenant à la société ESCOTA-Vinci Autoroutes en convention avec le CEN Provence-Alpes-Côte d'Azur

Partenaire-s : Vinci Autoroutes, Fédération 13 de pêche et de protection des milieux aquatiques, AERMC

Intervention : depuis 2003

Salarié-e-s référent-e-s : Florence Ménétrier, Gilles Blanc, Sophie Favre-Réguillon

Conservateur-riche bénévole : Laurent Baboud

MARAI DE BEAUCHAMP



Marais de Beauchamp, Arles (13)

CONTEXTE

Les marais de Beauchamp constituent l'un des vestiges d'une végétation particulièrement originale pour la région méditerranéenne. Tous les faciès des zones humides d'eau douce y sont représentés. Le site abrite également une faune riche et diversifiée des milieux humides, dont certaines espèces en déclin au niveau national. Le site, propriété de la ville d'Arles et géré par le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur, est intégré au réseau Natura 2000 FR 9301596 - Marais de la Vallée des Baux et marais d'Arles. Il est en cours d'intégration au périmètre du Parc naturel des Alpilles. La conservation du patrimoine naturel du site passe par des actions d'entretien et de remise en état des habitats naturels, en concertation avec les usagers (chasse, élevage, commune) et par la mise en place de suivis scientifiques. Particularité de ce site : il est situé aux portes de l'agglomération arlésienne ; sa gestion doit donc intégrer son contexte urbain, une contrainte qui se révèle aussi un atout en termes de sensibilisation des populations urbaines à la préservation du patrimoine naturel.

ACTIONS EN BREF

Suite aux intempéries de 2019, le site de Beauchamp est resté officiellement fermé au public toute l'année 2020. En effet, la situation sanitaire a reporté les travaux initialement prévus en début d'année 2020 pour la sécurisation du sentier. Le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur a participé à un suivi sur la Cistude d'Europe coordonné par l'association A Rocha sur le secteur des marais de la vallée de Baux.

Surface : 23 ha

Type-s de milieu-x : zones humides

Commune-s : Arles (13)

Statut-s foncier-s : propriété de la ville d'Arles en convention avec le CEN Provence-Alpes-Côte d'Azur

Partenaire-s : Ville d'Arles, PNR Camargue

Intervention : depuis 2002

Salarié-e-s référent-e-s : Bénédicte Meffre

Conservateur-riche bénévole : à pourvoir

MARE DE LANAU

CONTEXTE

La mare de Lanau à Arles est une propriété du Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur depuis le 18 janvier 1999. Cette acquisition est issue de mesures compensatoires, dans le cadre de la construction de la ligne du TGV Méditerranée. Il s'agit d'une mare temporaire présentant un enjeu majeur pour une espèce végétale endémique de la Crau, la Germandrée de Crau *Teucrium aristatum* spp *cravense*. Le Conservatoire assure un suivi « flore » et « hydrologie » sur ce site depuis 2017, ainsi que la mise en œuvre d'un plan de gestion couvrant la période 2016-2025.

ACTIONS EN BREF

La mare a été en eau de début novembre à début avril 2020, soit cinq mois. Cette immersion a été favorable à l'expression des espèces des mares temporaires au printemps, ainsi qu'à une espèce messicole non revue depuis 2013 : *Adonis annua*, dont le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur a recensé une vingtaine de pieds. *Damasonium polyspermum* a pu être observé pour la deuxième année consécutive et les *Lythrum* spp. (*L. tribracteatum* et *L. hyssopifolia*) se sont bien exprimés. Cette année, 45 pieds de Germandrée de Crau ont pu être dénombrés, ces effectifs n'avaient pas été atteints depuis le début des années 2000 ; l'hydropériode semble donc avoir été favorable.

Notons la présence d'une espèce de Characée très rare relevée en 2020 : *Tolypella intricata*. Seulement quatre stations sont connues en France métropolitaine. Ce groupe sous inventorié souffre d'un déficit de connaissance et ses taxons ne bénéficient pas de statut de protection.

Un projet à l'initiative de l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse sur la mare de Lanau nous permet actuellement d'étudier le lien éventuel entre l'expression de la Germandrée de Crau et le niveau des eaux de surface et de la nappe phréatique.

Surface : 26 ha (moins d'1 ha pour la mare)

Type-s de milieu-x : mares temporaires

Commune-s : Arles (13)

Statut-s foncier-s : propriété du CEN Provence-Alpes-Côte d'Azur

Partenaire-s : Tour du Valat, CBNMED, EARL La Galère (éleveur), CR Provence-Alpes-Côte d'Azur

Intervention : depuis 1999

Salarié-e-s référent-e-s : Emeline Oulès, Bénédicte Meffre



Teucrium aristatum, mare de Lanau, Arles (13)

ROSELIÈRE DE BOUMANDARIEL

CONTEXTE

Dans le cadre du Contrat de baie de la Côte Bleue, une réflexion a été menée en 2016 visant à valoriser la roselière de Boumandariel. La Métropole Aix-Marseille-Provence anime cette action du Contrat de baie (Action FA9_opération 904, « Définition d'une politique pour la valorisation et la restauration de la roselière de Boumandariel »). En 2017, l'élaboration d'un plan de gestion a été confiée au Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur. Longtemps considérée comme unique zone humide de la Côte Bleue, la roselière de Boumandariel a reçu jusqu'au début des années 2000 les effluents de la station d'épuration de Sausset-ouest. Les capacités de traitement des eaux usées assurées par la zone humide ont progressivement été dépassées par l'urbanisation du secteur. Les rejets ont été arrêtés en 2003. La question de la valorisation et de la restauration de cette roselière exceptionnelle se pose donc depuis près de quinze ans. De plus, la découverte récente de deux espèces d'orthoptères très rares, le Criquet des dunes *Calephorus compressicornus* et le Grillon des Jonchaies, ainsi que de l'Euphorbe péplis, confirme la nécessité de protection de cet espace naturel en périphérie de deux zones urbaines littorales.

ACTIONS EN BREF

L'année 2020 a été riche en échanges avec les acteurs du territoire, communes, Métropole, conservateurs bénévoles... L'année s'est terminée avec le dernier Comité de Plan de gestion fin 2020 permettant de valider le document. L'étude de la compréhension du fonctionnement hydrologique du site fait partie de la vingtaine d'actions proposées aux deux communes. Cette action a été intégrée par la Métropole Aix-Marseille-Provence à la phase II du contrat de Baie, et devrait être lancée prochainement. Le Plan de gestion a été réalisé en cohérence avec le projet de conservation des petites zones humides de la Côte Bleue, porté par le Conservatoire, puisque la roselière fait partie du réseau de zones humides de la commune de Martigues.

Le plan de gestion a été réadapté suite à l'incendie d'août 2020 qui a fortement impacté la commune de Martigues sur près de 800 ha, et qui a touché la roselière et ses garrigues à Sausset-les-Pins également. Une réunion avec les deux communes a eu lieu rapidement après l'incendie et a permis d'orienter une restauration *a minima*, afin d'éviter la fragilisation du milieu et de ses espèces patrimoniales. L'Office national des forêts a réalisé une étude de risque afin de prioriser les secteurs nécessitant une intervention dès le début d'année 2021. La prise en compte des enjeux écologiques lors des travaux est, en effet, primordiale pour une bonne restauration du site en évitant les secteurs sensibles.

Surface : 9,7 ha

Type-s de milieu-x : zones humides

Commune-s : Martigues et Sausset-les-Pins (13)

Statut-s réglementaire-s : propriétés communales Martigues et Sausset-les-Pins

Partenaire-s : Métropole AMP, communes de Martigues et Sausset-les-Pins, AERMC, CD 13

Intervention : plan de gestion en cours depuis 2018

Salarié-e-s référent-e-s : Emeline Oulès

Conservateur-riche bénévole : Robin Rolland et Monique Barthélémy

LA PETITE CAMARGUE ET LES PALOUS

CONTEXTE

Les sites de la Petite Camargue (propriété du Conservatoire du littoral) et des Palous (propriété communale) sont situés sur la commune de Saint-Chamas, au bord de l'Étang de Berre. Ces deux sites forment une vaste zone humide de part et d'autre de la Touloubre, et présentent une mosaïque de milieux dans lesquels sont associées des espèces à forte valeur patrimoniale. Ces sites sont gérés par le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur depuis 1999 pour La Petite Camargue et 2002 pour Les Palous. Par leur mitoyenneté et leurs enjeux de protection similaires, ils font l'objet d'actions de gestion communes. Les objectifs de gestion consistent à concilier les usages et les activités agropastorales avec la préservation de la biodiversité du site.

LA PETITE CAMARGUE

Surface : 95 ha

Type-s de milieu-x : zones humides, milieux agropastoraux et garrigues

Commune-s : Saint-Chamas (13)

Statut-s réglementaire-s : propriété du Conservatoire du littoral, incluse, pour partie, dans le site Natura 2000 FR9301597 - marais et zones humides liés à l'Étang de Berre

Statut-s foncier-s : CDL

Partenaire-s : CDL, commune de Saint-Chamas, GIPREB

Intervention : depuis 1999

Salarié-e-s référent-e-s : Bénédicte Meffre

Conservateur-rice bénévole : à pourvoir

ACTIONS EN BREF

L'année 2020 a été marquée par le contexte sanitaire qui a fortement modifié la mise en œuvre des actions de gestion courantes du site. Toutefois, le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur a maintenu une présence régulière, afin de garantir les actions de surveillance, de suivi des espèces emblématiques du site et de gestion indispensable. Les sorties nature principalement prévues pendant la période printanière, moment du confinement strict, ont malheureusement été annulées.

Il est à noter qu'un mâle chanteur de Butor étoilé a été entendu dans la roselière des Signolles pour la première fois depuis les années 1980. Il s'agit d'un signal fort et positif permettant de confirmer que les actions de gestion de la roselière en faveur de cette espèce portent leurs fruits.



Panneau d'entrée de site sur parking aménagé de la Petite Camargue, Saint-Chamas (13)

© Emeline Ouilès - CEN PACA

LES PALOUS

Surface : 18,5 ha (propriété communale)

Type-s de milieu-x : zones humides

Commune-s : Saint-Chamas (13)

Statut-s réglementaire-s : propriété de la commune de Saint-Chamas, incluse dans le site Natura 2000 FR9301597 - marais et zones humides liés à l'Étang de Berre

Partenaire-s : CDL, commune de Saint-Chamas, GIPREB

Intervention : gestionnaire depuis 2002 et renouvellement de la convention en 2015

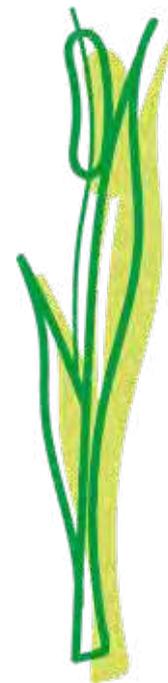
Salarié-e-s référent-e-s : Bénédicte Meffre

Conservateur-rice bénévole : Fabien Revest

ACTIONS EN BREF

Les sites de la Petite Camargue et des Palous ont bénéficié d'un printemps plutôt calme en raison de la crise sanitaire et du confinement strict qui a été mis en place à partir du 17 mars 2020. Comme chaque année, le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur a mis en défens le cordon coquillier, afin de favoriser la nidification de la Sterne naine. Cependant, ce dispositif a été allégé du fait des contraintes sanitaires qui n'ont pas permis de mobiliser simultanément plusieurs agents du Conservatoire, comme cela se fait d'habitude.

Suite à la levée du confinement en mai, une fréquentation très importante du site des Palous par les usagers a été constatée, malgré l'arrêté en cours. Ce site est un terrain communal qui n'a pas de statut de protection mais qui bénéficie de la notoriété grandissante de la Petite Camargue - site mitoyen et propriété du Conservatoire du littoral - sans en avoir l'aspect réglementaire. Le CEN PACA a constaté, durant les trois week-ends qui ont suivi le déconfinement, le non-respect de la mise en défens pour les Sternes naines à la levée du confinement. Cela n'a pas permis une reproduction des Sternes naines cette année.



SITES EN GESTION :

83 - VAR



34 SITES GÉRÉS, SOIT 5 053 HA PROTÉGÉS



• Nouveaux sites en gestion en 2020

SOMMAIRE

Ecosystèmes forestiers

- 33 Cambarette
- 33 La Bastide Brûlée*
- 34 La Garidelle
- 34 La Pardiguière
- 35 La Patronne
- 35 Châteauvieux et les Cabanons
- 36 Le Bonfin
- 36 Les Saquèdes
- 37 Peyloubier
- 37 Plaine et massif des Maures**
- 38 Vallon de Joyeuse – La Grande Pinède**

Ecosystèmes littoraux et marins

- 38 Cap Taillat, Cap Camarat et arrière-plage de Pampelonne

Gîtes à chiroptères

- 39 Gorges de Châteaudouble
- 39 Bouchonnerie des Mayons
- 40 Ponts naturels d'Entraigues
- Cabanon des Ascroix
- Les Taillades

Landes, fruticées et prairies

- 40 Château de la Môle
- 41 Château du Galoupet
- 41 Le Bombardier

Milieus artificialisés

- 42 Pifforan

Milieus rupestres ou rocheux

La Colle du Rouet

Milieus variés

- 42 Plan de la Rabelle et Bois de Malassoque
- 43 Oliveraie de Cantepèrdrix (Tulipe précoce)

Pelouses sèches

- 43 Armèrie de Belgentier du Réservoir de Morières

Zones humides

- 44 Fondurane
- 44 Marais de la Fustièrre
- 45 Lacs temporaires de Gavoty, Redon et de Bonne-Cougne**
- Mare de Bayonny

* En bleu : sites où le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur est intervenu de manière significative en 2020

**Regroupement de plusieurs sites

CAMBARETTE

CONTEXTE

La création d'une aire de stockage poids lourds au lieu-dit Cambarette-nord (commune de Tourves) par la société ESCOTA a entraîné la mise en œuvre de mesures compensatoires. L'un des volets de ces mesures est la mise en gestion, à proximité directe de l'aménagement, de 13 ha de garrigues et de milieux forestiers dominés par une chênaie blanche. Cette chênaie représente aujourd'hui un enjeu de conservation important en contexte méditerranéen du fait des conséquences du changement climatique. Le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur s'est engagé dans la gestion du site en 2019.

ACTIONS EN BREF

La gestion du site de Cambarette a fait l'objet de travaux forestiers en 2020, permettant la création de clairières en chênaie blanche, favorable au cortège des reptiles, oiseaux et invertébrés. En supprimant les taillis qui concurrencent les sujets de Chêne blanc les plus imposants, le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur entend accompagner leur développement et leur vieillissement optimal, ces arbres devenant des gîtes favorables aux cortèges entomologiques et chiroptérologiques. Le Conservatoire a également mené le suivi naturaliste des espèces floristiques et faunistiques à enjeux, afin de suivre leur évolution et leur dynamique de population.



Clairières en chênaie blanche, site de Cambarette, Tourves (83)

Surface : 13 ha

Type-s de milieu-x : milieux forestiers

Commune-s : Tourves (83)

Statut-s foncier-s : propriété d'ESCOTA sous convention avec le CEN Provence-Alpes-Côte d'Azur

Partenaire-s : ESCOTA

Intervention : depuis 2018

Salarié-e-s référent-e-s : Vincent Mariani

LA BASTIDE BRÛLÉE



La Bastide Brûlée, Fréjus (83)

© Joseph Celse

CONTEXTE

Le site de la Bastide Brûlée est issu d'une mesure d'accompagnement liée au projet d'urbanisation (Domaine des Cigales) porté par la Société d'économie mixte (SEM) Fréjus Aménagement. Une convention de gestion a été établie entre le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur, la SEM Fréjus Aménagement et la société ICADE. Ce site est essentiellement occupé par une pinède de Pin parasol et un matorral arborescent laissant place plus ponctuellement à des zones de gazons amphibies méditerranéens et de pelouses à serapias. Bien que ce site ceinture le projet d'aménagement, il abrite encore une population de Tortue d'Hermann, ainsi que plusieurs stations floristiques à enjeu (Rosier de France, Serapias méconnu, Romulée de Columna, Ophioglosse du Portugal et Isoète de Durieu).

ACTIONS EN BREF

Cette année, le plan de gestion ne prévoyait pas de suivis naturalistes. Le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur s'est donc concentré sur la gestion des espèces invasives et sur la concertation pour la mise en œuvre des obligations légales de débroussaillage (OLD), particulièrement délicates au regard des enjeux écologiques du site.

Surface : 2,5 ha

Type-s de milieu-x : pinède de Pin parasol, matorral arborescent, ruisseau temporaire, gazons amphibies méditerranéens, prairies à serapias

Commune-s : Fréjus (83)

Statut-s règlementaire-s : dossier d'APPB en attente d'instruction

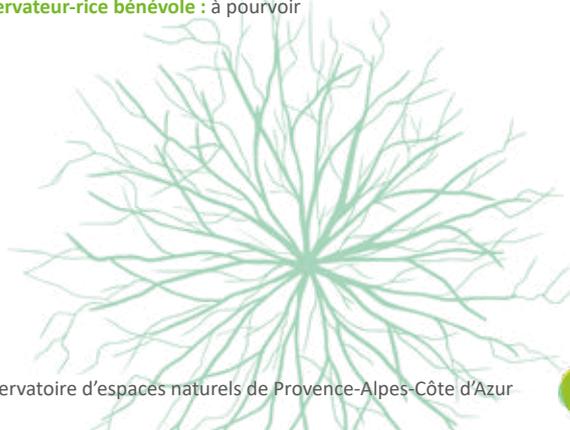
Statut-s foncier-s : propriété privée sous convention avec le CEN Provence-Alpes-Côte d'Azur

Partenaire-s : SEM Fréjus Aménagement, ICADE, Logis familial varois

Intervention : depuis 2015

Salarié-e-s référent-e-s : Joseph Celse

Conservateur-riche bénévole : à pourvoir



LA GARIDELLE

CONTEXTE

Le site de la Garidelle est issu de la compensation liée à l'extension d'une carrière exploitée par la SOMECA. Le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur intervient sous bail emphytéotique de trente ans pour la gestion conservatoire des 35 ha du site de la Garidelle. Celui-ci abrite de petites populations de Tortue d'Hermann, d'Ophrys de Provence et de Violette de Jordan. Un plan de gestion a été rédigé et validé en 2015. Il sera évalué en 2021 après cinq ans de mise en œuvre.

ACTIONS EN BREF

La révision budgétaire et la crise sanitaire n'ont pas permis au Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur de mener à bien le suivi floristique de la flore patrimoniale du site de la Garidelle. Le dernier inventaire datant de 2019, cette action peut être menée tous les deux ans sans compromettre la conservation des espèces floristiques visées : Violette de Jordan et Ophrys de Provence.

Deux jours de prospection sur site à l'automne ont permis de mettre en œuvre le protocole national de suivi du Lézard ocellé standardisé (Plan national d'actions). Localement, un système de mailles géoréférencées a été positionné sur l'ensemble cartographique des 35 ha du site de la Garidelle. Dix mailles sont tirées aléatoirement, l'observateur passe une demi-heure dans sa maille et note s'il observe l'espèce. Cette année l'espèce n'a pas été observée. Le protocole est mis en place de fin septembre à tout début novembre en fonction des conditions météorologiques. Il sera poursuivi en 2021.

Un point d'eau provisoire est installé à la Garidelle depuis un an. Cette action répond à l'objectif du plan de gestion d'améliorer la capacité d'accueil du site de la Garidelle en faveur de la Tortue d'Hermann. Ce point d'eau a été installé en avril de façon à pouvoir être alimenté par les précipitations hivernales. Cette année, le suivi de la mise en eau de la mare nous a permis de relever une mise en eau dès les premières pluies de septembre.

Surface : 35 ha en emphytéose CEN Provence-Alpes-Côte d'Azur (pour 27 ans)

Type-s de milieu-x : milieux forestiers, landes, pelouses sèches, culture

Commune-s : Callas (83)

Statut-s réglementaire-s : à statuer

Statut-s foncier-s : terrains privés appartenant à la SOMECA en convention CEN Provence-Alpes-Côte d'Azur

Partenaire-s : SOMECA

Intervention : depuis 2014

Salarié-e-s référent-e-s : Hélène Camoin

Conservateur-riche bénévole : à pourvoir



Mare de la Garidelle, Callas (83)

LA PARDIGUIÈRE



© Romain Levasseur

Cistude d'Europe juvénile

CONTEXTE

Le site a été classé en Arrêté préfectoral de protection de biotope (APPB) en 2006, suite au projet d'extension de la ZAC des Lauves. Par sa situation au nord de la Plaine des Maures, ce site présente une géologie particulière. Des bancs rocheux alternent avec des affleurements argileux et des plateaux boisés. Il en résulte une mosaïque de pelouses, maquis, pinèdes et forêts de Chêne-liège qui constituent autant d'habitats pour la faune et la flore.

ACTIONS EN BREF

L'APPB de Saint-André La Pardiguière a enfin révélé, en août 2020, la présence d'un adulte de Pélobate cultripède (crapaud) observé dans le cadre d'un chantier volontaire d'arrachage d'espèces exotiques envahissantes initié par le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur. Après les enregistrements acoustiques et la détection de têtards, un individu adulte a pu être contacté. La population de Cistude d'Europe a fait l'objet d'un suivi par capture-marquage-recapture (CMR) avec plus de 130 individus différents marqués.

Le Conservatoire a poursuivi la lutte contre les espèces exotiques envahissantes, avec l'arrachage de la Lampourde d'Italie sur les points d'eau du site, et la pose de nouvelles bâches sur certains individus de Figuier de Barbarie, permettant leur élimination sans intervention d'arrachage.

Le site bénéficie du programme « Motiv'Biodiv' – J'observe et je préserve », porté par le Conservatoire dans le but de fédérer des groupes d'observateurs bénévoles de la nature en groupes pour la sensibilisation, le suivi et la protection du site.

Surface : 400 ha

Type-s de milieu-x : pinèdes de Pin parasol, matorral arborescent, ruisseau temporaire, gazons amphibies méditerranéens, prairies à serapias, affleurements de pélites, vignes et oliveraie

Commune-s : Le Cannet-des-Maures et Le Luc-en-Provence (83)

Statut-s réglementaire-s : APPB

Statut-s foncier-s : propriétés privées, propriété du CEN Provence-Alpes-Côte d'Azur

Partenaire-s : communes du Luc-en-Provence et du Cannet-des-Maures, Communauté de communes Cœur du Var, SOPTOM, Département du Var, DDTM, DREAL Provence-Alpes-Côte d'Azur

Intervention : depuis 2012

Salarié-e-s référent-e-s : Perrine Laffargue, Antoine Catard, Vincent Mariani

Conservateur-riche bénévole : à pourvoir

LA PATRONNE

CONTEXTE

Propriété du Conservatoire du littoral, le site de la Patronne abrite des milieux variés depuis La Môle et sa ripisylve en fond de vallon jusqu'en crête, en passant par un versant d'ubac très densément occupé par des maquis et des boisements méditerranéens de Chêne-liège et de Pin maritime. Ce site abrite une zone d'appui de Défense de la forêt contre les incendies (DFCI), seule zone faisant aujourd'hui l'objet d'une gestion.

ACTIONS EN BREF

En 2020, le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur a ciblé, dans le cadre d'inventaires, la flore, les reptiles et les oiseaux. Le site abrite une richesse floristique importante liée à la ripisylve de La Môle et son versant en ubac qui mérite également une attention particulière. La présence de la Vesce élevée *Vicia altissima*, espèce protégée au niveau national, constitue l'un des enjeux majeurs du site. Sur le volet faune, bien que non observée cette année, la Tortue d'Hermann figure en premier plan. Les prospections 2020 ont notamment permis d'observer la Diane, la Cistude d'Europe, le Circaète Jean-le-Blanc, le Milan noir et le Guêpier d'Europe.

Au total, 48 missions de surveillance ont été réalisées sur le territoire. Neuf procédures d'infractions ont été engagées. Le Conservatoire a supervisé des travaux forestiers liés à la DFCI et à l'entretien de la piste.

Surface : 108 ha

Type-s de milieu-x : ripisylve, forêt méditerranéenne, maquis

Commune-s : La Môle (83)

Statut-s foncier-s : Conservatoire du littoral

Partenaire-s : Conservatoire du littoral

Intervention : depuis 2007

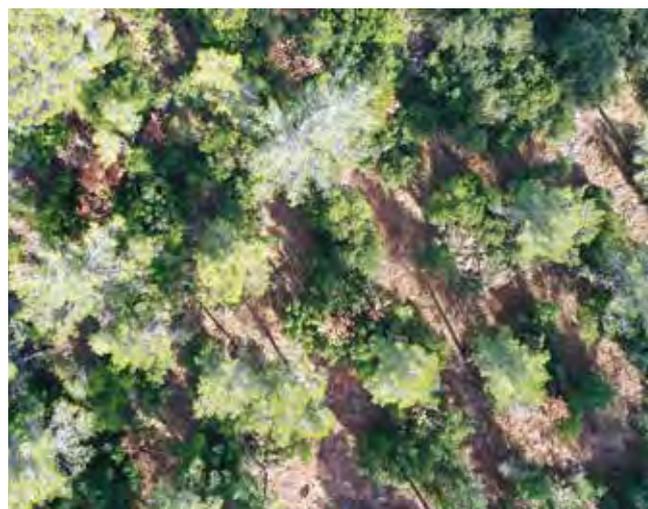
Salarié-e-s référent-e-s : Antoine Catard, Raymond Viala



Ripisylve de La Môle (83)

© Joseph Ceise

CHÂTEAUVIEUX ET LES CABANONS



© Vincent Mariani - Association S'PECE

Débroussaillage en faveur de la Tortue d'Hermann

CONTEXTE

La création d'un parc photovoltaïque de 12 ha sur la commune de La Motte au lieu-dit Châteaueux et les Cabanons par la société ENGIE Green, a entraîné la mise en œuvre de mesures compensatoires en faveur notamment de la Tortue d'Hermann, présente sur le site. Ainsi, 12,5 ha d'espaces naturels à proximité directe du parc photovoltaïque ont été mis en gestion auprès du Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur, afin de garantir la préservation des enjeux écologiques identifiés sur toute la durée de l'exploitation électrique du site.

ACTIONS EN BREF

Le site de Châteaueux et les Cabanons subit une déprise agricole, et principalement pastorale, depuis les années 1950. Les espaces initialement aménagés en restanques ont été progressivement colonisés par la strate ligneuse, et principalement par des pinèdes et des chênaies vertes denses. La population de Tortue d'Hermann a alors vu ses habitats modifiés et moins favorables sur l'ensemble du site. Dans le cadre du suivi de la population, trois individus différents ont, à ce jour, été identifiés via le protocole de capture-marquage-recapture (CMR). Afin d'augmenter les surfaces d'habitats disponibles pour l'ensemble du cycle de vie de la Tortue, le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur a initié en 2020 des actions de débroussaillage en mosaïque. Il a également mis en place une convention pastorale associée à un cahier des charges précis pour l'entretien des ouvertures et des pelouses existantes, prenant en compte la préservation des enjeux écologiques du site. Après concertation avec les propriétaires concernés, une piste traversant un des sous-sites gérés a été interdite à la circulation motorisée, afin de limiter l'érosion des espaces naturels et de garantir la préservation de la faune et de la flore associées.

Surface totale : 12,5 ha

Type-s de milieu-x : écosystèmes forestiers

Commune-s : La Motte (83)

Statut-s réglementaire-s : à statuer

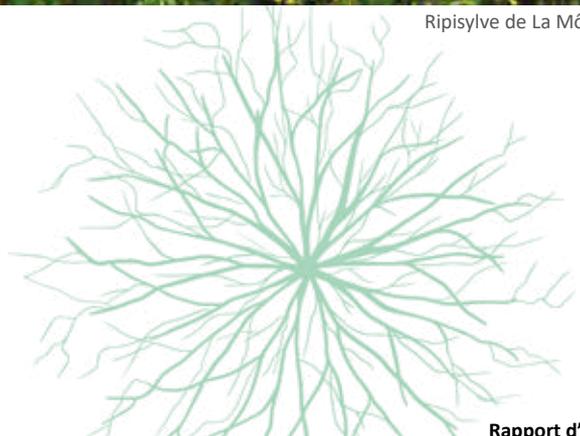
Statut-s foncier-s : propriétés privées sous bail emphytéotique ENGIE Green, sous convention avec le CEN Provence-Alpes-Côte d'Azur

Partenaire-s : ENGIE Green

Intervention : depuis 2018

Salarié-e-s référent-e-s : Vincent Mariani

Conservateur-riche bénévole : à pourvoir



LE BONFIN



© Joseph Celse

Site du Bonfin, Fréjus (83)

CONTEXTE

La mise en gestion du site du Bonfin est issue d'une mesure compensatoire liée à un projet d'urbanisation porté par la Société d'économie mixte (SEM) Fréjus Aménagement. Une convention de gestion a été établie en 2015 entre le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur, la SEM et les propriétaires du site. Ce site abrite une diversité d'habitats caractéristiques de la dépression permienne (gazons amphibies méditerranéens, pelouses à serapias et maquis à Chêne-liège notamment). Parmi les espèces emblématiques du site figurent la Tortue d'Hermann, le Serapias méconnu, le Serapias d'Hyères et l'Isoète de Durieu.

ACTIONS EN BREF

Cette année, le plan de gestion - tout comme l'arrêté préfectoral cadrant la mesure compensatoire - ne prévoyait pas de suivis naturalistes. Le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur a mis en œuvre plusieurs actions sur le site parmi lesquelles : l'entretien manuel des ouvertures réalisées en faveur de la Tortue d'Hermann ; l'arrachage et le traitement des espèces végétales exogènes envahissantes (Figuier de Barbarie) ; l'entretien des gîtes à Lézard ocellé et nichoirs à Rollier d'Europe ; l'adaptation des pratiques de débroussaillages (OLD).

Surface : 5 ha

Type-s de milieu-x : gazons amphibies méditerranéens, pelouses à serapias, matorral arborescent, ruisseau temporaire

Commune-s : Fréjus (83)

Statut-s réglementaire-s : dossier d'APPB en attente d'instruction

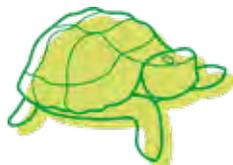
Statut-s fonciers-s : propriété privée sous convention avec le CEN Provence-Alpes-Côte d'Azur

Partenaire-s : SEM Fréjus aménagement, Consorts Andrau, Copropriété Lou Capitou

Intervention : depuis 2015

Salarié-e-s référent-e-s : Joseph Celse

Conservateur-rice bénévole : à pourvoir



LES SAQUÈDES

CONTEXTE

Le site des Saquèdes est issu d'une mesure compensatoire liée à un projet d'urbanisation porté par la Société d'économie mixte d'aménagement de Sainte-Maxime. Le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur a établi une convention de gestion avec la ville de Sainte-Maxime qui prévoit un bail emphytéotique de 99 ans. Ce bail permettra au Conservatoire de mettre en œuvre la gestion dans de bonnes conditions. Le site abrite une surface importante de maquis à Chêne-liège plus ou moins dégradé, ainsi que des milieux semi-ouverts témoignant d'anciennes activités agricoles. Le ruisseau temporaire des Saquèdes fait également partie de cet ensemble qui abrite les espèces emblématiques telles que la Tortue d'Hermann, le Lézard ocellé, le Serapias méconnu et l'Isoète de Durieu.

ACTIONS EN BREF

Le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur a poursuivi en 2020 la gestion du site des Saquèdes comprenant des suivis naturalistes ciblés sur les espèces à enjeux : Tortue d'Hermann, Lézard ocellé, Serapias méconnu et Isoète de Durieu. Depuis 2015, le suivi de la Tortue d'Hermann par le Conservatoire, réalisé par capture-marquage-recapture, a permis de marquer vingt-quatre individus. Le Lézard ocellé a également été observé cette année ; il exploite plusieurs gîtes créés spécialement pour lui.

Parmi les actions mises en œuvre cette année figure la gestion du mimosa, espèce invasive sur laquelle le Conservatoire expérimente des méthodes de traitement en vue de son éradication.



© Joseph Celse

Oliveraie en friche des Saquèdes, Sainte-Maxime (83)

Surface : 35,5 ha

Type-s de milieu-x : maquis à Chêne-liège, maquis à cistes et Lavande des îles d'Hyères, pelouses à serapias, gazons amphibies méditerranéens à Isoète de Durieu, ruisseau temporaire

Commune-s : Sainte-Maxime (83)

Statut-s foncier-s : propriété de la commune de Sainte-Maxime en convention avec le CEN Provence-Alpes-Côte d'Azur

Statut-s réglementaire-s : dossier d'APPB en attente d'instruction

Partenaire-s : Ville de Sainte-Maxime

Intervention : depuis 2015

Salarié-e-s référent-e-s : Joseph Celse

Conservateur-rice bénévole : à pourvoir

PEYLOUBIER



Tortue d'Hermann

© Joseph Celse

CONTEXTE

Peyloubier est un site de la Plaine des Maures issu de la mesure compensatoire liée au projet d'extension de l'aire d'autoroute de Vidauban et de Canaver porté par ESCOTA. Le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur a établi une convention de gestion avec ESCOTA pour sa gestion sur trente ans. Ce site abrite une surface importante de maquis bas et de maquis haut, des gazons amphibies méditerranéens, des ruisseaux temporaires, des pinèdes de Pin maritime et des boisements de Chêne blanc. Parmi les espèces emblématiques du site figurent la Tortue d'Hermann, le Léopard ocellé, le Pélodyte ponctué, le Serapias méconnu, l'Isoète de Durieu et la Gagée de Bohème.

ACTIONS EN BREF

Le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur a poursuivi les suivis floristiques et faunistiques en 2020 sur le site de Peyloubier. Le suivi par capture-marquage-recapture réalisé sur la Tortue d'Hermann a permis de marquer le 50^e individu depuis 2016. L'année 2020 a également été marquée par l'entretien et l'agrandissement des clairières réalisées en faveur de l'espèce sur les parties les plus fermées du site du Petit Peyloubier. On notera enfin la création de cinq gîtes à Léopard ocellé supplémentaires visant à améliorer les capacités d'accueil

Surface : 34 ha

Type-s de milieu-x : maquis bas et maquis haut, gazons amphibies méditerranéens, ruisseaux temporaires, pinède de Pin maritime et boisements de Chêne blanc

Commune-s : Vidauban (83)

Statut-s réglementaire-s : dossier d'APPB en attente d'instruction

Statut-s foncier-s : propriété d'ESCOTA et propriété privée

Partenaire-s : ESCOTA

Intervention : depuis 2016

Salarié-e-s référent-e-s : Joseph Celse

Conservateur-riche bénévole : à pourvoir

PLAINE ET MASSIF DES MAURES

CONTEXTE

La Plaine et le Massif des Maures constituent un point chaud de la biodiversité au niveau international. L'Ubac des Maures et le Bois du Rouquan, sur lesquels nous intervenons, présentent une formidable variété d'espèces et d'habitats patrimoniaux. La gestion mise en œuvre doit permettre de prendre en compte l'ensemble de leurs besoins. La préservation des populations de Tortue d'Hermann reste toutefois la préoccupation majeure sur ces sites, pour leur plus grande partie inclus dans la Réserve naturelle de la Plaine des Maures.

ACTIONS EN BREF

Suite à la découverte en 2018 d'une importante station de Myriophylle aquatique (plante aquatique oxygénante) au sein du domaine de Saint-Julien d'Aille (plan d'eau et canaux), le site avait fait l'objet en 2019 de plusieurs opérations d'éradication. Le suivi de l'espèce réalisé cette année révèle la réapparition de plusieurs foyers sur les zones traitées, soulignant la difficulté de gestion de cette espèce invasive. De nouvelles opérations d'arrachage devraient être réalisées prochainement. À noter que le site abrite une colonie de Murin de Bechstein (dans une cavité arboricole). Afin de favoriser cette espèce comme d'autres chiroptères, le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur a réalisé la pose de deux nichoirs au sein de la ripisylve de l'Aille. Sur l'Ubac des Maures, le Conservatoire a effectué un suivi des chiroptères à l'intérieur du réseau minier avec des enregistrements au printemps, en été et en hiver. Ce travail a permis de détecter la présence du Grand Rhinolophe, espèce très méconnue sur ce territoire et dont on ne connaissait pas jusqu'alors de gîte dans le massif des Maures. Le projet d'aménagement d'un gîte à chiroptères a été déposé au travers d'un contrat Natura 2000 sur le vieux bâti de Saint-Daumas. Un cahier des charges a été réalisé et le projet a été validé en fin d'année pour une mise en œuvre en 2021.

Le Conservatoire a engagé, à l'été 2020, un suivi - toujours en cours - des mammifères par piège photographique. En décembre, ce travail a permis de détecter le passage d'une meute de loups sur le site. Les photos obtenues permettent de confirmer l'espèce sur le site et, au-delà, sur la commune du Cannet-des-Maures ainsi que sur la Réserve naturelle nationale où l'espèce n'avait pas été confirmée.

Surface totale : 224 ha

Type-s de milieu-x : suberaies, pinèdes de Pin parasol, matorral arborescent, ruisseaux temporaires, gazons amphibies méditerranéens, prairies à serapias, dalles rocheuses

Commune-s : Le Cannet-des-Maures et Vidauban (83)

Statut-s réglementaire-s : RNN

Statut-s foncier-s : propriété privée sous convention avec le CEN Provence-Alpes-Côte d'Azur (site de Saint-Julien d'Aille), propriété du CEN Provence-Alpes-Côte d'Azur sur 190 ha

Partenaire-s : Département du Var, CR Provence-Alpes-Côte d'Azur

Intervention : depuis 1999

Salarié-e-s référent-e-s : Antoine Catard, Joseph Celse

VALLON DE JOYEUSE - LA GRANDE PINÈDE

CONTEXTE

Le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur est propriétaire de 10 ha de terrains dans le vallon de Joyeuse depuis 1991 et travaille sur un ensemble de terrains privés sous convention situés à proximité. Ces sites sont situés entre la commune de Callas et le massif de la Colle du Rouet. Leur intérêt écologique est lié à la diversité des milieux (forêts méditerranéennes, milieux ouverts, prairies de fauche ponctuées par des haies ou des bosquets de mûriers, prairies humides, mares temporaires). Le cortège entomologique y est très riche, ainsi que le cortège herpétologique avec 18 espèces. Deux espèces patrimoniales y sont présentes : la Tortue d'Hermann et la Cistude d'Europe.

ACTIONS EN BREF

En 2020, le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur, animateur du Plan national d'actions Tortue d'Hermann, a réalisé un bilan des méthodes de marquage des individus de Tortue d'Hermann depuis 1995, date à laquelle les premiers marquages ont été réalisés dans le Vallon de la Joyeuse et sur le site de la Grande Pinède. Les codes utilisés pour marquer les individus observés dépendaient des différentes structures missionnées pour la préservation de l'espèce telles que la Station d'observations et de protection des tortues et de leurs milieux (SOPTOM), l'École pratique des hautes études (EPHE) et le Conservatoire d'espaces naturels. Afin de poursuivre le marquage des individus sur les sites gérés par le Conservatoire et d'identifier de nouveaux individus, un seul code a été discuté et validé avec la SOPTOM.



© Lilly Gallet - CEN PACA

Zones débroussaillées en mosaïque

Surface : 284 ha

Type-s de milieu-x : forêt méditerranéenne, mares temporaires, milieux agricoles

Commune-s : Callas (83)

Statut-s réglementaire-s : site Natura 2000

Statut-s fonciers-s : propriétés privées (dont 10 ha au CEN Provence-Alpes-Côte d'Azur)

Partenaire-s : propriétaires privés, commune de Callas, SOPTOM, CAD, CR Provence-Alpes-Côte d'Azur

Intervention : depuis 1992

Salarié-e-s référent-e-s : Hélène Camoin

Conservateur-riche bénévole : à pourvoir

CAP TAILLAT, CAP CAMARAT ET ARRIÈRE-PLAGE DE PAMPELONNE

CONTEXTE

Le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur gère un des joyaux de la côte varoise, le Cap Taillat, qui attire continuellement de nombreux visiteurs à terre et en mer. Cet ensemble de côtes rocheuses et sablonneuses, ainsi que les maquis situés à l'arrière de la frange littorale, constituent des espaces naturels préservés de l'urbanisation par le Conservatoire du littoral, propriétaire du site, et restaurés par le Conservatoire d'espaces naturels, gestionnaire. Le site a été marqué par le passage de l'incendie de l'été 2017, mais également en 2018 par la pollution d'hydrocarbures liée à la collision de deux navires au nord de la Corse. L'équipe intervient toute l'année sur l'arrière-plage de Pampelonne, également de réputation mondiale. Elle assure la surveillance et la gestion des éléments patrimoniaux établis au sein de la plage et de l'arrière-plage, soit un linéaire de 4,5 km.

ACTIONS EN BREF

L'année 2020 était la dernière année du suivi post-incendie par capture-marquage-recapture ciblé sur la Tortue d'Hermann. Démarré après l'incendie de 2017, ce suivi a été réalisé par le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur, en partenariat avec le Parc national de Port-Cros. Il n'a pas permis de contacter l'espèce cette année sur les mailles échantillonnées. Si la revégétalisation spontanée du site est assez rapide, le taux de survie de la population de Tortue d'Hermann suite à l'incendie a été très faible. Cela implique un pas de temps nécessairement long avant qu'une population fonctionnelle puisse éventuellement se reconstituer à partir des individus présents sur les zones adjacentes non incendiées.

La surveillance des sites constitue l'axe principal de l'intervention des gardes du littoral du Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur. En 2020, ils ont effectué une surveillance spécifique pendant les confinements, car des arrêtés empêchaient l'accès aux sites littoraux. La surveillance maritime a débuté le 1^{er} juin.

L'entretien et le renouvellement des aménagements constituent également un pilier de l'action des gardes. En particulier, en 2020, ils ont ainsi mené des travaux de renforcement de marches d'escaliers et des chantiers d'amélioration à proximité de la poudrière napoléonienne sur le Cap Camarat. Ils ont également réalisé des retraits de béton, des travaux de bûcheronnage et sur clôture sur le secteur du Cap Taillat. Enfin, ils ont supervisé des travaux forestiers et de mise en défens.

Surface : 203 ha (dont 63 ha de DPM)

Type-s de milieu-x : pinèdes de Pin parasol, matorral arborescent, littoral rocheux, dunes, zones humides littorales

Commune-s : Ramatuelle (83)

Statut-s réglementaire-s : site classé et sites inscrits

Statut-s fonciers-s : CDL

Partenaire-s : CDL, commune de Ramatuelle, CC Golfe de Saint-Tropez, PN Port-Cros, DREAL Provence-Alpes-Côte d'Azur, CR Provence-Alpes-Côte d'Azur, Département du Var

Intervention : depuis 1992

Salarié-e-s référent-e-s : Raymond Viala, André Martinez-Humayou

GORGES DE CHÂTEAUDOUBLE

CONTEXTE

Propriété de la commune de Châteaudouble, la forêt de Châteaudouble, soumise au régime forestier, couvre les Gorges de Châteaudouble. Dans le cadre d'une convention tripartite avec l'Office national des forêts et la commune, le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur intervient auprès de ces deux institutions avec, pour objectif principal, la conservation des habitats naturels remarquables forestiers, rupestres, souterrains et riverains des gorges de la Nartuby, ainsi que la préservation des espèces animales et végétales remarquables qu'ils abritent.

ACTIONS EN BREF

Le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur a réalisé le suivi de la grotte aux chauves-souris du site de Châteaudouble à quatre reprises : trois comptages en période de mise bas et un suivi en période de transit automnal. Fin juin 2020, environ 10 000 individus ont été comptés en sortie de gîte. Une photographie prise le 10 juillet par Jean-Michel Bompar a révélé la présence de 33 jeunes *Rhinolophes euryales*.

Le suivi des espèces patrimoniales (*Raiponce de Villars* et *Sabline du Verdon*) de la Baume Saint-Jean a été réalisé avec l'animatrice Natura 2000 du site (*Dracénie Provence Verdon Agglomération*). Ainsi, ce sont 79 *Sablins du Verdon* et 108 *Raiponses de Villars* qui ont été dénombrées en 2020.

Le partenariat avec l'Office national des forêts et la commune de Châteaudouble se poursuit dans le cadre de la gestion du patrimoine naturel des Gorges de Châteaudouble.

Surface : 457 ha

Type-s de milieu-x : forêt méditerranéenne, grottes, falaises

Commune-s : Châteaudouble (83)

Statut-s réglementaire-s : APPB, Natura 2000

Statut-s fonciers-s : terrain communal en convention avec l'ONF et le CEN Provence-Alpes-Côte d'Azur

Partenaire-s : commune de Châteaudouble, ONF, CAD, Syndicat mixte de la Provence Verte, Département du Var, CR Provence-Alpes-Côte d'Azur, DREAL Provence-Alpes-Côte d'Azur, LPO

Intervention : depuis 2007

Salarié-e-s référent-e-s : Perrine Laffargue, Vincent Mariani

Conservateur-riche bénévole : à pourvoir



BOUCHONNERIE DES MAYONS



© Hélène Camoin - CEN PACA

Murins à oreilles échancrées

CONTEXTE

Le gîte de reproduction de la Bouchonnerie des Mayons est le plus petit gîte de reproduction de chiroptères géré par le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur. Il a toutefois accueilli pendant une dizaine d'années deux colonies d'espèces de chauves-souris : le Murin à oreilles échancrées et le Petit Rhinolophe.

ACTIONS EN BREF

Concernant le comptage annuel et la colonie de Murin à oreilles échancrées, les effectifs ont augmenté jusqu'en 2019. Les effectifs post-reproduction étaient alors de 109 individus (adultes et juvéniles). En 2020, le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur a constaté une diminution de la colonie pour la première fois depuis dix ans. Les effectifs sont aujourd'hui de 61 individus (adultes et juvéniles) après comptage en juillet. On constate également une arrivée et un départ plus précoces. Les observations successives du gîte durant la période d'occupation confirment des mouvements inhabituels de la colonie.

L'animatrice du site Natura 2000 « Plaine et Massif des Maures » du Syndicat mixte du massif des Maures, travaille depuis deux ans avec le Conservatoire en appui aux inventaires des chiroptères de la commune des Mayons. À ce titre, trois propriétaires, chez lesquels la présence de chauves-souris a été signalée, ont été contactés.

Ce partenariat permet une meilleure connaissance et un meilleur suivi des gîtes à chauves-souris à l'échelle communale. Il offre également l'occasion de rencontrer les propriétaires et de vérifier la présence potentielle de Petit Rhinolophe, de s'informer sur la date de la première occupation des gîtes de façon à la corréliser avec la date de disparition de la colonie de la Bouchonnerie.

Type-s de milieu-x : bâti

Commune-s : Les Mayons (83)

Statut-s réglementaire-s : aucun

Statut-s fonciers-s : bâtiment communal

Partenaire-s : commune des Mayons, CR Provence-Alpes-Côte d'Azur, Département du Var

Intervention : depuis 2000

Salarié-e-s référent-e-s : Hélène Camoin

Conservateur-riche bénévole : à pourvoir

PONTS NATURELS D'ENTRAIGUES

CONTEXTE

Les Ponts naturels d'Entraigues en tuf présentait un fort intérêt paysager et historique. Malheureusement l'un des deux ponts a subi un effondrement en 2018 probablement induit par l'activité humaine antérieure. Il abrite une colonie de chiroptères d'intérêt patrimonial (Minoptère de Schreibers, Murin de Capaccini, Petit Murin et Grand Murin) et une flore bryophytique remarquable. L'Argens, sur cette portion, présente aussi un intérêt hydrobiologique majeur (invertébrés aquatiques). La maîtrise foncière d'une parcelle de 0,8 ha renforce la légitimité du Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur pour intervenir sur ce site.

ACTIONS EN BREF

Le site d'Entraigues a fait l'objet d'une attention toute particulière en 2020, notamment face à l'urgence de la dégradation du site, des enjeux écologiques associés et de la nécessité de fédérer les acteurs de ce territoire en faveur de sa préservation. Soutenu par l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse, le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur porte un projet de restauration de la trame turquoise supportée par le site en bord d'Argens, comprenant une mise en défens et des actions de restauration. Une convention de gestion avec l'ensemble des sept acteurs du site a également été construite pour garantir la préservation de 2 ha supplémentaires. En 2021, la surface totale du site géré s'étendra donc à 4 ha. L'objectif du Conservatoire reste la conservation des enjeux nationaux et internationaux du site, dans le but de regagner un bon état de protection de ceux-ci, dégradés depuis plusieurs dizaines d'années.

Surface : 2 ha

Type-s de milieu-x : pont de tufs, ripisylve, grotte

Commune-s : Le Cannet-des-Maures, Vidauban (83)

Statut-s règlementaire-s : Natura 2000

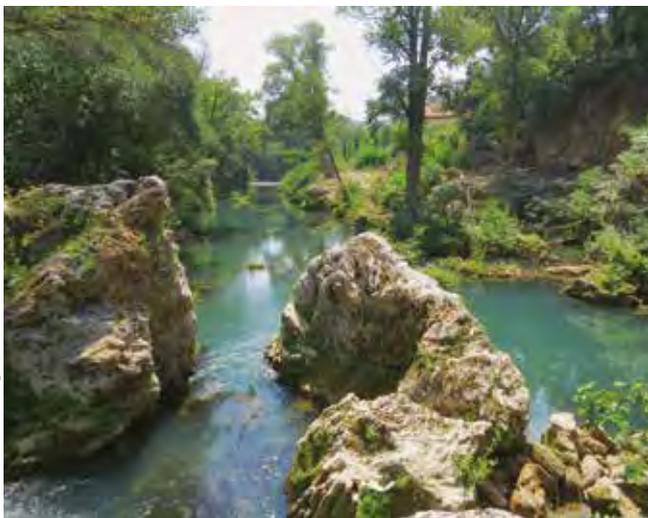
Statut-s foncier-s : propriétés privées, propriété du CEN Provence-Alpes-Côte d'Azur

Partenaire-s : Société SHEMA, communes du Cannet-des-Maures et de Vidauban, Syndicat mixte de la Provence verte, Syndicat des eaux d'Entraigues, maraîchers, Département du Var, AERMC, CR Provence-Alpes-Côte d'Azur, DREAL Provence-Alpes-Côte d'Azur

Intervention : depuis 2007

Salarié-e-s référent-e-s : Vincent Mariani

Conservateur-rice bénévole : à pourvoir



L'Argens, sur le site d'Entraigues (83)

CHÂTEAU DE LA MÔLE



© Joseph Celse

Le Château de la Môle (83)

CONTEXTE

Le site du Château de La Môle a été acquis en 2015 par Patrice de Colmont, désireux de mettre en œuvre un projet agro-écologique remarquable. Formalisé avec l'aide d'Olivier Hébrard (Terre et Humanisme), ce projet agro-écologique s'intègre dans une démarche paysanne où l'agriculture doit être envisagée sur la base des méthodes les plus respectueuses des sols, de la faune, de la flore et des écosystèmes. Convaincu des bénéfices mutuels que ce respect peut induire sur la nature et les cultures elles-mêmes, Patrice de Colmont souhaite témoigner de la possibilité de cultiver des produits sains avec les ressources locales tout en favorisant la flore et la faune du site. Pour ce faire, il sollicite le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur dans un premier temps pour un diagnostic écologique, puis pour la mise en place d'actions d'amélioration d'habitats naturels, enfin pour un suivi de la population de Tortue d'Hermann, de façon concomitante avec la remise en culture progressive et mesurée de la partie basse du domaine.

ACTIONS EN BREF

Le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur a, cette année encore, mis en œuvre le suivi de la population de Tortue d'Hermann par capture-marquage-recapture (CMR), ainsi que celui portant sur l'amélioration des habitats. Le suivi par CMR a permis de préciser l'effectif de la population qui compte environ 90 individus. L'équipe du Conservatoire a pu compter sur l'appui d'une stagiaire, Cécilia Louis, pour réaliser ce suivi. Le site du château de la Môle abrite également une colonie de Murin de Bechstein dont le suivi en 2020 n'a pas permis la mise en évidence de reproduction. Seuls des adultes ont été contactés en sortie de gîte. Les prochains suivis permettront de préciser l'exploitation du site faite par cette espèce d'enjeu majeur.

Surface : 150 ha

Type-s de milieu-x : prairies, maquis à Chêne-liège, châtaigneraie, gazons amphibies méditerranéens, ruisseau temporaire

Commune-s : La Môle (83)

Statut-s foncier-s : propriété privée

Partenaire-s : Patrice de Colmont

Intervention : depuis 2016

Salarié-e-s référent-e-s : Joseph Celse

Conservateur-rice bénévole : à pourvoir

CHÂTEAU DU GALOUPET



© Joseph Celse

Château du Galoupet, La Londe-les-Maures (83)

CONTEXTE

Le Château du Galoupet à La Londe-les-Maures est un domaine viticole de plus de 150 ha, racheté récemment par le groupe Moët Hennessy. Le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur a été sollicité en 2020 en vue d'établir un partenariat visant la prise en compte et la valorisation des milieux naturels du site (environ 75 ha) mais également du complexe agricole. Le domaine est en reconversion Agriculture biologique et souhaite cultiver une partie du domaine en biodynamie. La volonté du domaine est de restaurer une pratique agricole compatible avec la biodiversité notamment via l'agroforesterie. Le Conservatoire accompagnera cette transition agroécologique de sorte que les enjeux écologiques du site puissent être pris en compte au mieux. À ce titre, le Conservatoire est missionné pour élaborer un plan de gestion du domaine et accompagner sa mise en œuvre sur une durée de cinq ans. Il est à noter que la quasi intégralité des milieux naturels du site (maquis et suberaie essentiellement) ont subi le vaste incendie de 2017. La gestion de ces milieux sera orientée notamment sur la restauration de ses fonctionnalités.

ACTIONS EN BREF

Le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur a initié en 2020 les inventaires qui permettront d'élaborer le plan de gestion du site. Ces inventaires ont été initiés tardivement (été) et se poursuivront en 2021 de façon à couvrir l'ensemble d'un cycle annuel. Les premiers résultats révèlent une forte densité de Fauvette pitchou dans les maquis dégradés par l'incendie de 2017. La retenue collinaire semble attractive pour les chiroptères qui viennent y chasser (Murin de Daubenton notamment). Plusieurs espèces seront recherchées au printemps 2021, dont la Tortue d'Hermann et l'Anémone palmée. Des échanges ont eu lieu avec l'ASL Suberaie Varoise, qui a réalisé le Plan simple de gestion du site et le plan de gestion forestier, en vue de définir les objectifs sylvicoles notamment.

Surface : 150 ha

Type-s de milieu-x : maquis à Adénocarpe de Toulon, maquis à Chêne-liège, suberaie, ruisseau temporaire, retenue collinaire

Commune-s : La Londe-les-Maures (83)

Statut-s foncier-s : propriété privée

Partenaire-s : Château du Galoupet, Estates & Wines, Moët Hennessy Wine Division

Intervention : depuis 2020

Salarié-e-s référent-e-s : Joseph Celse

Conservateur-riche bénévole : à pourvoir

LE BOMBARDIER

CONTEXTE

Situé à l'interface entre la plaine permienne et le Massif de l'Estérel, le site du Bombardier, épargné par l'urbanisation, est un espace naturel relictuel du quartier de la Tour de Mare à Fréjus. Ce site concentre l'ensemble des milieux représentatifs de la plaine permienne sur la commune : ruisseaux temporaires à Oueds à lauriers roses, pelouses amphibies à isoètes et serapias, forêts méditerranéennes à Pin pignon... C'est essentiellement la diversité botanique qui est à l'honneur ici, avec le Ciste crépu, même si les populations animales ne font pas défaut (Lézard ocellé et Tortue d'Hermann).

ACTIONS EN BREF

Le suivi des espèces emblématiques du site du Bombardier a continué en 2020, permettant notamment d'affiner la répartition du Ciste crépu sur le périmètre de gestion du Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur. Une expérimentation de lutte contre le mimosa, espèce exotique envahissante, a été lancée en partenariat avec la Communauté d'agglomération Var Estérel Méditerranée, employant la méthode dite « GAMAR » (méthode de dévitalisation de souches). Réalisée en deux phases, cette procédure permettra d'évaluer l'efficacité de la méthode sur le mimosa. Cette méthode pourrait ainsi bénéficier à l'ensemble des gestionnaires d'espaces naturels concernés par la problématique.

La gestion du Bombardier fait également peau neuve avec la mise à jour du plan de gestion du site qui sera finalisé en 2021. Ce document présente les actions à mener en faveur de la préservation du Bombardier sur 2022 - 2032.

Le site bénéficie du programme « Motiv'Biodiv' – J'observe et je préserve », porté par le Conservatoire. Ce projet vise à fédérer des groupes d'observateurs bénévoles de la nature, qui ont pour missions la sensibilisation, le suivi et la protection du site.

Surface : 150 ha

Type-s de milieu-x : forêt méditerranéenne, pelouses humides, oueds, ancienne friche agricole

Commune-s : Fréjus (83)

Statut-s réglementaire-s : site classé, Natura 2000

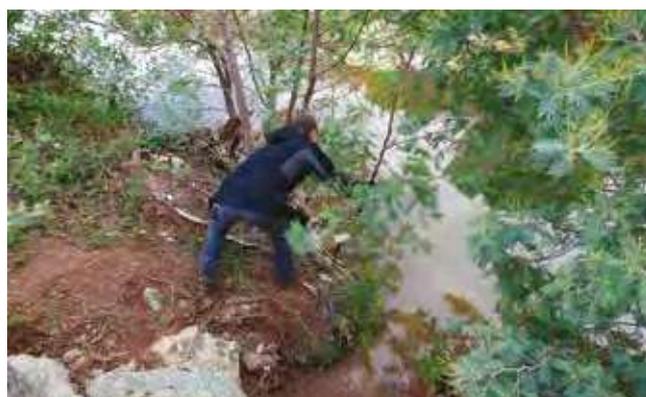
Statut-s foncier-s : terrains privés en convention CEN Provence-Alpes-Côte d'Azur

Partenaire-s : propriétaire privé, CAVEM, SOPTOM, Département du Var, CR Provence-Alpes-Côte d'Azur, DREAL Provence-Alpes-Côte d'Azur, communes de Fréjus et de Saint-Raphaël

Intervention : depuis 2011

Salarié-e-s référent-e-s : Antoine Catard, Vincent Mariani

Conservateur-riche bénévole : à pourvoir



© Audrey Allemand - CAVEM

Lutte contre le mimosa, espèce exotique envahissante

PIFFORAN

CONTEXTE

La création d'une aire de stockage de poids lourds au lieu-dit Cambarette-nord (commune de Tourves) par la société ESCOTA a entraîné la mise en œuvre de mesures compensatoires, dont un des volets est la restauration d'une ancienne aire technique liée à l'exploitation de l'autoroute au lieu-dit Pifforan, à Brignoles. Ce site, bien que très artificialisé, présente quelques enjeux écologiques, ainsi que des potentialités d'appropriation par des espèces remarquables présentes localement. Le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur a été missionné pour la maîtrise d'œuvre de la renaturation du site et sa gestion à partir de 2019.

ACTIONS EN BREF

Le site de Pifforan a connu son troisième printemps post-renaturation, où la nature reprend progressivement ses droits. Le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur suit l'évolution du phénomène, assure les suivis naturalistes et la fonctionnalité des aménagements écologiques créés. Les mares temporaires créées deviennent de plus en plus fonctionnelles pour la faune et la flore associée, avec notamment une explosion de la population de Pélodyte ponctué sur le site. Le Léopard ocellé n'a pas encore colonisé les gîtes artificiels créés en nombre sur les milieux ouverts, mais le suivi se poursuit pour déterminer la vitesse de colonisation potentielle par de nouveaux individus. La société ESCOTA a notamment autorisé le Conservatoire à réhabiliter les deux anciens bâtiments logistiques du site en faveur des chiroptères et des hirondelles. Il s'agit d'une bonne nouvelle. Un chantier conséquent sera réalisé dès le printemps 2021 !



© ESCOTA

Pifforan, Tourves (83)

Surface : 8 ha

Type-s de milieu-x : milieux artificialisés

Commune-s : Tourves (83)

Statut-s foncier-s : propriété d'ESCOTA sous convention avec le CEN Provence-Alpes-Côte d'Azur

Partenaire-s : ESCOTA

Intervention : depuis 2016

Salarié-e-s référent-e-s : Vincent Mariani

PLAN DE LA RABELLE ET BOIS DE MALASSOQUE

CONTEXTE

Les terres de la Rabelle ont toujours été cultivées sans désherbant, ni pesticide, alternant cultures de céréales d'hiver, jachères et prairies naturelles entretenues par le pâturage et la fauche. Les mesures de gestion déployées par le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur ont permis le maintien d'un cortège de plantes messicoles devenues rares, et d'une avifaune remarquable. Le site abrite un criquet endémique de la région, protégé, en régression et strictement inféodé aux milieux step-piques, le Criquet hérisson.

ACTIONS EN BREF

Les actions sur le site sont portées par un bénévolat local, le Groupe CEN PACA La Verdière, piloté par Jean-Paul Dauphin, conservateur bénévole pour le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur, et par Franck Pourrière, agriculteur bio. Le sentier-découverte a été fréquenté par une cinquantaine de visiteurs (36h de visites guidées). Une visite sur le site du mouvement scout « Les Éclaireurs de la Nature » a permis d'entrevoir une piste éducative intéressante.

Par ailleurs, un point d'eau pour la faune sauvage est alimenté artificiellement. Les jeunes Mûriers blancs ont été arrosés. Deux nichoirs pour la Chevêche d'Athéna ont été posés dans les haies de La Chaberte et un nichoir à Chouette effraie dans le hangar de La Vincence. Un inventaire des papillons de nuit a été piloté par René Celse sur deux soirées.

En 2020, la surveillance du site (76 heures) comprend 24 heures de surveillance spécifique liée à la chasse.

Dans les espaces forestiers, le Conservatoire a coordonné une aide à la gestion avec l'Office national des forêts, la commune de la Verdière et le Département du Var sur les thématiques suivantes : parcours pastoraux, vieux chênes, suivi des chiroptères et des plantations de feuillus.

Surface : 926 ha

Type-s de milieu-x : complexe agropastoral (culture de céréales, prairies de fauche, haies, pelouses sèches), chênaie

Commune-s : La Verdière (83)

Statut-s réglementaire-s : Réserve de chasse

Statut-s foncier-s : propriété du WWF-France sous bail emphytéotique CEN Provence-Alpes-Côte d'Azur, terrains privés sous convention avec le CEN Provence-Alpes-Côte d'Azur, terrains communaux gérés par l'ONF

sous convention avec le CEN Provence-Alpes-Côte d'Azur, ENS

Partenaire-s : WWF-France, Département du Var, commune de La Verdière, PNR Verdon, agriculteur, CBNMED, propriétaires, CR Provence-Alpes-Côte d'Azur, DREAL Provence-Alpes-Côte d'Azur

Intervention : depuis 1999

Salarié-e-s référent-e-s : Perrine Laffargue, Vincent Mariani

Conservateur-rice bénévole : Jean-Paul Dauphin

OLIVERAIE DE CANTEPERDRIX (TULIPE PRÉCOCE)

CONTEXTE

Dans le cadre d'une mesure compensatoire en faveur de la Tulipe précoce, le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur assure la gestion d'une oliveraie, propriété de la Société du Canal de Provence qui abrite cette tulipe, compagne des cultures, à Brignoles.

ACTIONS EN BREF

Le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur a dénombré 5 908 pieds de Tulipe précoce en 2020, soit 1 484 pieds supplémentaires par rapport à l'année précédente. Le nombre de pieds sur les zones de bulbes transplantés a également augmenté. C'est la première année depuis la transplantation que leur nombre est si important (37 pieds contre 26 pieds en 2018 pour le précédent record).

Le nombre de pieds fleuris atteint trente individus. Il ne semble pas être directement corrélé au nombre total d'individus. Le nichoir à Petit-duc scops a cette année été occupé par un passereau.

Une caravane, inutilisée à ce jour, a été déposée sur le terrain. La Société du Canal de Provence, propriétaire du terrain, se charge de solliciter une mise en fourrière par la gendarmerie.

Surface : 1 ha

Type-s de milieu-x : oliveraie

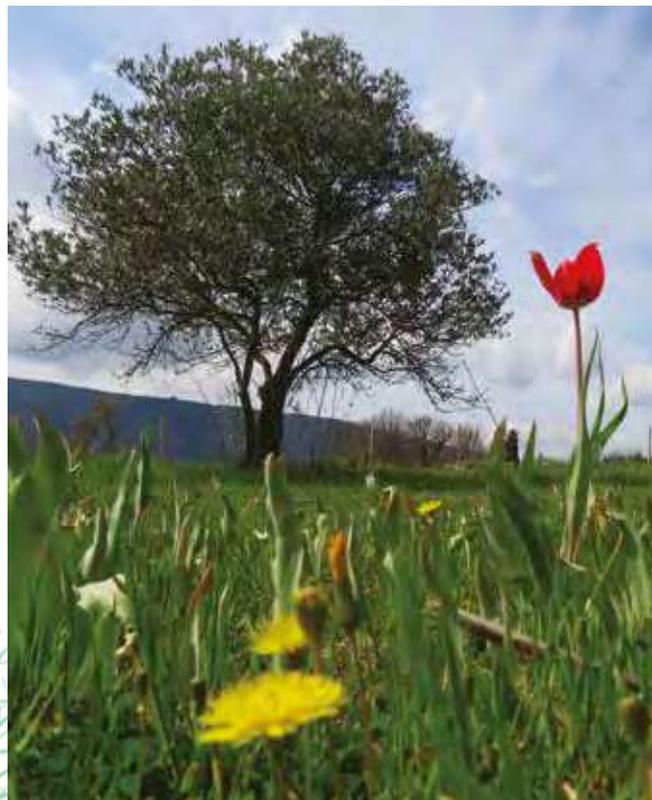
Commune-s : Brignoles (83)

Statut-s fonciers-s : propriété de la SCP en convention de gestion CEN Provence-Alpes-Côte d'Azur Partenaire-s : SCP, CBNMED, agriculteur

Intervention : depuis 2010

Salarié-e-s référent-e-s : Jonathan Vidal

Conservateur-rice bénévole : à pourvoir



Tulipes précoces dans l'oliveraie de Cantepedrix, Brignoles (83)

© Perrine Laffargue - CEN PACA

ARMÉRIE DE BELGENTIER DU RÉSERVOIR DE MORIÈRES



© Antoine Catard - CEN PACA

Armérie de Belgentier

CONTEXTE

L'Armérie de Belgentier est une plante endémique varoise strictement localisée sur moins de 50 ha. Elle se développe sur un substrat particulier constitué de sables dolomitiques, au sein de quelques petites clairières. Sa population avait chuté à 34 pieds en 2007. Grâce à des renforcements de populations entre 2009 et 2013, les effectifs sont en augmentation. Actuellement, plus de la moitié de la population mondiale de la plante la plus menacée de France se trouve sur le terrain géré par le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur.

ACTIONS EN BREF

Le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur a suivi, fin août 2020, l'évolution des pieds d'Armérie de Belgentier sur la parcelle en gestion, propriété de la Société du Canal de Provence. De nombreux pieds ont souffert de la sécheresse de 2019. De plus, un certain nombre de pieds se retrouvent enfouis sous des pieds d'immortelles. En partenariat avec le Conservatoire botanique national méditerranéen de Porquerolles (CBNMED), des pieds d'immortelles ont été arrachés pour laisser la place à l'Armérie de Belgentier.

En 2020, le CBNMED a rédigé et soumis un Plan national d'actions Armérie de Belgentier. Le CEN PACA a participé à la rédaction de certaines fiches et à sa relecture.

Surface : 0,4 ha

Type-s de milieu-x : clairières, milieux ouverts

Commune-s : Solliès-Toucas (83)

Statut-s règlementaire-s : APPB

Statut-s fonciers-s : propriété de la SCP en convention CEN Provence-Alpes-Côte d'Azur

Partenaire-s : SCP, CBNMED, Département du Var, CR Provence-Alpes-Côte d'Azur, DREAL Provence-Alpes-Côte d'Azur

Intervention : depuis 2007

Salarié-e-s référent-e-s : Antoine Catard, Perrine Laffargue

Conservateur-rice bénévole : Hélène Lutard

FONDURANE



© C. Réty - EDF

Orthétrum réticulé

CONTEXTE

Le site de Fondurane bénéficie d'une protection règlementaire depuis 1989 (Arrêté préfectoral de protection de biotope), modifiée et validée en septembre 2018. Ce site abrite de nombreuses espèces faunistiques et floristiques remarquables. Les inventaires menés ont révélé une grande diversité entomologique avec une trentaine d'espèces d'odonates, et une avifaune patrimoniale y fait escale chaque année. Les seules stations varoises à Chêne chevelu et Faux Chêne-liège sont répertoriées dans ce secteur. Dans le cadre d'une convention de gestion passée avec EDF, le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur met en œuvre un plan de gestion quinquennal rédigé en 2016.

ACTIONS EN BREF

Le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur a poursuivi la mise en œuvre du plan de gestion du site de Fondurane avec l'entretien du chenal d'irrigation de la phragmitaie, la pose et l'entretien des barrières et de la signalétique. Il a également mis en place, avec l'aide de l'éco-garde intercommunal, la ligne d'eau d'entrée de site.

Le second comité de suivi de mise en œuvre de l'Arrêté préfectoral de protection de biotope a été organisé. Ce rendez-vous entre partenaires et institutions a permis de valider les actions de gestion de l'année 2020. Parmi ces actions, la surveillance du site de Fondurane par l'organisation de patrouilles avec l'éco-garde de la Communauté de commune du Pays de Fayence et l'Office français de la biodiversité (Service « Police de l'environnement »).

Le Conservatoire a poursuivi l'inventaire de la flore patrimoniale, ainsi qu'un inventaire des odonates et un inventaire des reptiles. La mise à jour des données naturalistes va permettre d'évaluer le plan de gestion après cinq années de mise en œuvre.

La situation sanitaire n'a pas permis d'organiser de chantier nature, ni d'animation pour la sensibilisation du public.

Surface : 43 ha

Type-s de milieu-x : zones humides (roselières, saulaies, ripisylves...), chênaie, charmaie, pinède

Commune-s : Montauroux et Callian (83)

Statut-s foncier-s : terrains d'état sous concession EDF et propriétés EDF

Statut-s réglementaire-s : APPB et site industriel de production d'électricité EDF

Partenaire-s : EDF, Communauté de communes du Pays de Fayence, CR Provence-Alpes-Côte d'Azur

Intervention : depuis 1989

Salarié-e-s référent-e-s : Hélène Camoin

Conservateur-riche bénévole : Claire Aubert

MARAI DE LA FUSTIÈRE

CONTEXTE

Le marais de la Fustièrre se compose de deux marais distincts sur une surface totale d'environ 17 ha. Une roselière se développe dans le marais central et un second marais entre en connexion avec le Lac de Saint-Cassien, tous deux séparés par une digue. La subéraie et la cistaie acidiphile y forment une mosaïque d'habitats. Le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur y exerce une gestion conservatoire depuis plus de dix ans. Les enjeux écologiques du site sont multiples : de nombreuses espèces d'oiseaux, dont l'Hirondelle rousseline, la Cistude d'Europe, et une flore patrimoniale riche y sont installés. Ce site a fait l'objet d'un plan de gestion commun avec le site de Fondurane en 2016. Il bénéficie d'un Arrêté préfectoral de protection de biotope (APPB) depuis 2018.

ACTIONS EN BREF

Le site des marais de la Fustièrre bénéficie à présent de panneaux et de totems signalant les limites de l'Arrêté préfectoral de protection de biotope.

Le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur a effectué un inventaire de la flore patrimoniale qui a permis d'identifier une importante station d'Orchis de Champagneux *Anacamptis morio subsp. champagneuxii*.

Ce site a fait l'objet d'une demande de subvention dans le cadre d'un appel à projet pour la biodiversité 2020 lancé par l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse. La subvention acquise, le Conservatoire a pu travailler sur un cahier des charges définissant les actions écologiques nécessaires à la restauration de la Trame turquoise du marais. Les travaux commenceront dès l'hiver 2021.



© Lilly Galliet - CEN PACA

Pose de panneaux APPB

Surface : 17 ha

Type-s de milieu-x : zone humide (roselière)

Commune-s : Les Adrets-de-L'Estérel (83)

Statut-s réglementaire-s : APPB - Exploitation par EDF

Statut-s foncier-s : terrains d'Etat sous concession EDF

Partenaire-s : AERMC, CR Provence-Alpes-Côte d'Azur, Callian, EDF, Communauté de communes du Pays de Fayence

Intervention : depuis 2007

Salarié-e-s référent-e-s : Hélène Camoin

Conservateur-riche bénévole : à pourvoir

LACS TEMPORAIRES DE GAVOTY, REDON, DE BONNE-COUGNE ET BAYONNY

CONTEXTE

Il s'agit de quatre dépressions naturelles. Au plus fort de l'inondation, ces lacs peuvent couvrir des surfaces variables (7 ha pour Gavoty, 4 ha pour Redon, 1 ha pour Bonne-Cougne et 2 ha pour Bayonny). En été, elles s'assèchent complètement. L'Armoise de Molinier constitue l'intérêt majeur de ces mares temporaires méditerranéennes ; il s'agit des seules stations connues au monde. On y trouve également un cortège d'espèces animales et végétales qui ont développé des facultés remarquables pour résister à l'alternance de périodes d'inondation et d'assèchement.

ACTIONS EN BREF

La commune de Flassans-sur-Issole et le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur ont signé, le 28 août 2020, un bail emphytéotique pour la partie centrale du Lac Redon (4,7 ha), située en zone Natura 2000 et propriété de la commune de Flassans. Le Conservatoire obtient ainsi la maîtrise foncière du site pour une durée de 99 ans et pour un loyer annuel symbolique de 1 euro.

Le Conservatoire a suivi les niveaux d'eau tout au long de l'année. Avec un printemps sec, les dépressions se sont rapidement asséchées ne permettant pas la reproduction ou le développement de certaines espèces. En revanche, les lacs se sont mis en eau suite aux fortes précipitations de novembre 2019.

Trois transects ont été réalisés afin de connaître l'évolution de l'Armoise de Molinier sur le lac Redon. En cette année sèche, le Scirpe maritime n'a pas concurrencé l'Armoise de Molinier. En revanche, des impacts sont observés sur l'espèce en raison d'un retournement par les sangliers au sein de la dépression, sont observés. À noter que l'Armoise de Molinier n'arrive toujours pas à recoloniser la zone labourée en 2000.

Le Conservatoire a finalisé la mise à jour du plan de gestion des lacs temporaires du Var. La programmation des actions de gestion pour ces sites est effective sur la période 2021-2026.

Surface : 55 ha

Type-s de milieu-x : lacs temporaires méditerranéens, forêts, friches

Commune-s : Besse-sur-Issole, Flassans-sur-Issole, Gonfaron (83)

Statut-s réglementaire-s : APPB, Natura 2000

Statut-s foncier-s : propriétés du CEN Provence-Alpes-Côte d'Azur (17,5 ha), terrains communaux sous bail emphytéotique CEN Provence-Alpes-Côte d'Azur/commune de Flassans-sur-Issole, ENS (propriété du Département)

Partenaire-s : Département du Var, AERMC, Commune de Besse-sur-Issole, Flassans-sur-Issole, CBNMED, Tour du Valat, SOPTOM, éleveurs, propriétaires privés

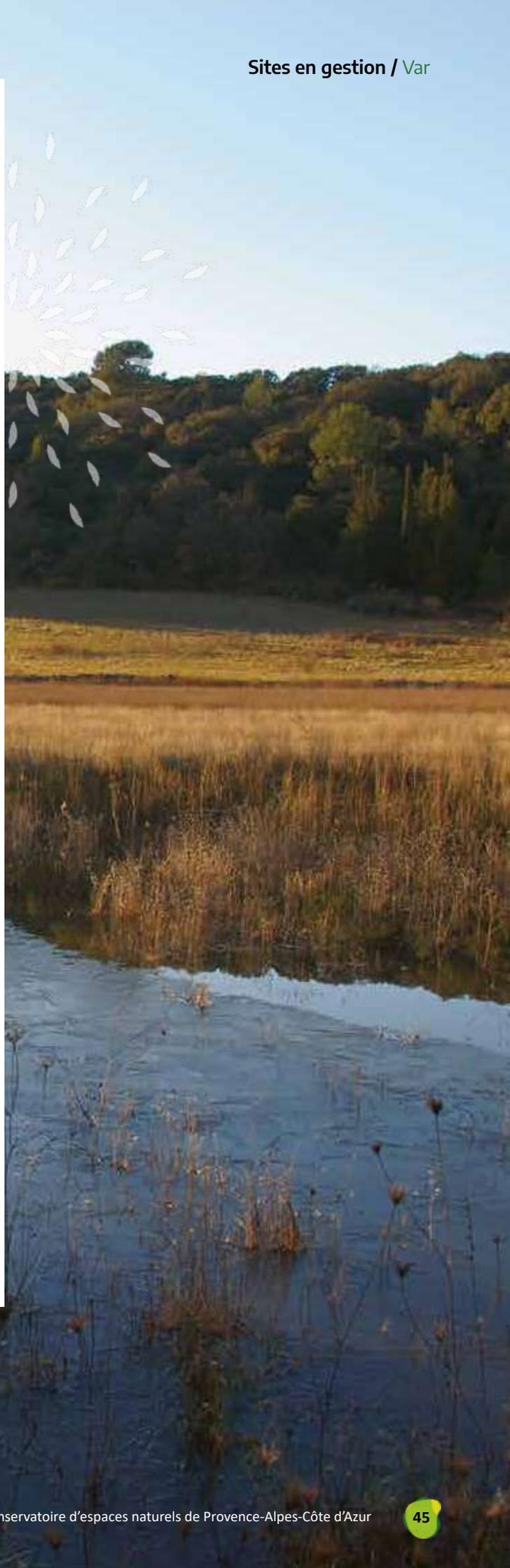
Intervention : depuis 1990

Salarié-e-s référent-e-s : Perrine Laffargue, Vincent Mariani

Conservateur-riche bénévole : à pourvoir

Lac Redon, Flassans-sur-Issole (83)

© Vincent Mariani - CEN PACA



SITES EN GESTION :

84 - VAUCLUSE



24 SITES GÉRÉS, SOIT 1456 HA PROTÉGÉS



SOMMAIRE

Milieux variés

Vallon de Valescure
Colline de la Bruyère
Crousière

Pelouses sèches

74 Base aérienne Orange-Travaillan*
(cf. LIFE Natur Army)
Haut-vallon de la Sénancole

Stations de plantes rares

47 Garidelle fausse-nigelle des Maufrines
Plantes rares de Vacquières

Zones humides

47 Belle-Île
48 Étang Salé de Courthézon
48 Île Vieille
49 Mare de la Pavouyère
49 Zones humides du Calavon
Islon de la Barthelasse
Mares de Vaucluse**
Les Confines
Les Sept Lacs de Beaumont de Pertuis
Les Paluds de Courthézon
Marais du Grès

* En bleu : sites où le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur est intervenu de manière significative en 2020

**Regroupement de plusieurs sites

GARIDELLE FAUSSE-NIGELLE DES MAUFRINES



© Vincent Derreumaux

Garidelle fausse-nigelle, espèce endémique de Vaucluse

CONTEXTE

Cette parcelle agricole, propriété du Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur, abrite plusieurs espèces messicoles (plantes liées aux modes de cultures traditionnels) dont la dernière station française pérenne de Garidelle fausse-nigelle, une espèce rarissime et protégée. Le site est intégré à l'Espace naturel sensible Garrigue de Mérindol, comprenant des parcelles agricoles, des milieux forestiers et de garrigues.

ACTIONS EN BREF

Depuis 2019, le site est intégré à l'Espace naturel sensible Garrigues de Mérindol et fait l'objet d'un plan de gestion. C'est dans ce cadre que le protocole de suivi de la Garidelle fausse-nigelle, mis en place depuis 2014, a été reconduit le 18 juin 2020 par le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur et le Parc naturel régional du Luberon, mobilisant sept personnes. Le comptage a été avancé, compte tenu des épisodes caniculaires et de sécheresse récurrents des dernières années. Les résultats sont très encourageants en 2020, avec un total de 284 individus de Garidelle fausse-nigelle dénombrés dans les 45 quadrats de suivis, le plus haut score depuis 2014.

Une nouvelle convention d'usage a été signée par le Conservatoire (propriétaire du site), la commune de Mérindol et un jeune agriculteur local qui viendra cultiver la parcelle selon un cahier des charges préconisant des pratiques traditionnelles, un semis de céréales d'hiver, un labour léger, ainsi que l'absence d'intrant.

Surface : 1 ha (propriété CEN Provence-Alpes-Côte d'Azur)

Type-s de milieu-x : champs cultivés

Commune-s : Mérindol (84)

Statut-s règlementaire-s : à statuer

Statut-s foncier-s : propriété du CEN Provence-Alpes-Côte d'Azur

Partenaire-s : PNR Luberon, Mairie de Mérindol, Luberon Monts de Vaucluse, agriculteur (Damien Evangelisti), CD84, CR Provence-Alpes-Côte d'Azur

Intervention : depuis 1997

Salarié-e-s référent-e-s : Florence Ménétrier

Conservateur-riche bénévole : à pourvoir

BELLE-ÎLE

CONTEXTE

Le site est à la confluence de trois cours d'eau, ce qui en fait un champ naturel d'expansion de crue stratégique pour la gestion du risque inondation. Il accueille également des milieux originaux et très riches : une colonie notable d'ardéidés, des aires de rapaces, Diane, Castor, Agrion de Mercure, Agrion bleuissant, Triton palmé, Crapaud calamite, Orchis à fleurs lâches... Les prairies font l'objet d'une fauche et d'un pâturage ovin extensif, garants du maintien des milieux prairiaux et de leur biodiversité. Pourtant, des pressions existent encore : loisirs motorisés, pêche non autorisée, décharge de gravats, de déchets...

ACTIONS EN BREF

En 2020, première année de mise en œuvre du deuxième plan de gestion de l'Espace naturel sensible (ENS) de Belle-Île, les efforts ont plus particulièrement porté sur l'aménagement du site pour l'accueil, l'information et la canalisation du public. Des acquisitions concrétisées récemment ont permis de finaliser le tracé d'une boucle de découverte de l'ENS et ainsi de favoriser l'évolution du public sur le site : requalification du chemin des Paluds, aménagement d'une aire de stationnement, escaliers, passerelle en bois, panneaux d'information...

La reprise de l'exploitation ovine voisine a également permis de renouveler le partenariat éco-pastoral à l'œuvre sur le site depuis plusieurs années, et de formaliser cette activité par une nouvelle convention et l'établissement d'un plan pastoral.

Enfin, l'EPAGE SOMV a réalisé plusieurs transparences hydrauliques dans les berges du Seyrel, qui traverse le site par l'ouest, afin de favoriser l'épanchement des eaux sur les prairies lors des crues importantes.



© Grégoire Landru - CEN PACA

Aménagements pour l'accueil du public

Surface : : 31,8 ha

Type-s de milieu-x : zones humides

Commune-s : Aubignan (84)

Statut-s règlementaire-s : ENS 84

Statut-s foncier-s : propriétés privées de l'EPAGE SOMV

Partenaire-s : propriétaires EPAGE SOMV, AERMIC, CD 84

Intervention : depuis 2003

Salarié-e-s référent-e-s : Florence Ménétrier, Grégoire Landru, Gilles Blanc

Conservateur-riche bénévole : à pourvoir

ÉTANG SALÉ DE COURTHÉZON

CONTEXTE

L'Étang Salé est une zone humide majeure du département de Vaucluse, elle accueille une biodiversité remarquable à l'échelle départementale. Réunis autour d'un projet commun de préservation de la biodiversité, de restauration fonctionnelle et de valorisation pédagogique, la commune de Courthézon, la Communauté de communes du Pays Réuni d'Orange, le Département de Vaucluse et le Conservatoire d'espaces naturels de Provence Alpes-Côte d'Azur animent la gestion de cet espace naturel sensible depuis 2003. L'Étang bénéficie d'une protection réglementaire depuis 2013 (classement en Arrêté préfectoral de protection de biotope). Le présent plan de gestion 2016-2020 est le troisième mis en œuvre aux fins de préservation de ce site emblématique.

ACTIONS EN BREF

L'année 2020 marque la cinquième et dernière année du plan de gestion 2016-2020 (troisième plan de gestion du site). Les actions de suivis scientifiques et écologiques, ainsi que les actions inscrites au plan de gestion en 2020 ont pu être réalisées malgré la crise sanitaire qui a entraîné des restrictions de déplacement. Malgré un contexte récurrent d'épisodes de sécheresse depuis plusieurs années, la zone humide a encore bénéficié cette saison de bonnes conditions hydrologiques grâce aux fortes pluies de l'automne 2019. Le bilan 2020 est donc positif avec une biodiversité en augmentation, et le retour en 2020 d'une espèce patrimoniale, la Lusciniolle à moustaches, qui renforce l'enjeu de conservation du site. En parallèle, les actions de gestion du site se poursuivent avec la création d'une première mare, l'ouverture des nouvelles surfaces de roselières et la poursuite des actions de pâturage, en particulier sur le nouvel enclos central.

L'année 2020 a également été l'occasion de travailler en concertation avec la Communauté de communes du Pays réuni d'Orange, à la réactualisation et à l'écriture du quatrième plan de gestion, validé en comité de gestion en novembre 2020. La pérennité de la gestion du site fait l'objet de nombreux échanges et négociations, dans un contexte administratif et partenarial complexe, en lien avec les transferts de compétences GEMAPI entre les collectivités. La reconnaissance, par l'ensemble des partenaires, de la qualité du travail accompli par le Conservatoire d'espaces naturels de Provence Alpes-Côte d'Azur depuis 2003 et une forte implication de l'ensemble des équipes de la Communauté de communes et du Conservatoire, a permis de confirmer la poursuite de la gestion sur cinq ans, portée techniquement par la Communauté de communes avec le soutien financier du Conseil départemental de Vaucluse et de l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse.

L'objectif principal de la gestion de cette zone humide si particulière, isolée au milieu des vignobles de Châteauneuf-du-Pape, est de concilier la sauvegarde de la biodiversité avec un accueil raisonné du public. Ce nouveau plan de gestion voit la poursuite de l'ensemble des actions de suivis, de gestion et de valorisation, avec en bonus, une amélioration des connaissances naturalistes prévue sur les groupes « chiroptères » et « flore ».

Surface : 21 ha

Type-s de milieu-x : zones humides

Commune-s : Courthézon (84)

Statut-s réglementaire-s : ENS 84, APPB

Statut-s foncier-s : propriété de la commune de Courthézon

Partenaire-s : CCPRO, CD84, AERMC, commune de Courthézon, éleveurs équins de Courthézon, Benjamin Vollot (bagueur), Naturoptère, Maison Ogier, Office de tourisme de Courthézon

Intervention : depuis 2003

Salarié-e-s référent-e-s : Florence Ménétrier, Gilles Blanc

Conservateur-riche bénévole : Gilles Blanc

ÎLE VIEILLE

CONTEXTE

L'Île Vieille est un complexe de zones humides qui se situe sur le Rhône aval. Le site est constitué de plans d'eau résultant d'une activité passée d'extraction de granulats, d'une lône court-circuitée du fleuve, de prairies et de ripisylves. Consacrée « zone humide prioritaire du Plan Rhône » (p. 78), le site abrite des enjeux faunistiques majeurs et reconnus de longue date, enjeux qui lui ont valu son inscription au titre des Zones naturelles d'intérêt écologique faunistique et floristique d'une part, mais aussi des deux Directives européennes Oiseaux et Habitats-Faune-Flore. En 2017, le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur a accompagné la commune et la Communauté de communes Rhône Lez Provence (CCRLP) pour répondre à un appel à projets du Plan Rhône en faveur des zones humides, avec pour objectif l'acquisition, la restauration, la gestion et la valorisation pédagogique du site. Le projet a été validé fin 2017 par un jury. Dès lors, le Parc naturel régional de Camargue (animateur des sites Natura 2000) et le Conservatoire accompagnent les collectivités pour mener ce projet à bien. Le Conservatoire a également été missionné par la commune et la CCRLP pour rédiger le premier plan de gestion du site et pour en assurer ensuite la gestion.

ACTIONS EN BREF

En vue de l'élaboration du premier plan de gestion du site, le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur a réalisé en 2018 les inventaires biologiques et a ensuite engagé une phase importante d'étude via un appel d'offre pour préciser les paramètres fonctionnels de la zone humide. Le bureau d'études CESAME travaille depuis septembre 2018 à caractériser le fonctionnement hydrologique de la lône, des lacs et des casiers, à préciser les flux entre ces différentes unités fonctionnelles, à préciser la qualité des eaux et des sédiments, à dresser le profil bathymétrique de la lône et la topographie des casiers Girardon... En 2020, le Conservatoire a terminé la rédaction du premier plan de gestion de la zone humide, plan que les collectivités ont ensuite validé au mois de mars.

Le reste de l'année a ensuite été consacré à la mise en œuvre du programme d'actions : définition d'un programme d'aménagement pour l'accueil et la canalisation du public ; organisation et formalisation de l'éco-pastoralisme (installation d'un troupeau de vaches Galloway) ; organisation des usages ; réalisation d'un chantier de restauration de la ripisylve ; lancement d'une étude d'opportunité par le Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement de Vaucluse pour la requalification du bâti existant...

Surface : 218 ha (+ 42 ha non cadastrés)

Type-s de milieu-x : forêts alluviales, landes, plans d'eau, pelouses et mares

Commune-s : Mondragon (84)

Statut-s réglementaire-s : Natura 2000, ENS84

Statut-s foncier-s : terrains privés (acquisitions en cours), propriétés communales et CCRLP

Partenaire-s : commune de Mondragon, CCRLP, PNR Camargue, CD 84, CNR, AERMC, Région PACA

Intervention : depuis 2017

Salarié-e-s référent-e-s : Grégorie Landru, Gilles Blanc

Conservateur-riche bénévole : à pourvoir



MARE DE LA PAVOUYÈRE

CONTEXTE

Les mares de la Pavouyère constituent un complexe original de dépressions au sein des Ogres de Mormoiron. Issues de l'exploitation ocrière des XIX^e et XX^e siècles, ces mares abritent désormais l'une des populations les plus importantes de Pélobate cultripède du Vaucluse. Avec l'appui du Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur dans le cadre de sa mission d'animation en faveur des zones humides, l'Établissement public d'aménagement et de gestion des eaux du bassin versant Sud-ouest Mont-Ventoux (EPAGE SOMV) a pu acquérir ces terrains en 2017. Depuis, ce site d'une superficie de 6 ha a été labellisé Espace naturel sensible par le Département de Vaucluse.

ACTIONS EN BREF

Le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur a été chargé par l'Établissement public d'aménagement et de gestion des eaux du bassin versant Sud-ouest Mont Ventoux de la rédaction du premier plan de gestion du site des Mares de la Pavouyère. Reposant sur les inventaires initiaux réalisés entre 2017 et 2018, les enjeux et objectifs ainsi qu'un programme de gestion ont pu être définis. Amphibiens et flore patrimoniale constituent les principaux enjeux du site. La mise en œuvre du premier plan de gestion de cet Espace naturel sensible a débuté en 2020.

Surface : 6,33 ha

Type-s de milieu-x : zones humides

Commune-s : Mormoiron (84)

Statut-s réglementaire-s : ENS 84

Statut-s foncier-s : propriétés de la commune de Carpentras, propriétés de l'EPAGE SOMV

Partenaire-s : EPAGE SOMV, CD84, AERMC

Intervention : 2019

Salarié-e-s référent-e-s : Grégoire Landru

Conservateur-riche bénévole : à pourvoir



Mare temporaire de la Pavouyère, Mormoiron (84)

© Emeline Oulès - CEN PACA

ZONES HUMIDES DU CALAVON



Pélobate cultripède sur le site du Plan (84)

© Florence Ménétrier - CEN PACA

CONTEXTE

Une convention réunit le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur, le Parc naturel régional du Luberon et le Syndicat intercommunal de Rivière du Calavon-Coulon depuis 2012 pour la gestion de quatre zones humides du Calavon : Le Plan, la Bégude, la Virginière et la Perrussière, toutes situées entre Apt et Coustellet. Ces zones humides (mares, ripisylves, cours d'eau...) présentent des enjeux forts pour la préservation des amphibiens (Pélobate cultripède) et d'une flore spécifique associée aux bancs sableux des rives du Calavon. Celles-ci ont intégré récemment le nouvel Espace naturel sensible « Zones humides du Calavon aval », regroupant un total de six zones humides.

ACTIONS EN BREF

L'action du Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur en 2020 a visé l'accompagnement du Parc naturel régional du Luberon dans l'écriture d'un plan de gestion pour le nouvel Espace naturel sensible « Zones humides du Calavon aval ».

Le Conservatoire a également poursuivi sa participation au Comité local de l'eau du SAGE du Calavon.

Parallèlement, le Conservatoire a poursuivi l'étude en faveur du réseau de mares du Calavon aval, plus particulièrement sur la démographie du Pélobate cultripède sur les sites Le Plan et les Tours (p. 58).

Surface : 24,20 ha

Type-s de milieu-x : zones humides (mares, ripisylves)

Commune-s : Bonnieux, Goult, Oppède (84)

Statut-s réglementaire-s : Natura 2000

Statut-s foncier-s : privés et Parc naturel régional du Luberon

Partenaire-s : PNR Luberon et SIRCC, CBNMED

Intervention : depuis 2005 sur l'un des sites

Salarié-e-s référent-e-s : Florence Ménétrier

Conservateur-riche bénévole : à pourvoir

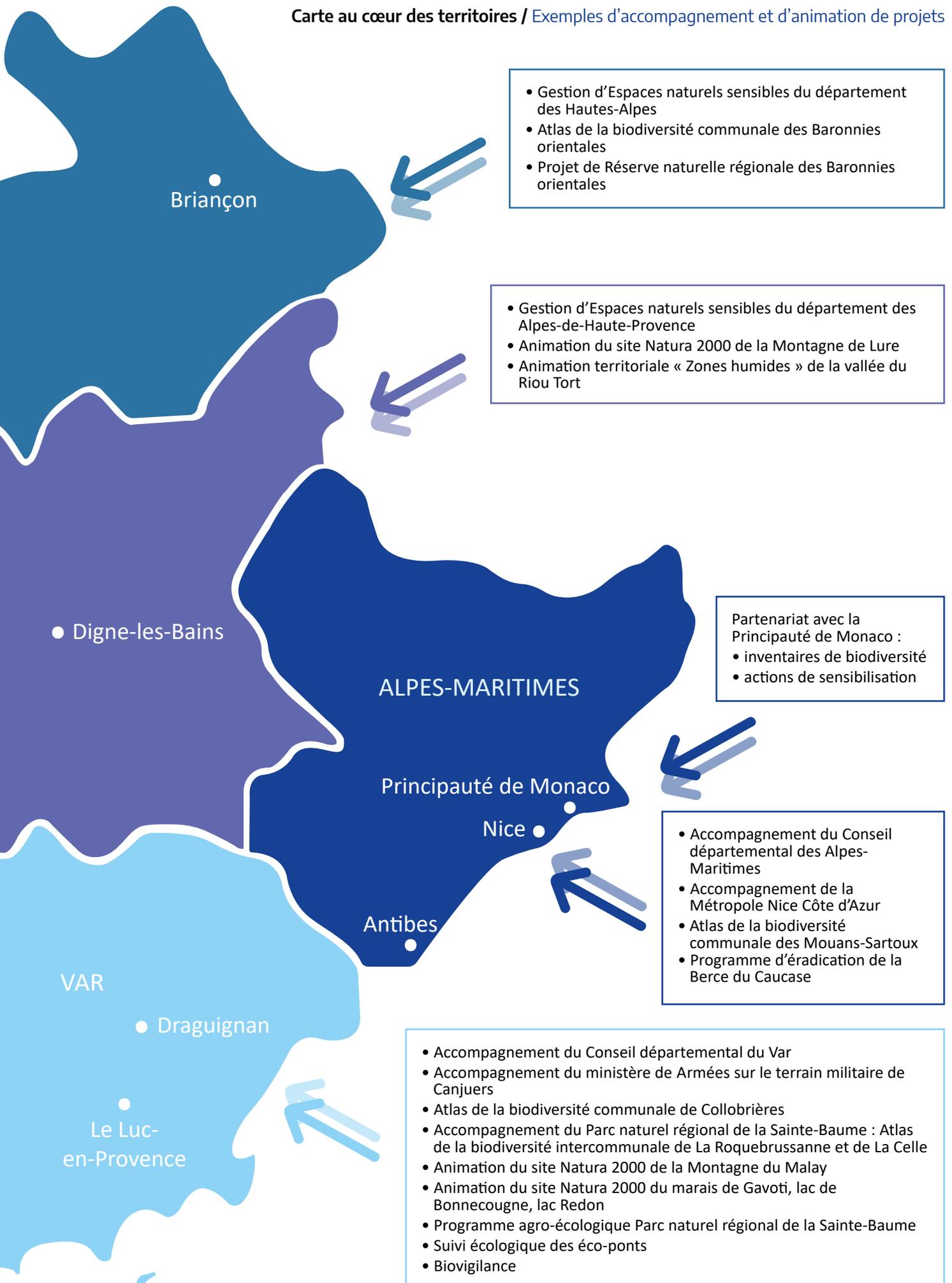
CARTE AU COEUR DES TERRITOIRES

EXEMPLES D'ACCOMPAGNEMENT ET D'ANIMATION DE PROJETS

- Accompagnement du Conseil départemental de Vaucluse
- Gestion d'Espaces naturels sensibles de Vaucluse
- Animation territoriale « Zones humides de Vaucluse »
- Animation territoriale « Zones humides - Plan Rhône »
- Étude pour la restauration des mares de la Trame turquoise du bassin versant du Calavon



- Accompagnement de la Métropole Aix-Marseille-Provence
- Stratégie Crique de Crau
- Accompagnement du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône
- Atlas de la biodiversité communale d'Arles et de Septèmes-les-Vallons
- Suivi post-LIFE+ ENVOLL



LES GRANDS PROGRAMMES PROGRAMMES EN FAVEUR DE LA CONNAISSANCE

HELIX - MISE À DISPOSITION DE LA CONNAISSANCE DE LA FAUNE RÉGIONALE



CONTEXTE

Le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur améliore en continu la gestion de ses données naturalistes par la mise en place d'outils fiables comme HELIX. L'outil de saisie HELIX est ouvert aux bénévoles observateurs naturalistes ainsi qu'à un groupe de validateurs. L'outil embarqué HELIX-Mobile est utilisé par la plupart des salariés et ouvert aux observateurs bénévoles. Le Conservatoire accorde une importance particulière à la consolidation des résultats d'inventaires et de suivis, et à la centralisation des données naturalistes bénévoles. Par ailleurs, les données « flore » sont depuis 2019 intégrées dans la base de données.

ACTIONS EN BREF

Fin 2020, HELIX compte 1 674 387, soit 212 293 données supplémentaires intégrées au cours de l'année. Les données concernant les oiseaux ont été majoritaires en 2020, grâce à certains programmes liés à l'amélioration des connaissances dans les Bouches-du-Rhône. Ce sont ensuite les données sur les papillons, les odonates, les orthoptères, les reptiles et les amphibiens qui ont été le plus saisies, en raison des dynamiques d'inventaires en continu, coordonnées par le Conservatoire.

SILENE - SYSTÈME D'INFORMATION DE L'INVENTAIRE DU PATRIMOINE NATUREL (SINP) EN RÉGION PROVENCE- ALPES-CÔTE D'AZUR

CONTEXTE

SILENE est le portail de la donnée naturaliste en Provence-Alpes-Côte d'Azur. Ce dispositif a pour objectifs de favoriser les échanges de données naturalistes, de permettre la valorisation collective de l'information et le développement des synergies entre acteurs selon leurs besoins. Le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur pilote la démarche SILENE avec la Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement Provence-Alpes-Côte d'Azur, la Région, l'Office français de la biodiversité (Direction interrégionale Provence-Alpes-Côte d'Azur et Corse) et les Conservatoires botaniques nationaux. Il administre également les données « faune ».

ACTIONS EN BREF

Dans le cadre de sa mission d'administrateur et de chef de projet SILENE-faune, le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur a poursuivi en 2020 ses objectifs, à savoir faciliter les échanges de données et valoriser la démarche « SILENE ». Le Conservatoire a assuré plusieurs missions : l'animation des partenaires, la valorisation de la démarche, la reconnaissance nationale du dispositif, la gestion de l'outil, le catalogage, l'harmonisation et l'intégration des données partenaires, fournisseurs et utilisateurs, la centralisation des procédures, la gestion des accès. L'année 2020 a été marquée par l'accompagnement du Conservatoire botanique national alpin pour la migration vers l'outil GeoNature (développé par le Parc national des Écrins).

Fin 2020, SILENE centralise 4 403 606 données « faune », soit plus de 811 000 données supplémentaires en un an. Les données « faune » proviennent de 138 fournisseurs.

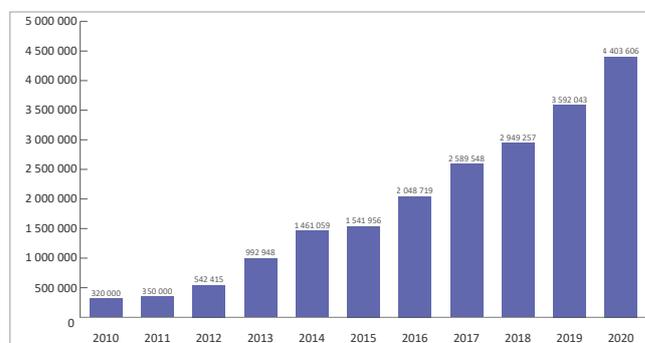
Secteur-s : Provence-Alpes-Côte d'Azur

Type-s de programme-s : valorisation et amélioration de la connaissance

Partenaire-s : DREAL Provence-Alpes-Côte d'Azur, CR Provence-Alpes-Côte d'Azur, CBNA, CBNMED, OFB (Direction interrégionale Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse)

Intervention : depuis 2008

Salarié-e-s référent-e-s : Julie Delauge et Géraldine Kapfer



Évolution du nombre de données « faune » intégrées dans SILENE par an

SECRÉTARIAT SCIENTIFIQUE DES ZNIEFF



CONTEXTE

Les ZNIEFF, zones naturelles d'intérêt écologique, faunistique et floristique, représentent un zonage des territoires et des espaces d'intérêt écologique majeur. Les ZNIEFF sont un outil de connaissance scientifique des milieux terrestres et marins, de la faune et de la flore. Le partage de ces connaissances avec le plus grand nombre est une aide précieuse à la décision pour les élus et les maîtres d'ouvrage publics et privés. Le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur assure le secrétariat scientifique pour la Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement Provence-Alpes-Côte d'Azur depuis 2007.

ACTIONS EN BREF

En 2020, le Conseil scientifique régional du patrimoine naturel a validé l'actualisation des contours des ZNIEFF terrestres des Hautes-Alpes, des Alpes-Maritimes et du Var. Ce travail a consisté à poursuivre l'harmonisation des contours à l'échelle de la Région (fusions des ZNIEFF interdépartementales), à prendre en compte l'évolution du territoire (artificialisation) et l'amélioration des connaissances. Cette phase d'actualisation des contours, débutée en 2015, est ainsi terminée pour l'ensemble de la Région. L'ensemble des modifications apportées fera l'objet d'une publication permettant à chacun d'appréhender la nouvelle cartographie des ZNIEFF, qui se veut plus homogène.

Secteur-s : Provence-Alpes-Côte d'Azur

Type-s de programme-s : connaissance de la biodiversité régionale et accompagnement des politiques publiques

Partenaire-s : DREAL Provence-Alpes-Côte d'Azur, CR Provence-Alpes-Côte d'Azur, CBNA, CBNMED, OSU-Pythéas

Intervention : depuis 2007

Salarié-e-s référent-e-s : Sonia Richaud, Julie Delauge

SUIVI TEMPOREL DES OISEAUX COMMUNS (STOC)

CONTEXTE

Le STOC-EPS s'appuie sur des ornithologues bénévoles qui appliquent un protocole de suivi des populations nicheuses d'oiseaux communs peu contraignant et accessible. C'est le Muséum national d'histoire naturelle, à travers le Centre de recherches par le baguage des populations d'oiseaux (CRBPO), qui assure la coordination nationale et le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur la coordination régionale. Les données collectées sont ensuite analysées, aux différentes échelles, pour connaître la répartition et l'évolution des populations d'oi-

seaux communs. En plus des publications scientifiques, les résultats sont communiqués au public, notamment sur le site Internet « Vigie Plume » et le site du Conservatoire, rubrique « STOC-EPS ».

ACTIONS EN BREF

L'analyse des données a permis d'estimer l'évolution des populations de près de 118 espèces d'oiseaux depuis 2001. Les résultats montrent que la tendance d'évolution des populations d'oiseaux (les 118 espèces confondues) est à la baisse, dénotant une diminution globale des populations d'oiseaux communs en Région Provence-Alpes-Côte d'Azur. Plus de 56 % des espèces analysées sont en déclin contre 9 % en augmentation et 35 % stables ou incertaines. Certaines espèces sont en déclin comme le Coucou gris (-74 %), le Martinet noir (-49 %) ou le Pinson des arbres (-38 %). D'autres, moins nombreuses, sont en augmentation comme la Tourterelle turque (+59%). Enfin, les indicateurs de biodiversité sont tous à la baisse, les espèces généralistes diminuent de 35,6 %, les espèces spécialistes des milieux bâtis de 34 %, celles des milieux agricoles de 42,3 % et celles des milieux forestiers de 40,8 %, indiquant une dégradation globale de notre environnement.

Afin d'accroître l'implication bénévole dans le suivi des oiseaux à l'échelle régionale, le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur s'est associé à la Ligue de protection de oiseaux Provence-Alpes-Côte d'Azur en 2020, afin de redynamiser le suivi et d'accroître le nombre de carrés de suivi, pour une évaluation toujours plus fine des tendances observées.

Secteur-s : Provence-Alpes-Côte d'Azur

Type-s de programme-s : connaissance de la biodiversité régionale et accompagnement des politiques publiques

Partenaire-s : DREAL Provence-Alpes-Côte d'Azur, CR Provence-Alpes-Côte d'Azur, CRBPO-MNHN, LPO PACA, observateurs bénévoles et structures participant au suivi

Intervention : depuis 2001

Salarié-e-s référent-e-s : Vincent Mariani



Mésange bleue

© Philippe Poiré

PROGRAMME D'AMÉLIORATION DE LA CONNAISSANCE ENTOMOLOGIQUE EN PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

CONTEXTE

Le programme régional de conservation des insectes est une stratégie d'actions coordonnée par le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur, en relation avec un réseau d'entomologistes. Ce programme vise à améliorer la préservation des espèces menacées, la connaissance régionale, l'appropriation de cette thématique par la population initiée ou non. Il se décline en plusieurs volets, en relation avec des actions liées à :

- La connaissance (volet « connaissance ») ;
- La protection et la gestion (volet « conservation »),
- L'animation du réseau d'entomologistes et/ou la formation bénévoles (volet « dynamique réseau »). Quant à l'Inventaire régional des lépidoptères, atlas permanent et bio-historique, il se situe à l'interface ou au service de ces différents axes d'intervention. Jusqu'ici consacré aux papillons de jour et zygènes, ce programme a été étendu aux orthoptères depuis 2017.

ACTIONS EN BREF

- **Focus sur la dynamique d'amélioration des connaissances naturalistes sur les cicindèles (Coleoptera, Carabidae, Cicindelinae) de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur**

Les cicindèles constituent un groupe de coléoptères assez facilement identifiable, avec peu de représentants (environ 17 espèces connues en France métropolitaine selon les auteurs). En Région Provence-Alpes-Côte-d'Azur, on recense non seulement l'ensemble des genres mais aussi treize espèces de cicindèles, réparties du littoral aux hautes montagnes. Il s'agit de la Région la plus riche de France métropolitaine concernant cette sous-famille.

Le Conservatoire d'espaces naturels a lancé en 2020 une dynamique d'amélioration des connaissances naturalistes sur les cicindèles. Pour cela, un appel à données a été réalisé auprès de coléoptéristes professionnels ou amateurs mais également auprès de tout naturaliste intéressé par ce groupe d'espèces. De l'analyse des boîtes de collection à la récupération de fichiers de données en passant par l'étude de documents bibliographiques, ce travail permet de compléter de nombreuses mailles vides pour les cicindèles les plus généralistes et d'affiner la répartition des cicindèles les plus spécialistes. Au total, ce sont plus de 900 données qui ont pu être capitalisées et versées dans la base de données SILENE.

De plus, deux sorties grand public ont été proposées en 2020 afin d'inventorier deux territoires sous-prospectés pour les cicindèles et permettre la recherche d'espèces localisées. L'ensemble des actions entreprises dans le cadre de cette dynamique a permis de publier un catalogue des cicindèles de la Région Provence-Alpes-Côte-d'Azur.

Le Conservatoire poursuivra cette dynamique d'inventaire régional en 2021.

Secteur-s : Provence-Alpes-Côte d'Azur

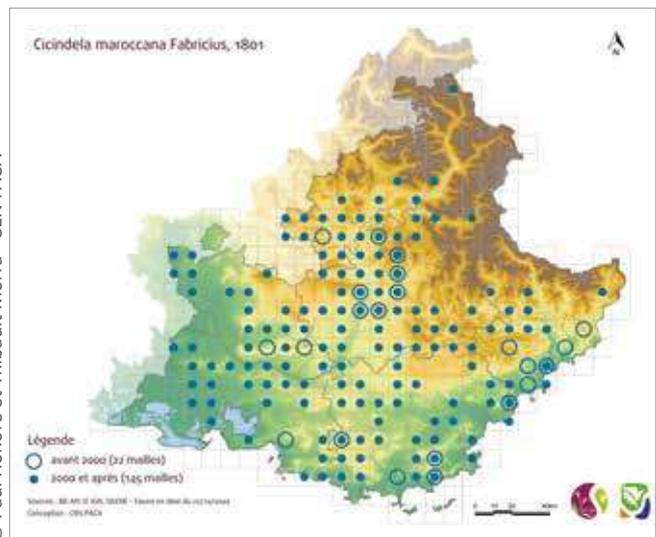
Type-s de programme-s : Programme régional d'amélioration des connaissances

Partenaire-s financier-s : Région Provence-Alpes-Côte d'Azur, DREAL Provence-Alpes-Côte d'Azur CD 13

Partenaire-s scientifique-s et technique-s : MNHN, SILENE, réseau associatif spécialisé, experts mobilisés bénévolement, etc.)

Intervention : depuis 2011

Salarié-s référent-e-s : Stéphane Bence, Sonia Richaud, Thibault Morra



© Paul Honoré et Thibault Morra - CEN PACA

Progression de la connaissance naturaliste concernant la Cicindèle marocaine avant et après l'appel à données

- **Dynamique d'amélioration de la connaissance des orthoptères de Provence-Alpes-Côte d'Azur**

Le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur a organisé des journées sur le terrain pour recenser les orthoptères, mais aussi pour rencontrer et échanger avec des entomologistes, qu'ils soient membres du Conservatoire ou qu'ils appartiennent à des associations spécialisées ou à vocation plus locale. Le but est d'inciter à prospecter dans des secteurs-clés pour homogénéiser la connaissance régionale et pour rechercher certaines espèces rares ou méconnues. Des Préalpes de Grasse, des Baronnies jusqu'au littoral de l'Étang de Berre, les sept journées organisées par Thibault Morra et Mathilde Dusacq ont permis de rencontrer divers acteurs et de recenser de nombreuses espèces. Au-delà des orthoptères, les investigations concernaient aussi les cicindèles (lire ci-dessus), mais aussi d'autres coléoptères, des hémiptères et des lépidoptères, le plus souvent en synergie avec d'autres programmes en cours (notamment l'atlas des cicindèles, l'étude sur le Criquet hérissé, les papillons de jour, les odonates). D'autres prospections ont aussi été réalisées dans le Queyras, en synergie avec une étude spécifique à ce territoire et en relation avec des spécialistes nationaux venus étudier des espèces endémiques et peu connues.

- **Après l'Atlas, poursuite de l'Inventaire régional des papillons de jour**

Dans la foulée de la publication de l'Atlas des papillons de jour et zygènes de Provence-Alpes-Côte d'Azur paru en janvier 2020 (p. 62), et en parallèle de la rédaction de la déclinaison régionale



© Mathilde Dusacq - CEN PACA

Prospection entomologique au bord de l'Étang de Berre où plusieurs espèces rares d'orthoptères et de cicindèles sont présentes

du plan d'actions sur les papillons de jour (p. 74), la dynamique régionale s'est poursuivie au travers du recueil et de la validation de données anciennes comme récentes. Le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur a organisé deux journées dans le but de rencontrer des lépidoptéristes et de cartographier une espèce rare, le Ballous *Tomares ballus*. Programmées dans les Bouches-du-Rhône et le Var, fin mars et début avril, elles ont toutes deux été annulées au dernier moment par les mesures sanitaires de 2020.

DYNAMIQUE D'INVENTAIRE DES AMPHIBIENS ET REPTILES DE PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

CONTEXTE

La Région Provence-Alpes-Côte d'Azur abrite une diversité herpétologique exceptionnelle mais d'importantes lacunes concernant la distribution des espèces ont été identifiées. La mise en œuvre d'un inventaire régional en continu sur le long terme apparaît essentielle pour améliorer les connaissances sur la distribution des taxons étudiés et ainsi pouvoir s'assurer de la bonne prise en compte de ces espèces à travers les diverses activités de gestion et d'aménagement du territoire. Celui-ci s'articule autour de la base de données SILENE (p. 52).

ACTIONS EN BREF

L'année 2020 a été marquée par la centralisation de nouvelles observations de reptiles et d'amphibiens intégrées ou en cours d'intégration dans la base SILENE. Afin de poursuivre la dynamique de mutualisation des données à l'échelle régionale et d'orienter les prospections, des échanges ont eu lieu avec l'ensemble des acteurs impliqués. Le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur a également été sollicité par plusieurs structures pour apporter son expertise technique et scientifique sur des questions de conservation de l'herpétofaune. Le travail de rédaction des monographies d'espèces s'est également poursuivi notamment au travers de la finalisation de plusieurs d'entre elles (Eulepte d'Europe, Lézard des souches, etc.). Le livret sur les amphibiens et reptiles des Bouches-du-Rhône a également été finalisé et tiré à plusieurs milliers d'exemplaires par le Département des Bouches-du-Rhône.

Il est à noter la découverte d'une nouvelle espèce d'amphibien en Région Provence-Alpes-Côte d'Azur, le Discoglosse peint. Une population de cette espèce est actuellement établie dans le département du Var. Une population de Discoglosse sarde a également été découverte sur la commune de Marseille, ce qui en fait la deuxième population continentale connue à ce jour au niveau mondial.



Discoglosse peint *Discoglossus pictus*

© Julien Renet - CEN PACA

Autre fait marquant, l'arrivée récente de la Tarente de Maurétanie sur les îles du Levant et de Port-Cros sur le territoire du Parc national.

En plus des différents programmes de conservation coordonnés et mis en œuvre par le Conservatoire, la préfiguration d'un atlas herpétologique régional a débuté en 2020. Cette étape préalable a nécessité un important travail de formatage des données d'amphibiens et de reptiles de la Région.

Secteur-s : Provence-Alpes-Côte d'Azur

Type-s de programme-s : connaissance de la biodiversité

Partenaire-s : CR Provence-Alpes-Côte d'Azur, DREAL Provence-Alpes-Côte d'Azur, CD 13

Intervention : depuis 2015

Salarié-e-s référent-e-s : Julien Renet

PROGRAMME D'ÉTUDE EN FAVEUR DU PSAMMODROME D'EDWARDS



Psammodrome d'Edwards en thermorégulation, Réserve naturelle de la Sainte-Victoire (13)

© Julien Renet - CEN - PACA

CONTEXTE

En Région Provence-Alpes-Côte d'Azur, l'état de conservation du Psammodrome d'Edwards est défavorable (cat. NT - Quasi-menacée sur la Liste rouge régionale). En d'autres termes, ce petit lézard peut rapidement basculer dans la catégorie des espèces menacées. Les actions permettant d'améliorer l'état de conservation des populations doivent toutefois s'établir sur la base de connaissances acquises de manière robuste et fiable pour être pertinentes. Au regard de cet enjeu de conservation, le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur s'est associé à la Réserve naturelle nationale de la Sainte-Victoire pour améliorer les connaissances sur la démographie et l'écologie de cette espèce. Une population est donc suivie sur une durée minimale de trois ans sur le territoire de la Réserve naturelle.

ACTIONS EN BREF

Au total, 42 individus ont été capturés en 2020 dont 30 nouveaux individus (14 mâles et 16 femelles). Sur les 34 individus recapturés en 2020, 35 % (12) étaient des individus qui ont été capturés pour la première fois en 2019.

Secteur-s : Commune de Beaurecueil (13)

Type-s de programme-s : connaissance/étude

Partenaire-s : RN Sainte-Victoire

Intervention : depuis 2019

Salarié-e-s référent-e-s : Julien Renet

EXPERTISE « ORTHOPTÈRES » DU PARC NATUREL RÉGIONAL DU QUEYRAS (HAUTES-ALPES)

© Stéphane Bence - CEN PACA



Le territoire du parc naturel régional du Queyras constitue le bastion de la Miramelle piémontaise *Epipodisma pedemontana waltheri*

CONTEXTE

En 2017, le Parc naturel régional du Queyras a décidé de mettre en place une stratégie d'amélioration de la connaissance à l'échelle de son territoire. Les orthoptères constituent un groupe dont l'amélioration de la connaissance est qualifiée de prioritaire. Le Parc a sollicité le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur pour réaliser en 2020 des inventaires ciblés sur ce groupe d'espèces. Il s'agissait d'une part d'inventorier les secteurs les plus en déficit d'observations par le recensement de l'ensemble des orthoptères et d'autre part, d'orienter certaines prospections sur les espèces emblématiques du Queyras, en particulier les espèces endémiques alpines, et au travers de relevés stationnels, dans le but de faciliter leur suivi à long terme.

ACTIONS EN BREF

Une importante campagne d'inventaires (plus de 1 500 données « faune » récoltées) a été conduite par les entomologistes du Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur. Concernant les orthoptères : 61 espèces ont été recensées à l'échelle du territoire du parc. Quatre espèces sont nouvelles pour la zone d'étude : le Gomphocère roux *Gomphocerus rufus*, le Caloptène barbare *Calliptamus barbarus*, le Dectique à front blanc *Decticus albifrons* et le Phanéroptère méridional *Phaneroptera nana*. Par ailleurs, les prospections du Conservatoire ajoutent de nouvelles mailles pour des espèces rares, localisées et spécialisées des bordures de rivières en tresses, comme le Tridactyle panaché *Xya variegata* et le Criquet des iscles *Chorthippus pullus*, ou les espèces strictement alpines comme le Sténobothre cottien *Stenobothrus coticus* et la Miramelle des frimas *Melanoplus frigidus*. D'autres insectes nouveaux pour le territoire du Parc ont également été observés comme la rare punaise *Aelia klugii* et la chrysomèle *Entomoscelis adonidis*. En complément, des prospections organisées par un collectif d'orthoptéristes (coordonné par Vincent Derreumaux) ont permis de découvrir deux nouvelles stations de *Chorthippus cialancensis*, espèce endémique du Queyras, et de *Chorthippus eisentrauti*, espèce restreinte au Queyras dans la Région.

L'ensemble des données acquises lors de ces prospections a permis de débiter un atlas cartographique des orthoptères du Parc naturel régional du Queyras. En outre, les agents du Parc ont pu bénéficier, en août 2020, d'une journée de formation à la découverte et à la reconnaissance des orthoptères.

Secteur-s : territoire du Parc naturel régional du Queyras

Type-s de programme-s : connaissance de la biodiversité

Partenaire-s : Parc naturel régional du Queyras

Intervention : depuis 2017

Salarié-e-s référent-e-s : Stéphane Bence

SUIVI ACOUSTIQUE DES CHIROPTÈRES PARC ÉOLIEN D'ARTIGUES-OLLIERES (VAR)

CONTEXTE

Afin de réaliser le suivi de la fréquentation des chiroptères sur le parc éolien d'Artigues-Ollières (Var), le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur a installé fin 2020 des enregistreurs acoustiques au niveau de quatre éoliennes. Cette étude en continu est couplée avec la pose d'enregistreurs Song-Meter 4 autour du site éolien.

Le suivi acoustique en nacelle et au sol permettra de mesurer l'activité des chauves-souris au cours de l'exploitation du parc éolien et d'établir un profil de risque avec plusieurs paramètres écologiques pertinents pour les chiroptères : vitesse de vent, heure de coucher du soleil, température, direction des vents, etc. Le suivi de mortalité assuré en parallèle par la Ligue de protection des oiseaux de Provence-Alpes-Côte d'Azur permettra également d'alerter le porteur de projet et les services de l'État en cas de collisions, et d'ajuster le bridage si nécessaire.

© Jonathan Costa - CEN PACA



Microphone BatLogger (©Elekon) installé sur l'éolienne 22, Artigues-Ollières (83)

Secteur-s : Var

Type-s de programme-s : suivi post installation

Partenaire-s : Provençal/IS/NTR, Baywa, Vestas, LPO PACA

Intervention : 2020-2038

Salarié-e-s référent-e-s : Jonathan Costa, Géraldine Kapfer

INVENTAIRE DES PETITES ZONES HUMIDES DU SITE NATURA 2000 « STEPPIQUE DURANCIEN ET QUEYRASSIN »



Petite zone humide de source typique des contreforts du massif des Ecrins

© Florian Buralli - CEN PACA

CONTEXTE

Les inventaires départementaux des zones humides ont marqué une étape importante pour mener des actions de protection et de restauration. Ces inventaires sont toutefois loin d'être exhaustifs et en particulier pour les zones humides inférieures à un hectare qui ont rarement été prises en compte. Ces manques sont très préjudiciables sur certains territoires où les zones humides de petite taille constituent l'essentiel du contingent et jouent un rôle fonctionnel et biologique très important.

Afin de pallier ce déficit de connaissances, la Direction départementale des territoires a confié au Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur un travail d'inventaire des petites zones humides sur le territoire du site Natura 2000 « Steppique Durancien et Queyrassin » (voir également « Étude pour la conservation et la restauration d'une Trame « turquoise » fonctionnelle en faveur de l'Azuré de la sanguisorbe sur le bassin gapençais (Hautes-Alpes) » p. 80).

ACTIONS EN BREF

À l'issue de cette année d'inventaire, 55 petites zones humides de plus de 1000 m² ont été découvertes. En amont, le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur a réalisé le repérage de zones potentielles sous SIG mobilisant l'orthophotographie, la topographie, la toponymie et les données flore et habitats du Conservatoire botanique national alpin. Pourtant primordiales pour notre bien commun, ces petites zones humides sont exposées à de multiples pressions et sont souvent dégradées et atteintes dans leur fonctionnalité. Elles abritent une faune et une flore spécifique, dont des espèces rares et protégées comme la Pédiculaire des marais, la Gentiane pneumonanthe ou encore le Choin ferrugineux, trouvés sur des marécages en bon état de conservation ; des libellules alpines telles que le Symptetrum noir et l'Aesche des joncs sur les lacs et étangs d'altitude ; tandis que dans la vallée durancienne, le Sonneur à ventre jaune, discret, s'est montré en pleine journée entre deux roseaux.

Secteur-s : site Natura 2000 « Steppique Durancien et Queyrassin » - Hautes-Alpes

Type-s de programme-s : connaissance de la biodiversité régionale

Partenaire-s : DDT Hautes-Alpes

Intervention : depuis 2020

Salarié-e-s référent-e-s : Lionel Quelin, Mathilde Dusacq et Florian Buralli

ÉTUDE DE CARACTÉRISATION FONCTIONNELLE DES ADOUS DES ALPES DU SUD

CONTEXTE

Dans le cadre de l'appel à projet « Biodiversité » de l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse lancé en 2016, le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur a déposé avec la Maison régionale de l'eau un projet de connaissance du fonctionnement des adous des Alpes du Sud (caractéristiques biologiques, physico-chimiques, etc.) avec, in fine, l'élaboration d'un guide de gestion. Le projet, démarré en 2017, s'est achevé en 2020.

ACTIONS EN BREF

Suite à l'important travail de connaissance des adous conduit par la Maison régionale de l'eau (MRE) et le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur les deux années précédentes, l'année 2020 a été consacrée à la création d'outils de communication. Le Conservatoire a également pris en charge l'élaboration d'un Guide technique : « Les adous des Alpes du Sud. Connaissance et aide à la gestion en contexte agricole » et la MRE a produit un film d'animation à destination des acteurs du territoire. Ces outils seront présentés officiellement en 2021 lors d'une journée de restitution aux gestionnaires de cours d'eau de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Secteur-s : Alpes-de-Haute-Provence et Hautes-Alpes

Type-s de programme-s : connaissance de la biodiversité régionale

Partenaire-s : AERMC, MRE, syndicats de rivières, AFB

Intervention : depuis 2016

Salarié-e-s référent-e-s : Lionel Quelin, Laura Granato



ÉTUDE EN FAVEUR DE LA PRÉSERVATION/ RESTAURATION DES MARES DE LA TRAME TURQUOISE DU BASSIN VERSANT DU CALAVON

CONTEXTE

Proposé par le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur dans le cadre d'une initiative en faveur de la biodiversité, le projet vise à contribuer à la définition de la Trame turquoise du bassin versant du Calavon par une étude fonctionnelle des mares et réseaux de mares, et définir une stratégie de préservation/restauration. L'étude cible le Pélobate cultripède, indicateur d'une biodiversité caractéristique des mares temporaires au sein des écosystèmes méditerranéens, comme l'espèce indicatrice de la Trame turquoise du Calavon. L'inventaire et la caractérisation des mares, la distribution et l'étude de la dynamique de la population de Pélobate, ainsi que l'analyse spatiale des continuités écologiques sont au cœur de ce programme piloté par le Conservatoire et mis en œuvre avec le Parc naturel régional du Luberon.

ACTIONS EN BREF

Le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur a reconduit l'étude de dynamique des populations de Pélobate cultripède, espèce « cible » du projet, pour la deuxième année avec la poursuite du protocole de capture-marquage-recapture (CMR). Malgré le contexte sanitaire, un total de 21 sessions ont pu être menées sur deux secteurs cibles, permettant de réaliser un total de 612 observations. Les analyses de cette étude CMR viendront appuyer la définition de la stratégie de préservation de la Trame turquoise du Calavon prévue pour 2021.



© Florence Ménétrier - CEN PACA

Capture-marquage-recapture sur le site du Plan, Calavon (84)

Secteur-s : bassin versant du Calavon

Type-s de programme-s : connaissance de la biodiversité régionale

Partenaire-s : PNR Luberon, AERMC, CD84, Région Provence-Alpes-Côte d'Azur

Intervention : depuis 2019

Salarié-e-s référent-e-s : Florence Ménétrier, Julien Renet

INVENTAIRE DES COUPLES NICHEURS DE CIRCAËTE JEAN-LE-BLANC SUR LE SITE NATURA 2000 « GARRIGUES DE LANÇON ET CHÂÎNES ALENTOUR »



© Elvin Miller - CEN PACA

Circaète Jean-Le-Blanc

CONTEXTE

Le territoire « Pays salonais » de la Métropole Aix-Marseille-Provence, en tant qu'animateur de la ZPS « Garrigues de Lançon et chaînes alentour », a commandé au Conservatoire une étude pour la réalisation du suivi de la nidification du Circaète Jean-Le-Blanc. Cette étude visait à augmenter la connaissance sur ce territoire afin d'améliorer la prise en compte des enjeux liés à cette espèce dans la planification des travaux d'aménagement et d'exploitation notamment forestière. Celle-ci a été réalisée en 2020 avec succès, en dépit de la situation sanitaire imposant un certain nombre de contraintes.

ACTIONS EN BREF

En 2020, la prospection des couples nicheurs de Circaète Jean-le-Blanc a permis de dénombrier onze couples dont deux en dehors de la Zone de protection spéciale (ZPS), mais nichant tout près et utilisant la ZPS comme territoire de chasse. Cet inventaire fut un grand succès et a permis une amélioration considérable de la connaissance, d'une part des méthodes d'inventaire de cette espèce dans notre Région, et d'autre part de la reproduction effective sur la zone d'étude (quatre couples identifiés en 2010 lors d'un inventaire précédent).

Secteur-s : ZPS Garrigues de Lançon et chaînes alentour (13)

Type-s de programme-s : inventaire

Partenaire-s : Territoire Pays salonais Métropole Aix-Marseille-Provence

Intervention : 2020

Salarié-e-s référent-e-s : Elvin Miller, Bénédicte Meffre

PORTRAIT DE LA BIODIVERSITÉ CONTINENTALE DU DÉPARTEMENT DES BOUCHES-DU-RHÔNE

CONTEXTE

Le Département des Bouches-du-Rhône élabore une stratégie départementale en faveur de la biodiversité. La préservation de la biodiversité et l'évaluation des actions y concourant sont dépendantes du niveau de connaissance de ce patrimoine naturel. Une évaluation de cette connaissance est donc un prérequis indispensable qui s'inscrit dans l'objectif d'orienter au mieux les décisions, dans le but de soustraire des portions de territoire au risque d'érosion de la biodiversité.

Dans ce contexte, le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur a proposé au Département des Bouches-du-Rhône d'étendre l'analyse réalisée en 2019 sur le territoire métropolitain Aix-Marseille-Provence à l'ensemble du Département – le territoire métropolitain ne comprenant que les deux tiers des Bouches-du-Rhône – ceci afin d'élaborer un Portrait de la biodiversité départementale sur le domaine continental.

ACTIONS EN BREF

Le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur a utilisé les bases de données SILENE et Faune-PACA pour décrire la connaissance des groupes taxonomiques présents sur le territoire de ce département. Le Groupe chiroptères de Provence a également mis à disposition une base de synthèse des connaissances des chiroptères jusqu'en 2017.

Sur 18 groupes taxonomiques évalués (amphibiens, reptiles, oiseaux, plantes vasculaires, mammifères dont chiroptères, odonates, rhopalocères, mollusques et orthoptères), 10 (soit 55 %) présentent une connaissance taxonomique satisfaisante. Les huit autres groupes (poissons, arachnides, bryophytes, coléoptères, hétérocères, névroptères, crustacés, hémiptères) présentent une lacune de connaissance taxonomique importante.

Pour les groupes taxonomiques les mieux connus, le nombre de

taxons menacés (Listes rouges régionales ou Listes rouges nationales) présents sur le territoire permet d'évaluer la responsabilité du département des Bouches-du-Rhône en termes de conservation. Au minimum, 201 espèces sont concernées.

Pour ces mêmes groupes taxonomiques, le nombre de taxons protégés en France connus sur le territoire donne une idée des obligations réglementaires présentes sur celui-ci. Au minimum, 525 espèces sont concernées dans le département.

ATLAS DE LA BIODIVERSITÉ COMMUNALE DE LA VILLE D'ARLES (BOUCHES-DU-RHÔNE)

CONTEXTE

La ville d'Arles, en partenariat avec le Centre permanent d'initiatives pour l'environnement Rhône Pays d'Arles, le Parc naturel régional de Camargue et le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur, a été retenue pour le deuxième appel à projet lancé par l'Office français de la biodiversité. La ville a défendu sa volonté d'inventorier, de préserver et de valoriser les espèces de son territoire avec, pour projet original, de s'intéresser aux espaces urbains et péri-urbains. Trois groupes taxonomiques sont particulièrement ciblés : les lépidoptères, les amphibiens et les chiroptères. Les espaces naturels ne sont pas pour autant oubliés : ils ont fait l'objet d'une analyse des bases de données mobilisables. L'Atlas de la biodiversité communale d'Arles, initialement prévu sur l'année 2019 uniquement, a été prolongé jusqu'à fin 2020, mais la crise sanitaire n'a pas permis de mettre à profit cette rallonge de temps initialement prévue pour mobiliser les citoyens.

ACTIONS EN BREF

Des inventaires citoyens étaient initialement prévus au printemps 2020 dans le cadre de l'ABC, mais l'année n'a pas été favorable à la mobilisation des Arlésiens. Toutefois, les analyses des données disponibles ainsi que les retours de formulaires de remontée des données naturalistes ont permis de faire un bilan très intéressant sur les enjeux de biodiversité homogénéisés entre les espaces naturels et les espaces urbains et périurbains de la commune.

Au total, sept sorties nature, une animation ciblée sur les chiroptères et une journée événement ont été organisés par le CPIE RPA avec l'appui du Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur. Par ailleurs, les sorties « expertes » sur les groupes ciblés, ont tout de même pu être organisées, principalement en 2019.

Le Conservatoire a été à l'origine de recommandations et d'échanges avec les services communaux de gestion du patrimoine culturel pour garantir la prise en compte des chiroptères dans les arènes d'Arles par exemple, et avec les services de gestion des espaces verts pour la prise en compte de l'entomofaune. De plus, des particuliers ont fait remonter des observations d'amphibiens (tritons notamment) sur leurs propriétés. La restitution publique de l'ABC n'a malheureusement pas pu avoir lieu en 2020 et sera reprogrammée en 2021 si la situation sanitaire le permet.



Rosalia alpina, coléoptère protégé présent sur le territoire des Bouches-du-Rhône

© Sonia Richard - CEN PACA

Secteur-s : Département des Bouches-du-Rhône

Type-s de programme-s : Connaissance de la biodiversité du territoire de la Métropole AMP

Partenaire-s : CD13, CBNMED, LPO PACA

Intervention : depuis 2018

Salarié-e-s référent-e-s : Julie Delauge, Bénédicte Meffre

Secteur-s : communes d'Arles (13)

Type-s de programme-s : ABC

Partenaire-s : commune, CPIE Rhône-Pays-d'Arles, PNR de Camargue

Intervention : depuis 2019

Salarié-e-s référent-e-s : Bénédicte Meffre

ATLAS MÉTROPOLITAIN DE LA BIODIVERSITÉ D'AIX-MARSEILLE-PROVENCE - CONNAISSANCES ET ENJEUX DE CONSERVATION

CONTEXTE

Le territoire de la Métropole Aix-Marseille-Provence se caractérise par un patrimoine naturel méditerranéen remarquable, dont les espaces naturels couvrent plus de la moitié du territoire. Les menaces qui pèsent sur leur conservation sont importantes : urbanisation, artificialisation, fragmentation. La Métropole Aix-Marseille-Provence agit pour la protection et la valorisation de ses espaces naturels, dans le cadre de sa compétence « environnement ». La Métropole Aix-Marseille-Provence et le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur ont signé une convention-cadre avec l'ambition de lancer un partenariat renforcé et durable, en appui des politiques en faveur de la biodiversité. Depuis 2018, le Conservatoire a réalisé, avec la participation du Conservatoire botanique méditerranéen et l'appui de la Ligue de protection des oiseaux, un état des lieux de la connaissance naturaliste sur le territoire de la Métropole. Les groupes de la biodiversité continentale évalués sont les suivants : chordés (amphibiens, mammifères, oiseaux, poissons, reptiles), arthropodes (arachnides, coléoptères, crustacés, hémiptères, hétérocères, névroptères, odonates, orthoptères, rhopalocères), mollusques (gastéropodes, bivalves), plantes vasculaires, bryophytes et plusieurs taxons d'ordres et de familles différents sont regroupés dans « autres invertébrés » (une partie des hyménoptères, une partie des diptères, les chilopodes tels que les mille-pattes prédateurs, les dermaptères tels que Perce-oreilles, blattes, phasmes et mantes).

Cet état des lieux a permis de définir des enjeux de connaissance et de proposer des inventaires prioritaires à engager (territoires et espèces). Suite à cette étude, un programme de prospections visant à améliorer les connaissances naturalistes sur le territoire métropolitain a été initié. Celui-ci a duré deux ans, de 2019 à 2020.

ACTIONS EN BREF

Le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur a consacré la première partie de l'année 2020 à la poursuite d'inventaires ciblés initiés en 2019, afin d'améliorer les connaissances de la biodiversité continentale. Lors de ces inventaires ciblés par l'Atlas de la Métropole Aix-Marseille-Provence, les

experts du Conservatoire ont produit ou saisi 3 440 observations concernant 692 taxons.

L'amélioration globale de la connaissance réalisée en 2019 et 2020 par le Conservatoire correspond à 26 404 données qui ont permis d'actualiser la liste des espèces de 30 mailles au total. Sur les 1 660 taxons contactés, 895 ont vu leur répartition précisée puisqu'ils ont été observés sur *a minima* une nouvelle maille. Dans la deuxième partie de l'année, le Conservatoire a mené un travail d'expertise pour définir les enjeux de conservation.

Secteur-s : Métropole Aix-Marseille-Provence

Type-s de programme-s : Connaissance de la biodiversité du territoire de la Métropole AMP

Partenaire-s : Métropole AMP, CBNMed, LPO Provence-Alpes-Côte d'Azur

Intervention : depuis 2018

Salarié-e-s référent-e-s : Julie Delauge, Bénédicte Meffre

ATLAS DE LA BIODIVERSITÉ COMMUNALE DES BARONNIES ORIENTALES - VAL BUËCH-MÉOUGE ET EOURRES (HAUTES-ALPES)

CONTEXTE

Soutenu par l'Agence française pour la biodiversité, le Parc naturel régional des Baronnies provençales, en collaboration avec le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur, porte pendant deux ans un Atlas de la biodiversité communale (ABC) sur son territoire. Ce projet vise à améliorer la connaissance de la biodiversité par des inventaires (entomologie, chauves-souris) conduits par le Conservatoire et la collecte de données naturalistes avec les habitants.

ACTIONS EN BREF

L'année 2020 a vu la clôture du programme avec la restitution au grand public des résultats des inventaires lors de deux conférences organisées sur les communes de Val-Buëch-Méouge et de Barret-sur-Méouge (dans le cadre de la Fête de la science).

Deux rapports d'inventaires rendent compte de l'amélioration des connaissances et des enjeux de conservation sur ces deux communes qui souhaitent poursuivre leur engagement en faveur de la biodiversité dans le cadre du projet de Réserve naturelle régionale des Baronnies orientales (p. 77). Plusieurs publications richement illustrées ont été éditées afin de faire découvrir aux habitants et aux visiteurs les richesses de ce territoire :

- Une affiche grand format
- Un livret pour le grand public
- Un livret-jeu pour les enfants

Toutes les informations sur les ABC sont consultables et téléchargeables sur un blog créé et animé par le Conservatoire (<https://cenpaca.wixsite.com/abc-jabron-baronnies>) ainsi que sur le site internet du Conservatoire et sur celui du Parc naturel régional des Baronnies provençales.

Secteur-s : communes de Val-Buëch-Méouge et d'Ourres

Type-s de programme-s : ABC

Partenaire-s : communes de Val-Buëch-Méouge et d'Ourres, PNR Baronnies provençales, GRENHA

Intervention : depuis 2018

Salarié-e-s référent-e-s : Lionel Quelin



© Vincent Mariani - CEN PACA

Zones de prospections ciblées sur le secteur du Mont-Aurélien, Métropole Aix-Marseille-Provence

ATLAS DE LA BIODIVERSITÉ INTERCOMMUNALE DE LA ROQUEBRUSSANNE ET DE LA CELLE (VAR)



© Cédric Roy - CEN PACA

Recherche de Vertigo étroit, escargot de très petite taille

CONTEXTE

Le Parc naturel régional de la Sainte-Baume, en association avec le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur et la Ligue de protection des oiseaux Provence-Alpes-Côte d'Azur, a assuré l'élaboration d'un Atlas de la biodiversité communale (ABC) pour les communes de La Roquebrussanne et de La Celle. Initié en 2019, ce programme est un outil visant à mieux connaître la biodiversité d'un territoire, à sensibiliser et à mobiliser les élus, les acteurs socio-économiques et les citoyens, et à mieux prendre en compte et à intégrer les enjeux de biodiversité à l'échelle communale.

ACTIONS EN BREF

Le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur a réalisé une campagne d'inventaires sur les secteurs des plaines agricoles et de la montagne de la Loube principalement. Ces inventaires se sont concentrés sur les chiroptères, les gastéropodes et sur certains insectes (lépidoptères diurnes et noc-

turnes, hémiptères, coléoptères floricoles, odonates, orthoptéroïdes). Ce sont plus de 400 espèces qui ont été recensées, au travers de 1200 données centralisées sur la commune de La Celle et plus de 900 à La Roquebrussanne. Par ailleurs, des plantes messicoles ont été recensées, valorisant un peu plus la plaine et sa bordure immédiate dans un contexte de fermeture généralisée des milieux. Les résultats ont révélé plusieurs espèces de grand intérêt chez les gastéropodes. Et dans les milieux rocheux sur la montagne de la Loube, les sources et les zones humides herbeuses abritent des espèces particulièrement intéressantes. Une des plus importantes découvertes a été celle du Vertigo étroit, première donnée départementale pour cet escargot menacé sur la commune de La Roquebrussanne. Les ruisseaux et canaux sont également intéressants en raison du peuplement d'odonates qui s'y reproduisent.

Le Conservatoire a également proposé plusieurs sorties aux habitants sur le thème des papillons de nuit et de jour. Les résultats des prospections naturalistes ont été présentés en salle les 22 novembre et 4 décembre 2020, respectivement à La Celle et à La Roquebrussanne devant un public nombreux.

Secteur-s : Var

Type-s de programme-s : ABC

Partenaire-s : LPO Provence-Alpes-Côte d'Azur, PNR de la Sainte-Baume

Intervention : depuis 2019

Salarié-e-s référent-e-s : Thibault Morra, Stéphane Bence, Héliène Camoin, Géraldine Kapfer

ATLAS DE LA BIODIVERSITÉ COMMUNALE DE COLLOBRIÈRES (VAR)

CONTEXTE

Soutenue par l'Office français de la biodiversité, la commune de Collobrières, en collaboration avec le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur, porte pendant deux ans un Atlas de la biodiversité communale sur son territoire. Ce projet vise à améliorer la connaissance de la biodiversité par des inventaires (entomologie, chauves-souris) conduits par le Conservatoire, et par la collecte de données naturalistes avec les habitants. L'objectif vise une meilleure prise en compte de ces richesses dans la vie de la commune située au cœur du Massif des Maures.

ACTIONS EN BREF

L'année 2020 signe la fin des deux années de coordination de l'Atlas de la biodiversité communale de Collobrières. L'implication citoyenne pour l'amélioration des connaissances naturalistes sur le territoire communal a été rendue difficile par le contexte sanitaire. Néanmoins, le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur a pu achever ce travail d'inventaire, de cartographie, et a également proposé un Plan d'actions en faveur de la biodiversité aux services communaux, identifiant les enjeux écologiques et les mesures à entreprendre. Le Conservatoire a élaboré et mis à disposition des Collobriérois un livret présentant les résultats de cette étude.

Secteur-s : commune de Collobrières

Type-s de programme-s : ABC

Partenaire-s : commune

Intervention : depuis 2019

Salarié-e-s référent-e-s : Vincent Mariani

ATLAS DE LA BIODIVERSITÉ COMMUNALE DE SEPTÈMES-LES-VALLONS (BOUCHES-DU-RHÔNE)

CONTEXTE

Suite à l'appel à manifestation d'intérêt « Atlas pour la biodiversité communale » (ABC) lancé par l'Office français pour la biodiversité en juillet 2017, la commune de Septèmes-les-Vallons a pu bénéficier d'un soutien financier et lancer une démarche d'ABC sur son territoire. Le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur a ainsi accompagné la commune de Septèmes-les-Vallons pour la réalisation de diagnostics écologiques sur les orthoptères et les insectes pollinisateurs (papillons de jour, zygènes et syrphes) dans le cadre de cet Atlas de la biodiversité communale.

ACTIONS EN BREF

Le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur a réalisé une campagne d'inventaires sur l'ensemble de la commune de Septèmes-les-Vallons. Ce sont au total 92 espèces de papillons de jour et zygènes, 41 espèces d'orthoptères et 34 espèces de syrphes qui ont été recensées, hissant Septèmes-les-Vallons parmi les dix communes les plus diversifiées des Bouches-du-Rhône (selon la base de données SILENE). Cette liste comprend des espèces rares et localisées en Basse-Provence comme l'Hespérie de la ballote *Carcharodus baeticus*, l'Hespérie de l'Herbe-au-vent *Sloperia proto*, l'Hespérie du Marrube *Carcharodus floccifer*, l'Arcyptère provençale *Arcyptera kheili*, ou encore la Decticelle à serpe *Platypleis falx laticauda*, ici en limite orientale de son aire de répartition. Concernant les syrphes, notons la présence de deux espèces méridionales : *Eristalinus taeniops* et *Merodon clavipes*. Cet ABC a également permis de mettre en exergue les principaux « hot spots » entomologiques de la commune, d'identifier les principales menaces pour l'entomofaune et de proposer des préconisations et des mesures simples de gestion en faveur des insectes.

Secteur-s : commune de Septèmes-les-Vallons (13)

Type-s de programme-s : ABC

Partenaire-s : commune de Septèmes-les-Vallons, OFB

Intervention : depuis 2020

Salarié-e-s référent-e-s : Bénédicte Meffre, Thibault Morra

ATLAS DES PAPILLONS DE JOUR ET ZYGÈNES DE PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

CONTEXTE

La Région Provence-Alpes-Côte d'Azur suscite depuis longtemps l'intérêt des lépidoptéristes. Un important travail s'est concrétisé en 2009 par l'édition du premier atlas régional synthétisant 160 000 données, constituant une base de travail de référence. En 2013, soutenu par la Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement Provence-Alpes-Côte d'Azur et la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur, le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur se lance dans une dynamique régionale de conservation en faveur des lépidoptères

et dans la réalisation d'une liste rouge régionale sur les papillons de jour. L'idée d'une réactualisation de l'atlas est née de l'animation de réseau mise en place dans le cadre de la déclinaison régionale de l'inventaire des lépidoptères, piloté par le Muséum national d'histoire naturelle. Finalisé fin 2019, l'atlas des papillons de jour et zygènes de Provence-Alpes-Côte d'Azur, co-édité par le Conservatoire et le Naturographe, est paru en janvier 2020 aux éditions.

ACTIONS EN BREF

L'Atlas des papillons de jour et zygènes de Provence-Alpes-Côte d'Azur, en vente depuis janvier 2020, est l'aboutissement de plusieurs années de mobilisation de nombreux lépidoptéristes, amateurs ou professionnels. Grâce à l'engagement de 28 naturalistes, 260 fiches espèces présentent la biologie, l'écologie, la répartition et les enjeux spécifiques à notre territoire pour chacune des espèces de rhopalocères et de zygènes. Ce travail repose sur la validation et l'analyse de 680 000 données produites par plus de 2 400 observateurs. L'ouvrage, coédité par le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur et le Naturographe éditions, est en vente en ligne : www.naturographe-editions.fr et www.leclub-biotope.com/fr.

Secteur-s : Région Provence-Alpes-Côte d'Azur

Type de programme : Connaissance - Atlas

Partenaires financiers : DREAL Provence-Alpes-Côte d'Azur, CR Provence-Alpes-Côte d'Azur, CD06, CD13, CD83, CD84, UMS Patrinat (MNHN), GIRAZ, EDF, CNR, ROXIM

Partenaires techniques : CBNA, CBNMed, EBG, GIRAZ, Grenha, UMS Patrinat (MNHN), LPO Provence-Alpes-Côte d'Azur, OPIE national, OPIE Provence Alpes du Sud, PNE, PNM, PNRV, Proserpine, SSNATV, Flavia

Intervention : depuis 2017

Salarié-es- référent-e-s : Sonia Richaud et Stéphane Bence



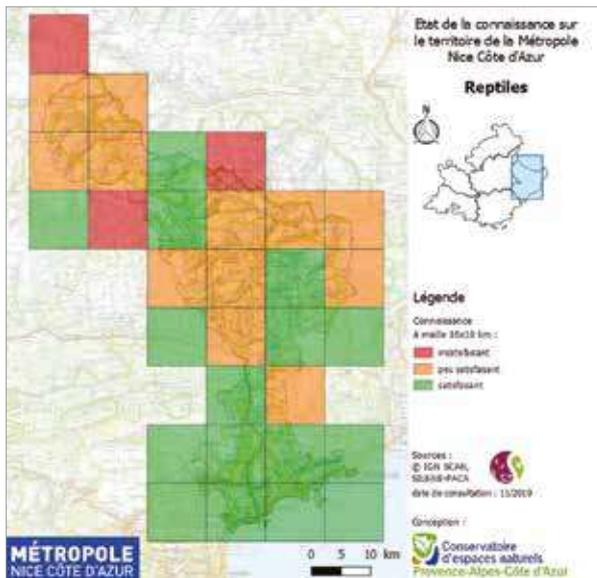
ACCOMPAGNEMENT DE LA MÉTROPOLÉ-NICE CÔTE D'AZUR - CONNAISSANCE PATRIMONIALE

CONTEXTE

À la suite de plusieurs actions menées conjointement par le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur et la Métropole-Nice Côte d'Azur, notamment sur des diagnostics écologiques Natura 2000, la Métropole a souhaité concrétiser cette relation de partenariat en 2018 avec un projet de signature d'une convention-cadre.

ACTIONS EN BREF

La Métropole-Nice Côte d'Azur est un territoire marqué par la diversité de ses milieux naturels. Au carrefour entre milieux alpins et méditerranéens, il abrite une faune et une flore riche et unique qui subissent d'importantes pressions : urbanisation, artificialisation, fragmentation. Le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur a proposé à la Métropole d'élaborer un portrait de la biodiversité faunistique continentale du territoire métropolitain. L'objectif de ce portrait est de disposer de données de référence utilisables dans la définition d'une stratégie d'intervention en faveur de la biodiversité, son suivi et son évaluation. Le premier volet a été réalisé en 2020 et se concentre essentiellement sur les amphibiens, les reptiles, les papillons de jour et les zygènes.



Carte de l'état des connaissances des reptiles sur le territoire de la Métropole-Nice Côte d'Azur

Secteur-s : Métropole-Nice Côte d'Azur

Type-s de programme-s : études scientifiques, accompagnement

Partenaire-s : Métropole NCA

Intervention : depuis 2018

Salarié-e-s référent-e-s : Anaïs Syx

ACCOMPAGNEMENT DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL DU VAR - AMÉLIORATION DE LA CONNAISSANCE

CONTEXTE

Le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur et le Département du Var définissent ensemble des actions à engager en faveur de la biodiversité du Département : amélioration de la connaissance, appui à la Réserve naturelle de la Plaine des Maures, communication et échanges de données.

ACTIONS EN BREF

Le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur a contribué à améliorer la connaissance sur l'Espace naturel sensible (ENS) des Pradels (La Môle), du Baou d'Enfer (Le Lavandou), de la Blaquièrre (Vidauban), de la Barassoune (Vinson-sur-Verdon), de la Fontaine (Trigance), du Puits (Châteauvieux),

de Bonporteau (Cavaire sur Mer), de la pointe des Sardinaux (Sainte-Maxime), de Rouvède (Gonfaron), de Saint-Pierre (Le Bourguet), et du Lachens (La Roque-Esclapon).

Parmi les principaux enjeux identifiés sur les différents ENS, on peut citer la présence de trois espèces à enjeu fort de conservation : la Vesce noirâtre (ENS des Pradels), espèce protégée régionale ; l'Orchis de Spitzel et le Grand corbeau (ENS du Puits). On note également la présence de plusieurs espèces à enjeu modéré dans les différents ENS du côté de la flore (Glaïeul douteux, Aristoloche pâle, Spiranthe d'été, Laîche d'Hyères, Doronic à feuilles de plantain), des insectes (Thécla de l'Arbousier, Diane, Zygène des prés, Zygène des bugranes, Hespérie de l'Epière, Arcyptère provençale, Magicienne dentelée, Ehippigère provençale, Mante d'Etrurie, *Panorpa etrusca* (une mouche scorpion), *Alia notata* (une punaise), des reptiles (Psammodrome d'Edwards) et des oiseaux (Circaète Jean-le-blanc, nicheur potentiel, Faucon pèlerin en chasse, Guêpier d'Europe).

Le lac Gavoty continue de faire l'objet d'un suivi ciblé notamment sur l'Armoise de Molinier. L'année 2020, particulièrement sèche, semble avoir profité à l'Armoise de Molinier, au détriment du Scirpe maritime. En revanche, l'eutrophisation du lac observée depuis 2019 se poursuit. Cette problématique est bien prise en compte et figure notamment dans le plan de gestion qui a été mis à jour fin 2020.

Secteur-s : Département du Var

Type-s de programme-s : études scientifiques, accompagnement

Partenaire-s : Conseil départemental du Var

Intervention : depuis 2015

Salarié-e-s référent-e-s : Antoine Catard

ESPACES NATURELS SENSIBLES DE VAUCLUSE - AMÉLIORATION DE LA CONNAISSANCE

CONTEXTE

Le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur accompagne le Conseil départemental du Vaucluse dans la mise en œuvre de sa politique sur les Espaces naturels sensibles (ENS) du Département en réalisant des diagnostics « faune » sur des sites naturels. Depuis 2015, le Conservatoire participe également aux programmes d'animation sur les sites ENS de Vaucluse.

ACTIONS EN BREF

Un important travail a été confié au Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur en 2020 visant à établir les listes d'espèces à enjeux pour le Département. Cette étude a mobilisé l'expertise de différents salariés référents « faune » du Conservatoire et a fait l'objet d'un atelier participatif avec les acteurs de la biodiversité au niveau local (Vaucluse).

Secteur-s : Vaucluse

Type-s de programme-s : ENS

Partenaire-s : CD 84

Intervention : depuis 2010

Salarié-e-s référent-e-s : Florence Ménétrier, Grégorie Landru

ACCOMPAGNEMENT DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL DES ALPES-MARITIMES CONNAISSANCE PATRIMONIALE DES PARCS DÉPARTEMENTAUX

CONTEXTE

Le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur apporte son expérience au Département des Alpes-Maritimes en matière de gestion des milieux naturels et sa connaissance du patrimoine naturel, la faune principalement. Depuis 2016, le Département a souhaité concrétiser cette relation de partenariat avec l'attribution d'une subvention annuelle et la signature d'une convention-cadre.

ACTIONS EN BREF

Le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur mène des actions de connaissance et d'accompagnement pour le site Natura 2000 des Corniches de la Riviera dont le Conseil départemental des Alpes-Maritimes est animateur.

Suite à la mise à jour des données sur les chiroptères en 2019, le Conservatoire est intervenu en 2020 auprès des équipes techniques afin de les accompagner dans la programmation et la réalisation des travaux destinés à maintenir et améliorer l'accueil des chauves-souris. Un suivi de ces aménagements devra être mené pour évaluer leur efficacité. Des inventaires ont été réalisés par les entomologistes (salariés et bénévoles du Conservatoire) pour affiner la répartition au sein du site Natura 2000 de la Noctuelle des Peucédans *Gortyna borelii*, une des rares espèces de papillon de nuit protégées.

Des investigations complémentaires ou des aménagements méritent d'être engagées afin de favoriser le maintien de ces espèces. Les étangs de Fontmerle et de Vaugrenier sont parmi les derniers sites dans les Alpes-Maritimes qui abritent encore quelques populations de Cistude d'Europe *Emys orbicularis*. Une rencontre de terrain a permis de réaliser une synthèse des connaissances pour proposer des actions en faveur de sa conservation.

Par ailleurs, le Conservatoire a illustré et participé à l'élaboration d'un jeu de sensibilisation sur Natura 2000 et de guides de présentation des parcs naturels départementaux. Le Conservatoire a animé des sorties nature destinées au grand public et dédiées à la biodiversité des parcs naturels des Alpes-Maritimes dans le cadre des animations que le Conseil départemental organise tout au long de l'année.

Secteur-s : Alpes-Maritimes

Type-s de programme-s : études scientifiques, accompagnement

Partenaire-s : CD 06

Intervention : depuis 2016

Salarié-e-s référent-e-s : Anaïs Syx

Animation chiroptères au Parc naturel départemental de la Grande Corniche © A. Vasseur - CD 06



LES GRANDS PROGRAMMES

PROGRAMMES DE CONSERVATION

BIODIVACTES : DÉMARCHE RÉGIONALE DE PRÉSERVATION DU PATRIMOINE NATUREL - DU RÉGIONAL AU LOCAL, AGIR ENSEMBLE POUR LA BIODIVERSITÉ

CONTEXTE

Le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur a travaillé pendant deux ans, au côté de la Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement Provence-Alpes-Côte d'Azur (DREAL PACA), de l'Agence française pour la biodiversité (devenue Office français de la biodiversité en janvier 2020) et de la Région, à une Stratégie coordonnée régionale d'acquisition et de préservation du patrimoine naturel (SCRAP).

Cette stratégie a pour objectif de préserver les territoires d'intérêt écologique majeur. Elle s'inscrit dans une volonté d'orienter les décisions, la mobilisation des acteurs et des fonds, dans l'objectif de soustraire des portions de territoire du risque d'érosion de la biodiversité. Une première étude avec le soutien de la DREAL PACA a permis de proposer un outil d'aide à la décision afin de cibler des secteurs prioritaires d'intervention. Cette réflexion a permis d'identifier 149 mailles prioritaires d'intervention en Provence-Alpes-Côte d'Azur. Sur la base d'un Indicateur de pression, la sélection des mailles les plus soumises à pression a permis d'identifier des secteurs d'intervention prioritaires. En 2020, ce programme s'intitule désormais « BiodivActes : Démarche régionale de préservation du patrimoine naturel - Du régional au local, agir ensemble pour la biodiversité ».

ACTIONS EN BREF

Sur les treize secteurs prioritaires sélectionnés, le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur a réalisé une analyse plus fine permettant la caractérisation et la localisation des enjeux écologiques, ainsi qu'un diagnostic foncier. Grâce à ces éléments, pour chaque secteur il sera possible de construire une stratégie locale d'intervention.

Le Conservatoire a proposé une approche qui vise à enrichir une méthode de médiation et de concertation grâce à des expériences engagées sur deux territoires pour qu'elle soit transposable aux autres secteurs. Le secteur de l'Embrunais (05) et de la vallée de la Brague (06) ont été choisis pour cette expérimentation. Accompagné de l'Agence Génopé, professionnel de la médiation et financièrement soutenu par l'Office français de la biodiversité, le Conservatoire a pour objectif d'aboutir à une vision partagée de l'intervention en faveur du patrimoine naturel en vue d'une meilleure coordination entre tous les acteurs, une meilleure appropriation et une stratégie d'intervention co-construite.



13 secteurs retenus parmi les 149 mailles à plus forte valeur de biodiversité

Secteur-s : Provence-Alpes-Côte d'Azur

Type-s de programme-s : Connaissance de la biodiversité régionale et accompagnement des politiques publiques

Partenaire-s : OFB, DREAL Provence-Alpes-Côte d'Azur, CR Provence-Alpes-Côte d'Azur, CBNA, CBNMED, SAFER, CEREMA, AERMC, ARBE

Intervention : depuis 2016

Salarié-e-s référent-e-s : Julie Delauge

STRATÉGIE DE CONSERVATION EN FAVEUR DES CHIROPTÈRES DE PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

CONTEXTE

La conservation de la trentaine d'espèces de chiroptères de Provence-Alpes-Côte d'Azur présente de nombreux enjeux. Il s'agit, pour beaucoup d'entre elles, d'espèces indicatrices de milieux peu perturbés et peu fragmentés. En effet, elles se déplacent souvent sur de longues distances lors de la recherche de nourriture et certaines espèces utilisent des couloirs, qui constituent de bons indicateurs pour la définition de la Trame verte et bleue. Leur installation dans des gîtes en milieux anthropisés et naturels très variés les rend souvent très vulnérables aux différentes activités humaines. Ce sont donc des espèces-clé pour la mise en place d'actions de préservation et pour la gestion du développement des territoires.

ACTIONS EN BREF

Depuis plus de dix ans, le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur œuvre pour la conservation des chiroptères. Plusieurs sites présentant un intérêt pour les chauves-souris de niveau régional, voire national, sont gérés ou suivis. Le Conservatoire est également consulté pour la mise en œuvre du Plan régional d'actions Chiroptères (invité du COPIL, groupe de travail écriture). Il est en étroite relation avec la Fédération des Conservatoires d'espaces naturels qui centralise les informations relatives aux chiroptères sur les sites en gestion des Conservatoires régionaux. L'amélioration des protocoles de suivi se poursuit sur certains sites pour lesquels des comptages standards sont impossibles.

Plusieurs gîtes abritant des chauves-souris font l'objet de suivis et de gestion en vue de la conservation des populations. Pour cela, des conventions sont passées avec les propriétaires.

Secteur-s : Région Provence-Alpes-Côte d'Azur

Type-s de programme-s : conservation, amélioration des connaissances

Partenaire-s : propriétaires, gestionnaires, bénévoles

Intervention : depuis 2010

Salarié-e-s référent-e-s : Géraldine Kapfer, Perrine Laffargue

• Bouches-du-Rhône

La Cave de Cancelade abrite une des rares colonies de reproduction de Petit Rhinolophe du département. Au mois de juillet 2020, 152 individus (femelles et jeunes) ont été dénombrés.

Les carrières de Mercurotte et de la Sambre sont situées dans la Petite Camargue et sont gérées par le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur depuis 2009. Ce site abrite une importante population de Minioptère de Schreibers en transit. Le Grand Rhinolophe utilise le site régulièrement en hibernation et des Murins de Capaccini y sont aussi observés. C'est l'un des derniers sites des Bouches-du-Rhône qui accueille encore cette espèce. En 2020, 358 chauves-souris ont été dénombrés.

• Alpes-Maritimes

La Baume-Granet abrite une colonie de Minioptère de Schreibers dont le suivi a été réalisé en 2020 (p. 23). **L'usine hydroélectrique de la Courbaisse**, une des sept métapopulations de Murin de Bechstein connus en région, a été également suivie : 167 Murins de Bechstein ont été dénombrés (adultes et jeunes).

• Var

Les suivis de la grotte aux chauves-souris des sites de **Châteaudouble** (p. 39), des **Ponts naturels d'Entraigues** (p. 40), du **Château de La Môle** (p. 40) et le gîte de reproduction de la **Bouchonnerie des Mayons** (p. 39) ont été réalisés.

Le contrôle du **gîte des Tailades** par l'animatrice Natura 2000 a révélé la présence de 96 Petits Rhinolophes, dont 40 jeunes.

• Alpes-de-Haute-Provence

Le suivi de la colonie de Petit Rhinolophe a été réalisé comme chaque année dans le gîte du Hameau de La Roche (p. 13) avec 71 individus comptabilisés (adultes et jeunes volants). Un passage plus précoce serait à réaliser en 2021 afin de comptabiliser précisément les jeunes lorsqu'ils sont non volants, c'est-à-dire quelques jours après la mise bas.



© Jean-Claude Tempier - CEN PACA

Petit Murin

STRATÉGIE DE CONSERVATION EN FAVEUR DU CRIQUET DE CRAU

CONTEXTE

La stratégie de conservation du Criquet de Crau a été initiée en 2015 avec l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN). Il s'agit d'une première pour une espèce d'orthoptère. Elle vise à accroître la connaissance de l'espèce et à mettre en œuvre des premières actions de conservation. Cela comprend l'étude de l'effectif de la population et des menaces qui pèsent sur elle, ainsi qu'un programme d'élevage et des actions de communication et de sensibilisation. L'évaluation de la première stratégie de conservation est en cours.

ACTIONS EN BREF

Le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur, avec l'appui de ses partenaires, a poursuivi les opérations d'élevage et la combinaison ex situ/in situ en 2020 avec une sta-

tion en Crau et une station ex situ en Corrèze, car la ponte en captivité *ex situ* permet d'obtenir beaucoup plus d'oothèques (membranes rigides qui enveloppent la ponte de certains insectes) qu'en conditions naturelles, tandis que l'incubation *in situ* permet seule de boucler le cycle de développement des œufs.

Dès le début du mois de mars, les volières d'élevage en Crau ont été régulièrement contrôlées pour constater la présence de juvéniles. Les premiers juvéniles ont été détectés le 3 avril. Le maximum d'individus détectés (20 juvéniles stade 2) a été atteint le 17 avril. Fin mai, les 29 pontes restantes de 2019 ont été prélevées et examinées dans le but d'estimer un taux d'éclosion. Pour 17 pontes, l'éclosion a été considérée comme très probable (59 %). En mai, 15 mâles (12 sauvages, 3 captifs) et 15 femelles (14 sauvages, 1 captive) ont été capturés pour l'élevage. Seulement 46 oothèques produites en captivité ont été transmises en juillet pour les enterrer *in situ* à cause d'une mortalité anormalement élevée au cours des premières semaines majoritairement chez les femelles, à nouveau en partie liée à l'infection avec l'iridovirus.

De plus, en mai et en juin, la sous-population sur le site de BMW a été suivie par la méthode d'occupancy. Au total, 48 quadrats ont été prospectés, 5 étaient positifs.

En juillet 2020, une « concept note » pour le projet « LIFE SOS Crau Grasshopper 2021-2025 » a été soumise à la Commission européenne (CE), comprenant des actions de d'élevage du Criquet de Crau, la gestion des milieux et des actions de communication, de formation et de sensibilisation. La proposition a été retenue, et en février 2021 un dossier complet a été déposé. Le CEN PACA, la Chambre d'agriculture des Bouches-du-Rhône et les parcs zoologiques de La Barben et de Besançon seront partenaires et bénéficiaires du projet. Le cofinancement européen de 60 % sera complété par le cofinancement du Ministère de la transition écologique, du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône, du Conseil régional, ainsi que l'autofinancement des partenaires du projet. La réponse de la Commission européenne est attendue en mai-juin 2021.

Secteur-s : Crau (RNN et hors RNN)

Type-s de programme-s : stratégie de conservation UICN (international)

Partenaire-s : Université de Trèves (Trier) (DE), Cathy Gibault (certificat de capacité, élevage ex situ), UICN (SSC grasshopper specialist group), CEN Provence-Alpes-Côte d'Azur, DREAL Provence-Alpes-Côte d'Azur, CD13, Bristol zoological society (GB), Cirad, CA13

Intervention : depuis 2015

Salarié-e-s référent-e-s : Caire Pernollet, Lisbeth Zechner



Femelle de Criquet de Crau *Prionotropis rhodanica*

© Lisbeth Zechner - CEN PACA

VERS UNE STRATÉGIE D'ACTIONS EN FAVEUR DU CRIQUET HÉRISSEON



© Sonia Richaud - CEN PACA

Le Criquet hérisséon *Prionotropis azami* est une espèce cryptique, parfois difficile à repérer

CONTEXTE

Endémique de Provence, le Criquet hérisséon est rare et menacé. Inscrit sur les Listes rouges d'espèces menacées au niveau régional (2018) et au niveau européen (2017) dans la catégorie « En danger » (EN), cette espèce est prioritaire dans le cadre d'un programme régional de conservation. Au printemps 2020, le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur a commencé un travail de compilation de données et d'amélioration de la connaissance de la distribution du Criquet hérisséon. Le but est d'établir un diagnostic suffisamment précis pour identifier les secteurs prioritaires sur lesquels des actions concrètes seront à mettre en œuvre, concernant la gestion et/ou la protection des habitats.

ACTIONS EN BREF

En 2020, le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur a mené trois actions en faveur du Criquet hérisséon :

- Un audit réalisé auprès du réseau de naturalistes et de spécialistes des orthoptères, en bureaux d'études et dans le milieu associatif
- Une campagne de prospection menée sur des secteurs à actualiser ou à compléter au regard des données disponibles
- Un protocole mis en place pour standardiser le recueil de données dans le but de préciser les facteurs qui limitent ou favorisent la présence de l'espèce

L'audit a permis de mobiliser 400 nouvelles données de Criquet hérisséon, auxquelles s'ajoutent 133 données issues des prospections menées entre mai et juillet 2020. L'aire d'occurrence connue de l'espèce a ainsi augmenté, avec l'ajout de quinze nouvelles communes.

Secteur-s : Alpes-Maritimes, Bouches-du-Rhône, Var

Type-s de programme-s : amélioration des connaissances

Partenaire-s : CR Provence-Alpes-Côte d'Azur, DREAL Provence-Alpes-Côte d'Azur, CD13, NTR/Provincialis

Intervention : depuis 2020

Salarié-e-s référent-e-s : Stéphane Bence

VERS UNE STRATÉGIE D' ACTIONS EN FAVEUR DE L'EULEPTE D'EUROPE

© Amanda Xérés - CEN PACA



Accouplement d'Eulepte d'Europe sur l'île du Petit Congloué (Marseille), 21 juillet 2020

CONTEXTE

L'Eulepte d'Europe *Euleptes europaea* (Phyllodactyle d'Europe) est un petit gecko endémique de l'ouest de la Méditerranée, occupant une aire principalement insulaire. En Provence, il est présent, d'une part sur des îles et îlots entre Marseille et Cannes, et d'autre part, sur une aire continentale des Alpes-Maritimes.

Du fait d'une distribution principalement insulaire, les populations sont sévèrement fragmentées en Région Provence-Alpes-Côte d'Azur. Sur le continent, l'urbanisation (en particulier les infrastructures routières) et la recolonisation forestière de certains massifs de l'arrière-pays, constituent probablement des barrières physiques difficilement franchissables pour cette espèce. L'Eulepte d'Europe a été classé dans la catégorie « En danger » par l'UICN en Provence-Alpes-Côte d'Azur. Cette espèce fait donc partie des trois espèces de reptiles les plus menacées de la Région. La responsabilité de la Région pour la préservation et le maintien durable de l'Eulepte d'Europe est très forte puisque cette espèce n'est présente en France métropolitaine que dans les départements des Bouches-du-Rhône, du Var, des Alpes-Maritimes, ainsi qu'en Corse. Au regard de ces éléments, il semble essentiel de bâtir, en concertation avec l'ensemble des partenaires, une stratégie conservatoire régionale en faveur de cette espèce. Cette stratégie devra s'appuyer sur un socle de connaissances solides et fiables permettant d'engager des actions de conservation pertinente.

Un programme d'étude se déclinant en quatre axes de connaissance a été élaboré. Il servira de base de travail pour l'élaboration d'une stratégie conservatoire en faveur de l'Eulepte d'Europe :

- Actualisation de la connaissance sur la distribution de l'espèce
- Mise au point d'une technique de reconnaissance individuelle non-invasive par photo-identification automatisée
- Identification des menaces et travail en réseau
- Étude génétique des populations d'Eulepte d'Europe en Région Provence-Alpes-Côte d'Azur

ACTIONS EN BREF

En 2020, le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur a visité 50 % (n=12) du total des îles occupées par l'espèce en Région Provence-Alpes-Côte d'Azur, ainsi que 34,3 % (n=13) du total des sites connus à ce jour (milieux insulaires et continentaux confondus). Au total, 720 données d'occurrence ont été collectées. Ces données seront reversées dans le SINP PACA et SILENE.

Secteur-s : Alpes-Maritimes, Bouches-du-Rhône, Var

Type-s de programme-s : amélioration des connaissances

Partenaire-s : CR Provence-Alpes-Côte d'Azur, CD13, Parc national des Calanques, Office national des forêts, MHN Nice, CD 06, Agir Écologique, Conservatoire du littoral

Intervention : depuis 2020

Salarié-e-s référent-e-s : Julien Renet

ANIMATION ET MISE EN ŒUVRE DU PLAN NATIONAL D' ACTIONS AIGLE DE BONELLI

CONTEXTE

L'Aigle de Bonelli est l'un des rapaces les plus menacés sur le territoire français et bénéficie à ce titre d'un Plan national d'actions pour favoriser le maintien de sa population, voire son expansion. Le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur est impliqué depuis plus de 35 ans dans la conservation de cette espèce et assure la coordination, en Région Provence-Alpes-Côte d'Azur, des Plans d'actions dédiés à celle-ci depuis 1999. Le troisième Plan national d'actions en faveur de cette espèce a débuté en 2014 pour une durée de dix ans. Le Conservatoire est également responsable des programmes de baguage national et de télémétrie via un programme personnel, sous l'égide du Centre de recherche sur la biologie des populations d'oiseaux.

ACTIONS EN BREF

La saison de reproduction 2020 a été marquée par l'installation d'un nouveau couple dans le Var. La population d'Aigle de Bonelli s'élève donc à vingt-deux couples en Région Provence-Alpes-Côte d'Azur. Malgré le contexte sanitaire, le suivi et le baguage des jeunes ont pu être effectués au mieux. Au total, vingt-trois jeunes ont pris leur envol en Provence sur un effectif de quarante jeunes à l'envol en France, un record depuis 1997.

Le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur a participé et a coordonné le suivi de tous les sites occupés dans la Région, avec l'appui du réseau d'une quarantaine de bénévoles et salariés d'autres structures. Des prospections sur des sites vacants ou potentiels ont également été menées.

Presque tous les jeunes ont été bagués au nid et 72 % des individus cantonnés ont été contrôlés et identifiés dans la Région. Le Conservatoire a rédigé la synthèse nationale annuelle de la saison de reproduction. Dans le cadre de l'étude de la dispersion des jeunes Aigles de Bonelli, portée par la Direction départementale des territoires et de la mer du Gard, parmi les treize Aigles de Bonelli équipés de balises GPS, quatre juvéniles de la Région ont été équipés peu avant leur envol. Sur les quarante-deux jeunes équipés entre 2017 et 2019, dix-neuf ont été suivis toute l'année 2020 ou en partie.

La menace d'électrocution demeure, avec la mortalité de trois jeunes équipés en 2019, en Camargue gardoise, dans l'Aude et le Val d'Oise. Le Conservatoire a réalisé l'analyse simple de définition des domaines vitaux de douze Aigles adultes cantonnés. Des

tentatives de capture d'adultes ont échoué sur deux sites malgré un long travail préparatoire. Un travail important sur les données de baguage a été réalisé en partenariat avec les chercheurs en préparation du colloque « Aigle de Bonelli » qui a dû être reporté. Le bilan quinquennal du programme de baguage a débuté.

Le partenariat avec RTE a perduré sur le terrain, permettant de maintenir une communication permanente en fonction des impératifs du gestionnaire de réseau et de l'actualité de la reproduction des Aigles afin de limiter les dérangements. Le Conservatoire a participé aux différentes réunions du PNA (opérateurs, comité de pilotage) ainsi qu'aux rares comités de pilotage maintenus sur les sites Natura 2000 où l'espèce est présente. Le Conservatoire a également donné son avis sur des projets d'aménagements en zone de référence Aigle de Bonelli, sur sollicitation des DDTM, DREAL ou des porteurs de projets.

Le Conservatoire a élaboré une exposition sur l'Aigle de Bonelli constituée de six panneaux. Dès 2021, celle-ci sera mise à la disposition des partenaires sur demande.

Secteur-s : Région Provence-Alpes-Côte d'Azur - France

Type-s de programme-s : PNA Aigle de Bonelli (2014-2023)

Partenaire-s : DREAL Provence-Alpes-Côte d'Azur et Occitanie, CD 13, CR Provence-Alpes-Côte d'Azur, CEN Occitanie, La Salsepareille, LPO Auvergne-Rhône-Alpes, PNR Alpilles et PNR Sainte-Baume, PN Calanques, Communauté de communes Toulon-Provence Méditerranée, ONF, OFB, Métropole AMP, Fondation d'entreprise Barjane, SMGG, DDTM 13 et 30

Intervention : depuis 1980

Salarié-e-s référent-e-s : Cécile Ponchon



Exposition Aigle de Bonelli

ANIMATION ET MISE EN ŒUVRE DU PLAN NATIONAL D' ACTIONS VAUTOUR PERCNOPTÈRE



Jeunes Vautours percnoptères

© Cécile Ponchon - CEN PACA

CONTEXTE

Le Vautour percnoptère est l'espèce de vautour la plus menacée au niveau mondial et fait l'objet en France d'un deuxième Plan national d'actions (PNA) sur la période 2015-2024. Depuis 2009, le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur assure la coordination du PNA dans le sud-est de la France et assure la mise en œuvre d'actions du PNA dans les Bouches-du-Rhône et le Vaucluse.

ACTIONS EN BREF

Le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur a réalisé le suivi de six sites fréquentés par le Vautour percnoptère, en collaboration avec les gestionnaires. Au total, trois couples ont mené quatre jeunes à l'envol, un couple a échoué en phase d'incubation ou d'élevage, un couple ne s'est pas recomposé (mâle seul) et le dernier semble avoir échoué sans qu'une aire ne soit trouvée, malgré de nombreuses prospections. Le Conservatoire a réalisé le baguage de huit jeunes nés dans le Vaucluse et dans les Bouches-du-Rhône. Le suivi-photographique de deux placettes seulement a pu être réalisé. Le Conservatoire a assuré la coordination du réseau sud-est du Plan national d'actions et rédigé la synthèse annuelle de la saison de reproduction. Un important travail a été nécessaire pour réaliser le bilan à mi-parcours du PNA à l'échelle du sud-est.

Le Conservatoire a également réalisé le transfert et le suivi d'un individu adulte retrouvé mort pour autopsie via le réseau Vigilance poison.

Le Conservatoire a participé au projet inter-parcs Provence-Alpes-Côte d'Azur de l'Office français de la biodiversité pour favoriser le développement du réseau de placettes dans les Alpilles et le Ventoux. Il a surveillé les données de suivi d'un individu équipé de balises GPS et participé à la prise en compte de la sensibilité de l'espèce lors de l'émission d'avis sur des manifestations sportives ou des projets potentiellement perturbants ou destructeurs des habitats de l'espèce. Le Conservatoire a participé à aussi participé à une émission de radio pour parler de l'espèce et assister l'équipe de Wildlife pour la réalisation d'un film sur la biodiversité provençale.

Secteur-s : Bouches-du-Rhône, Vaucluse, sud-est de la France

Type-s de programme-s : PNA Vautour percnoptère (2015-2024)

Partenaire-s : DREAL PACA et Nouvelle Aquitaine, CR Provence-Alpes-Côte d'Azur, ONF, PNR Alpilles et PNR Luberon, SMAEMV, Zoo de Doué, CD 84, CERPAM, SMGG, LPO Mission Rapaces, DDDP 13/84

Intervention : depuis 2004

Salarié-e-s référent-e-s : Cécile Ponchon

ANIMATION DU PLAN NATIONAL D' ACTIONS OUTARDE CANEPETIÈRE

© Lionel Roux



Comptage d'Outarde canepetière en Crau, 26 janvier 2020

CONTEXTE

La Région Provence-Alpes-Côte d'Azur est le bastion français de cette espèce menacée. La population régionale se concentre essentiellement dans les Bouches-du-Rhône, mais le Vaucluse, le Var et les Alpes-de-Haute-Provence abritent également l'espèce. La plaine de la Crau reste le site de prédilection de l'Outarde canepetière. Le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur s'est vu confier l'animation régionale du troisième Plan national d'actions (PNA) en faveur de l'Outarde canepetière.

ACTIONS EN BREF

Dans le cadre de l'enquête nationale, un dénombrement des Outardes canepetières et des Gangas catas hivernants en Crau et en Provence-Alpes-Côte d'Azur a été organisé le 26 janvier 2020. Au total, 169 observateurs bénévoles et 9 agents du Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur de Saint-Martin-de-Crau ont participé à l'opération. Si l'on ajoute les observateurs des autres sites d'hivernage d'Outarde canepetière en Région Provence-Alpes-Côte d'Azur, ce sont plus de 190 personnes qui ont participé à ce comptage. La fourchette retenue pour l'effectif d'Outarde canepetière hivernant en Crau en 2020 est de 1 458 à 1 638, ce qui est proche du chiffre minimum de 2016 (1518 oiseaux). Douze autres sites d'hivernage potentiels ont été prospectés en Région. Les prospections ont été réalisées par des bénévoles confirmés et salariés de diverses structures (CEN PACA, LPO PACA, CROP...), et par des équipes professionnelles en place pour certains terrains d'aviation (services de protection aviaire des bases de Salon et d'Istres et de l'aéroport de Marseille Provence).

La population d'Outarde canepetière en Provence-Alpes-Côte d'Azur est estimée entre 1 811 et 1 991 en 2020 (contre 1 911 à 2 571 individus en 2016).

Au printemps, le recensement des mâles chanteurs a été réalisé en appliquant la méthodologie de l'enquête nationale qui est reconduite tous les quatre ans et distingue deux protocoles : l'un pour les grandes populations, l'autre pour les petites populations satellites. Cela conduit à suivre le protocole « grandes populations » en Crau, et le protocole « petites populations » sur les populations satellites du reste de la Région. Les prospections ont été réalisées entre le 11 mai et le 15 juin 2020. Hors Crau, entre 227 et 257 mâles chanteurs ont été recensés. En Crau, 309 mâles ont été observés,

les analyses pour extrapoler ces observations à l'ensemble des milieux favorables sont toujours en cours.

L'autorisation d'une carrière sur la commune de Gréoux-les-Bains a conduit à des mesures d'accompagnement dont l'objet était d'allouer 70 000 euros aux déclinaisons régionales des PNA Alouette calandre et Outarde canepetière. Une convention tripartite a été signée entre l'exploitant de la carrière et le Conservatoire, animateur des Plans nationaux d'actions (PNA). Dans ce cadre, le Conservatoire a conduit en 2020 la première année d'expérimentation de recherche de nids et de nichées d'Outarde canepetière sur le plateau de Valensole, à l'aide de drone équipé d'une caméra thermique.

Le Conservatoire a coordonné l'opération, avec la participation d'Alaterra, de l'Avion jaune, du Parc régional du Verdon et de deux bénévoles.

Cette mission, fondée sur une méthodologie éprouvée par la Ligue de protection des Oiseaux (LPO), avait pour objectifs de :

- Valider ou non, pour les Alpes-de-Haute-Provence (04), la reproductibilité du protocole de détection jusqu'ici utilisé dans la Vienne (86)
- Permettre la sauvegarde des nichées détectées, par des reports de fauchage, en partenariat avec les exploitants agricoles *via* la mise en place d'enveloppes d'urgence.

La méthodologie consistait à prospecter l'ensemble des couverts favorables dans un rayon de 1 km autour des mâles chanteurs.

En cinq jours de terrain, 109 ha ont pu être prospectés. Après plusieurs difficultés relevées, seules les deux dernières nuits ont été optimales.

Une fois les difficultés résolues, les couverts déjà survolés l'ont été à nouveau avec les réglages adéquats. Une femelle, avec deux à quatre poussins, a ainsi pu être détectée dans une parcelle en lavandin bio. La femelle a été repérée à 30 m de hauteur avec un point chaud quasiment aussi lumineux qu'un mammifère. L'Outarde était parfaitement reconnaissable.

Secteur-s : Région Provence-Alpes-Côte d'Azur

Type-s de programme-s : PNA Outarde canepetière (2020-2029)

Partenaire-s : DREAL Provence-Alpes-Côte d'Azur, LPO PACA, Alaterra, l'Avion jaune, Parc régional du Verdon

Intervention : depuis 2002

Salarié-e-s référent-e-s : Axel Wolff, Lisbeth Zechner

ANIMATION DU PLAN NATIONAL D' ACTIONS GANGA CATA ET ALOUETTE CALANDRE

CONTEXTE

Les populations de Ganga cata et d'Alouette calandre ont la particularité d'être concentrées en Crau, même si quelques populations satellites d'Alouette calandre étaient connues ailleurs en Provence-Alpes-Côte d'Azur et en Languedoc-Roussillon. Autre point commun, les deux espèces sont particulièrement difficiles à étudier. Si l'état de conservation de l'Alouette calandre semble s'améliorer progressivement, ce n'est pas le cas du Ganga cata dont les populations restent très réduites. Le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur est, depuis 2012, l'animateur du premier Plan national d'actions en faveur du Ganga cata et de l'Alouette calandre. Ce plan est principalement basé sur des études destinées à mieux connaître la biologie et l'écologie de ces deux espèces très discrètes, préalable essentiel à la mise en œuvre de mesures de conservation efficaces.

ACTIONS EN BREF

Dans le domaine de l'animation du Plan national d'actions (PNA), le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur a présenté en septembre 2020 le bilan du premier PNA au Conseil scientifique régional du patrimoine naturel pour avis. Le compte rendu a été transmis à la Direction de l'eau et de la biodiversité du Ministère de la Transition écologique. La réponse devrait permettre d'orienter les actions d'un nouveau Plan national d'actions en faveur de ces deux espèces.

Dans l'attente d'un nouveau PNA, plusieurs opérations ont été mises en œuvre en 2020. Dans le cadre de l'enquête nationale, un dénombrement des Outardes canepetières et des Gargas catas hivernants en Crau et en Provence-Alpes-Côte d'Azur a été organisé fin janvier 2020 (cf. « Animation du Plan national d'actions Outarde canepetière » p. 70). Les observations totalisent 408 oiseaux sur 16 secteurs. Des doublons sont probablement inclus dans cet effectif. Nous retiendrons un minimum de 399 Gargas catas pour cette année (contre 418-496 min-max en 2016 et 279-430 min-max en 2012). Ces effectifs suggèrent une certaine stabilité autour de 300-400 individus.

Pour le Garga cata, le suivi génétique se poursuivra également grâce à l'analyse par l'IREC (Madrid) de l'ADN contenu dans les plumes récoltées en Crau par les agents du Conservatoire.

Par contre, le suivi de la colonie d'Alouette calandre n'a pas été réalisé en 2020 en raison de la crise sanitaire, il est reporté à 2021.

Secteur-s : Provence-Alpes-Côte d'Azur

Type-s de programme-s : PNA Garga cata et Alouette calandre (2012-2016)

Partenaire-s : DREAL Provence-Alpes-Côte d'Azur

Intervention : depuis 2010

Salarié-e-s référent-e-s : Axel Wolff, Lisbeth Zechner



Garga cata

© Yann Toutain - CEN PACA

ANIMATION DE LA DÉCLINAISON MÉDITERRANÉENNE DU PLAN NATIONAL D' ACTIONS LÉZARD OCELLÉ

CONTEXTE

Le Lézard ocellé est une espèce méditerranéenne dont la distribution mondiale est réduite à l'Espagne, au Portugal, à la France et à la région Ligurie en Italie. Plusieurs constats de déclin et de disparitions, continentaux et insulaires, ont été faits. De plus, le Lézard ocellé est malheureusement fortement soumis aux arrêts de dérogation à la destruction d'espèces protégées (30 % en Languedoc-Roussillon et 10 % en Provence-Alpes-Côte d'Azur). Le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur, coordinateur du Plan national d'actions Lézard ocellé

pour les Régions Provence-Alpes-Côte d'Azur et Occitanie, assure l'animation du réseau d'acteurs travaillant sur cette espèce. Plusieurs secteurs font l'objet d'inventaires et de suivis selon le protocole standard proposé, dans le cadre de cette déclinaison méditerranéenne.

ACTIONS EN BREF

En 2020, le nouveau Plan national d'actions Lézard ocellé (2020-2030) a reçu un avis favorable du Conseil national de la protection de la nature. La déclinaison dite « méditerranéenne » de ce PNA continue d'être animée par le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur.

De nombreuses actions, principalement d'accompagnement à la réalisation de suivis, ont été réalisées cette année. Le Conservatoire a notamment accompagné le centre d'études de Cadarache dans sa volonté de mieux identifier les enjeux liés au Lézard ocellé sur son site. Deux stagiaires y ont été accueillis avec la mise en place d'un suivi de placettes, avec une analyse statistique intéressante sur les habitats. Le laboratoire en charge de ce suivi continuera ces actions en 2021 avec un protocole complémentaire sur l'espèce. Le Conservatoire a également accompagné le Parc national des Ecrins, la Communauté de communes ARCHE Agglo ou encore le Parc naturel régional de la Narbonnaise en Méditerranée pour la mise en place de suivis.

En tant qu'animateur interrégional du PNA Lézard ocellé, le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur a aussi joué un rôle de veille, avec des actions de porter à connaissance notamment sur des travaux autour de la chapelle Saint-Sixte avec le Parc naturel régional des Alpilles ou dans le Vaucluse avec un changement de propriétaire pouvant impacter des gîtes à Lézard ocellé en bordure de l'Espace naturel sensible de Mérindol (p. 63).

Malheureusement, le Comité de pilotage méditerranéen, prévu au printemps, a dû être annulé. Des présentations ont été mises en ligne cet hiver en attendant un COPIL si possible en présentiel en 2021.

Secteur-s : Provence-Alpes-Côte d'Azur et Occitanie

Type-s de programme-s : PNA Lézard ocellé

Partenaire-s : DREAL Provence-Alpes-Côte d'Azur, DREAL Occitanie, DDTs et DDTMs, Conservatoires d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur et d'Occitanie, les Départements de Provence-Alpes-Côte d'Azur et d'Occitanie, PN Port-Cros, PN Calanques, PNE, PNR Verdon, Fédération des Réserves naturelles catalanes, RNN Coussouls de Crau, RNN Plaine des Maures, RNN Jujols, RNR Daluis, RNR Gorges du Gardon, Association Nature Midi Pyrénées, SHF, AHPAM, Colinéo, ONF, COGard, GOR, LPO PACA, LPO Drôme, SOPTOM, Association les Ecologistes de l'Euzière, CEN LR, ALEPE, Tour du Valat, EPHE CEFE CNRS, CEBC – CNRS, ECOMED, Biotope, Agir Ecologique

Intervention : depuis 2013

Salarié-e-s référent-e-s : Florian Plault, Marc-Antoine Marchand



Lézard ocellé *Timon lepidus* avec ses ocelles bleus typiques, visibles surtout en période de reproduction

© Julien Renet - CEN PACA

ANIMATION DU PLAN NATIONAL D' ACTIONS VIPÈRE D'ORSINI

CONTEXTE

Le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur, coordinateur du Plan national d'actions Vipère d'Orsini avec la Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement Provence-Alpes-Côte d'Azur, effectue un travail de coordination du réseau d'acteurs travaillant sur cette espèce. La Vipère d'Orsini est en situation de refuge ; elle est isolée sur les pelouses alpines sommitales. Présente uniquement en Provence-Alpes-Côte d'Azur, on la trouve principalement dans les Alpes-de-Haute-Provence et dans les Alpes-Maritimes, et ponctuellement dans le Vaucluse et le Var. L'espèce est répartie sur six massifs et scindée en treize populations. Les effectifs sont estimés entre 79 000 et 134 000 individus. Sur le Mont-Ventoux, l'une des deux populations est considérée comme très proche de l'extinction. L'extinction de la seconde, qui a fait l'objet d'un suivi de 37 ans (jusqu'en 2016), est prédite à une trentaine d'années. Hormis ces deux populations, dont la situation est extrêmement critique, quatre autres sont considérées comme très menacées et sept autres faiblement menacées.

ACTIONS EN BREF

L'année 2020 a été marquée par le démarrage de la mise en œuvre de brûlages dirigés programmés sur plusieurs années dans un objectif de reconquête d'un espace pastoral en cours d'abandon depuis plusieurs années sur le secteur du Pic de Couard/montagne de Coupe (Alpes-de-Haute-Provence). De nombreux échanges ont fait suite à cette première phase de brûlage dirigé afin de réajuster ce travail pour les années à venir et ainsi s'assurer de la conservation de la Vipère d'Orsini à travers cette pratique à la fois destructrice et à la fois bénéfique au maintien d'un habitat optimal pour l'espèce. Le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur a mené des suivis sur cet espace où les brûlages dirigés vont se poursuivre : un suivi de la flore (treize transects de vingt-huit points contacts) afin d'identifier les modifications d'habitats ; un suivi de l'abondance en orthoptères (65 indices linéaires d'abondance de 10 m), afin de suivre l'évolution de la ressource alimentaire pour la Vipère d'Orsini ; et un suivi de la Vipère d'Orsini (193 heures de prospections pour seulement onze observations dont quatre hors protocole). Ces suivis ont été menés avec des herpétologues confirmés, l'animatrice Natura 2000 du site et avec l'aide de neuf bénévoles. Les résultats obtenus ont permis d'identifier des réajustements nécessaires pour la mise en œuvre des brûlages.

La situation sanitaire n'a pas permis au Comité de pilotage de se réunir en présentiel. Toutefois, la tenue de deux réunions, l'une dédiée aux populations du Mont-Ventoux et l'autre à celle des Alpes-Maritimes, ont largement permis - en complément des liens plus étroits entretenus avec les référents locaux des autres territoires - de maintenir des échanges réguliers avec l'ensemble des membres du COPIL.

La production de bière biologique à l'effigie de la Vipère d'Orsini a été renouvelée par la brasserie du GAEC Pougnet frères de Thorame-basse.

Un travail de valorisation scientifique des données récoltées sur la Vipère d'Orsini a été finalisé avec l'Université de l'Aquila (Italie) et l'EPHE-CEFE-CNRS de Montpellier.

Le Plan national d'actions II 2020-2030 en faveur de la Vipère d'Orsini a été présenté au Conseil national de la protection de la nature et validé à l'unanimité. La phase de consultation publique de ce PNA II est terminée, et sa relecture est en cours auprès des différents ministères.



© Hermann Petera

Pesée d'une Vipère d'Orsini, Pic de Couard sur la commune de Tartonne (04), 7 août 2020

Secteurs : Provence-Alpes-Côte d'Azur

Type-s de programme-s : PNA Vipère d'Orsini

Partenaire-s : DREAL Provence-Alpes-Côte d'Azur, SMAEMV, ONF, SMMM, MHNTV, PNR Préalpes d'Azur, EPHE CEFE CNRS, CD 06, CD 04, DDT 04, Université de l'Aquila (Italie), IMBE

Intervention : depuis 2012

Salarié-e-s référent-e-s : Marc-Antoine Marchand



ANIMATION DE LA DÉCLINAISON RÉGIONALE DU PLAN NATIONAL D' ACTIONS SONNEUR À VENTRE JAUNE

CONTEXTE

Le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur a été désigné animateur régional du Plan national d'actions en faveur du Sonneur à ventre jaune par la Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement Provence-Alpes-Côte d'Azur en septembre 2018. Un nouveau Plan régional d'actions en faveur de ce crapaud menacé a été rédigé en 2019. Le Sonneur à ventre jaune est en situation précaire en Provence-Alpes-Côte d'Azur avec seulement une quarantaine de populations, principalement dans les Hautes-Alpes. Le Conservatoire est membre du Comité de pilotage national.

ACTIONS EN BREF

Après sa validation au Conseil scientifique régional du patrimoine naturel en 2019, les actions du Plan régional d'actions désignées comme prioritaires par le Comité de pilotage (COFIL) ont pu être mises en place. Ainsi, le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur a réalisé une modélisation des habitats favorables dans la Région, afin de produire une carte de sensibilité qui deviendra un outil important pour l'autorité environnementale, les aménageurs et le réseau de conservation de l'espèce. Une base de données « stations » a également été créée, avec la localisation et le référencement des trente-neuf stations identifiées et leurs caractéristiques. À ce jour, plus de la moitié d'entre elles sont susceptibles d'avoir disparues en raison de l'ancienneté des données de présence. Le bilan du Plan national d'actions (PNA) a été finalisé par l'animateur national (Office national des forêts) et approuvé en Conseil national de la protection de la nature. En décembre, le COFIL régional, puis le COFIL national, ont été réunis. La rédaction d'un nouveau PNA est susceptible de débuter en 2021.

Secteur-s : Provence-Alpes-Côte d'Azur

Type-s de programme-s : PNA Sonneur à ventre jaune

Partenaire-s : DREAL Provence-Alpes-Côte d'Azur, SHF, PNE, SMIGIBA, SMAVD, SAPN-FNE, DDT04, DDT05, ONF, OFB

Intervention : depuis septembre 2018

Salarié-e-s référent-e-s : Florian Plault



Sonneur à ventre jaune *Bombina variegata*

© Marion Parrôt - CEN PACA

ANIMATION DE LA DÉCLINAISON RÉGIONALE DU PLAN NATIONAL D' ACTIONS CISTUDE D'EUROPE



Émergent de Cistude d'Europe *Emys orbicularis* à la sortie du nid

© Florian Plault - CEN PACA

CONTEXTE

Le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur a été désigné animateur régional du Plan national d'actions (PNA) en faveur de la Cistude d'Europe par la Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement Provence-Alpes-Côte d'Azur. Un nouveau PNA en faveur de l'espèce (2020-2030) a été validé en 2020 par le Conseil national de la protection de la nature et le Ministère de la transition écologique.

ACTIONS EN BREF

L'animation de ce PNA par le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur en 2020 a principalement consisté à accompagner des gestionnaires pour la mise en place de suivis scientifiques et de mesures de gestion. Exemple : la mise en place d'un suivi par capture-marquage-recapture avec le Département des Alpes-Maritimes ; des prospections sur le site Natura 2000 du Massif des Maures ; une étude à Mazaugues avec le Parc naturel régional de la Sainte-Baume. En début d'année, un effort de mutualisation des demandes d'autorisation de capture a été réalisé, intégrant une vingtaine de structures différentes membres du réseau. Au niveau national, le nouveau Plan national d'actions a été officiellement validé par le Ministère de la transition écologique en fin d'année. Une charte pour encadrer la réintroduction est en cours de relecture par le Comité de pilotage national.

Secteur-s : Provence-Alpes-Côte d'Azur

Type-s de programme-s : PNA Cistude d'Europe

Partenaire-s : DREAL Provence-Alpes-Côte d'Azur, SHF, membres du Comité de suivi du PRA Cistude

Intervention : depuis 2011

Salarié-e-s référent -e-s : Florian Plault

DÉCLINAISON RÉGIONALE DU PLAN NATIONAL D'ACTIONS PAPILLONS DE JOUR

CONTEXTE

La Région Provence-Alpes-Côte d'Azur est le bastion de plusieurs espèces menacées ou portées disparues en France métropolitaine. En 2017, le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur a participé à la rédaction du Plan national d'actions en faveur des papillons de jour, coordonné par la Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement (DREAL) Auvergne-Rhône-Alpes et l'Office pour les insectes et leur environnement (OPIE) national. L'enjeu que présente la Région vis-à-vis de ce groupe est tel que ce Plan national d'actions ne pouvait être mis en œuvre sans déclinaison régionale. C'est ainsi que la DREAL Provence-Alpes-Côte d'Azur, par délégation de mission, a confié la coordination de la rédaction du Plan régional d'actions Papillons de jour au Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur.

ACTIONS EN BREF

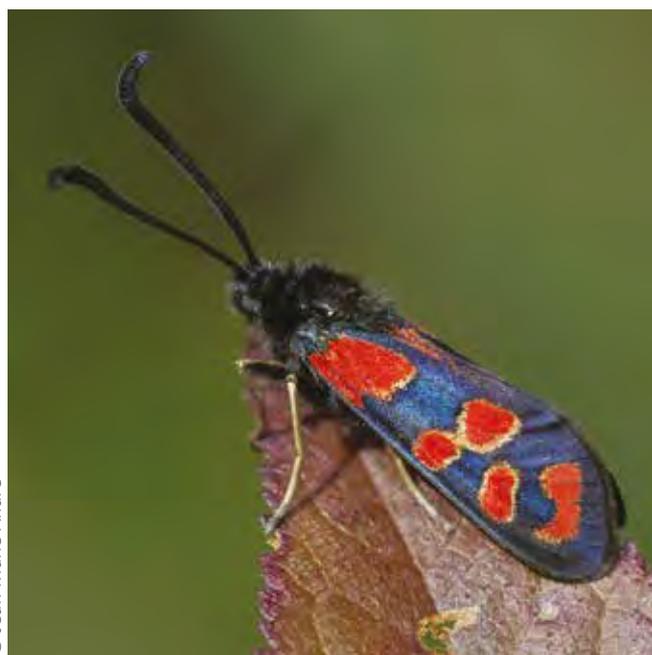
Le 30 janvier 2020 se réunissait pour la première fois le comité de rédaction, composé de plusieurs experts régionaux. À l'issue de cette rencontre, 49 espèces et sous-espèces, dont 24 font partie du Plan national d'actions, ont été qualifiées de « Menacées » dans notre Région. Un premier travail sur les actions prioritaires a également été réalisé. Des échanges ont ensuite eu lieu durant toute l'année avec le groupe de travail pour aboutir à la rédaction du Plan régional d'actions en faveur des papillons de jour qui sera validé par le Conseil scientifique régional du patrimoine naturel en 2021.

Secteur-s : Provence-Alpes-Côte d'Azur

Partenaire-s : DREAL Provence-Alpes-Côte d'Azur, OPIE national, MNHN

Intervention : depuis 2019

Salarié-e-s référent-e-s : Sonia Richaud, Stéphane Bence



© Jean-Marie André

Zygaena hilaris ononidis, sous-espèce endémique des Alpes-Maritimes considérée comme En danger critique (CR) sur la Liste rouge régionale des papillons de jour

LIFE NATUR ARMY



© Gilles Blanc - CEN PACA

Prospection de l'Outarde canepetière avec le service du péril aviaire BA115 (84)

CONTEXTE

Le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur accompagne le LIFE Natur Army 2019-2023 porté par le Ministère des armées avec l'appui de la Fédération des Conservatoires d'espaces naturels. Avec six Conservatoires impliqués, le projet a pour objectif d'atteindre une gestion exemplaire des sites Natura 2000 situés sur des terrains militaires. Le CEN PACA y est associé pour son expertise et son action reconnue pour la préservation de l'Outarde canepetière sur le site pilote de la Base aérienne 115 d'Orange.

ACTIONS EN BREF

L'action du Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur sur le LIFE Natur Army a véritablement démarré en 2020 avec un accompagnement rapproché de la Base aérienne 115 d'Orange : prise en compte des enjeux réglementaires de biodiversité dans le cadre de projets d'aménagement et mise en œuvre d'une gestion exemplaire de ses espaces naturels. Ce travail partenarial a été valorisé au travers de l'atelier « Effarouchement » organisé par le ministère des Armées et réunissant les bases aériennes de France et de nombreux Conservatoires d'espaces naturels.

Secteur-s : Vaucluse

Type-s de programme-s : LIFE

Partenaire-s : FCEN, les Conservatoires, ministère des Armées, BA115

Intervention : depuis 2020

Salarié-e-s référent-e-s : Florence Ménétrier, Gilles Blanc

LIFE+ ENVOLL - SUIVI « POST-LIFE » DES POPULATIONS DE LIMICOLES COLONIAUX SUR LE SITE DES SALINS-DE-BERRE

CONTEXTE

Le projet européen LIFE+ ENVOLL, qui a couvert la période 2013 à 2018, avait pour but de créer un réseau de sites de reproduction sur le pourtour méditerranéen français pour la protection des larolimicoles coloniaux. Car ces oiseaux patrimoniaux voient pour la plupart leur nombre décroître du fait d'une reproduction qui n'assure plus le renouvellement des populations. Le projet visait également à la constitution d'un réseau de gestionnaires et d'acteurs. Les bons résultats du LIFE+ ENVOLL, que ce soit sur les populations d'oiseaux, le réseau de sites ou la dynamique du réseau de gestionnaires, ont permis le financement d'un programme de « suivi post-LIFE » (coordination administrative par le Conservatoire d'espaces naturels du Languedoc-Roussillon et coordination technique par la Tour du Valat). Le protocole, basé sur celui mis en place pendant le LIFE, est à présent réduit en nombre de passages. Le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur continue d'effectuer le suivi de la reproduction de larolimicoles coloniaux sur les Salins-de-Berre, propriété des Salins du Midi, commencé en 2011.

ACTIONS EN BREF

Le protocole « allégé » mis en place à la suite du LIFE+ ENVOLL a permis de suivre en 2020 la reproduction de cinq espèces dans les Salins de Berre : l'avocette élégante *Recurvirostra avocetta* (166 couples), la Sterne pierregarin *Sterna hirundo* (215 couples), la Mouette rieuse *Chroicocephalus ridibundus* (18 couples), le Goéland railleur *Chroicocephalus genei* (67 couples) et la Mouette mélanocéphale *Ichthyaetus melanocephalus* (3 couples). Deux autres espèces ont tenté de se reproduire sans succès : la Sterne caugék *Thalasseus sandvicensis* (2 couples) et la Sterne naine *Sternula albifrons* (2 couples). Ces oiseaux ont utilisé cinq sites de nidification dans les Salins de Berre dont deux îlots construits dans le cadre du programme LIFE. La productivité des couples (nombre de poussins à l'envol par couple, interprété comme étant le nombre de poussins viables par couple) est calculée par site de nidification pour chaque espèce. Les trois espèces ayant eu les meilleurs taux de reproduction sont les Goélands railleurs (1,38 poussins par couple), les Mouettes rieuses (1,39 poussins par couple) et les Sternes pierregarins (0,33 poussins par couple). Le site des Salins de Berre reste toujours aussi attractif pour les larolimicoles, en témoigne le retour sur ce site bien qu'en faibles effectifs et avec des productivités faibles de la Mouette mélanocéphale et de la Sterne caugék.

En 2020, un problème technique permettant la maîtrise des niveaux d'eau dans les bassins a perturbé le bon déroulement de la reproduction pour un des îlots « LIFE ». L'îlot étant accessible aux prédateurs terrestres, l'échec de la reproduction des Avocettes élégantes qui occupaient le site a été constaté.

Secteur-s : Etang de Berre

Type-s de programme-s : Suivis post « LIFE+ ENVOLL »

Commune : Berre-l'Étang (13)

Partenaire-s : Les Amis des marais du Vigueirat, la Compagnie des Salins du Midi, La Tour du Valat, le CEN Occitanie

Intervention : depuis 2011

Salarié-e-s référent-e-s : Bénédicte Meffre, Elvin Miller

Colonie de Goéland railleur dans les salins de Berre (13)

© Elvin Miller - CEN PACA



ANIMATION DU SITE NATURA 2000 « MONTAGNE DU MALAY »

CONTEXTE

Le document d'objectifs du site Natura 2000 « Montagne de Malay » a été approuvé en 2014. Le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur s'est vu confier en 2018 l'animation du site, d'une surface de 1278 ha. De nombreux habitats et espèces animales sont d'intérêt communautaire, et le département du Var dispose ici de sa seule station pour cette espèce de Vipère d'Orsini *Vipera ursinii*, découverte en 1992 sur le site.

ACTIONS EN BREF

Le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur a réalisé sa troisième et dernière année d'animation Natura 2000 sur la Montagne de Malay (2017-2020), dans le cadre de sa convention avec la Direction départementale des territoires et de la mer. Cette convention a été reconduite pour 2021-2024.

Les actions prioritaires menées en 2020 concernent l'espèce emblématique du site, la Vipère d'Orsini, ainsi que la gestion de son habitat d'intérêt communautaire : les pelouses sèches des crêtes sommitales du Malay. À ce titre, trois exclos de mise en défens de l'habitat de la Vipère d'Orsini ont été installés. Cette protection contre le pâturage vise l'augmentation de la biomasse en orthoptères, base de l'alimentation des vipères. Afin de mesurer cette biomasse, des suivis de la flore et des orthoptères ont été réalisés au printemps et en été. Ils devront être reconduits sur plusieurs années pour pouvoir évaluer l'impact du pâturage sur les crêtes du site.

Secteur-s : Comps-sur-Artuby, Mons, La Roque-Esclapon, Bargème (83)

Partenaire-s : DDTM, ONF, MINDEF, CBNMED, MNHN, Département du Var

Intervention-s : depuis 2014 (structure opératrice) - depuis 2018 (structure animatrice)

Salarié-e-s référent-e-s : Hélène Camoin



Exclos de mise en défens de l'habitat à Vipère d'Orsini, Canjuers, « Montagne du Malay » (83)

ANIMATION DU SITE NATURA 2000 « MONTAGNE DE LURE »



© Laura Granato - CEN PACA

Sommet de Lure (04)

CONTEXTE

La commune de Saint-Vincent-sur-Jabron a été désignée comme structure porteuse de l'animation du site Natura 2000 de la Montagne de Lure en 2012. Depuis 2013, le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur assure la gestion opérationnelle du Document d'objectifs au travers d'un marché qui a été reconduit jusqu'en 2022. Ce très beau massif forestier aux influences méditerranéennes et montagnardes abrite une hêtraie acidiphile originale très rare dans la Région. L'exploitation modérée du site permet le développement d'une biodiversité notable, aussi bien en forêt que sur les écotones et les milieux ouverts associés. Très important pour la Vipère d'Orsini et le Pique-prune, le site s'avère également très intéressant pour les chauves-souris (forte population de Barbastelle et présence sympatrique des trois oreillards) et pour sa très grande richesse en papillons et coléoptères.

ACTIONS EN BREF

Le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur a lancé un marché pour une étude portant sur l'amélioration des connaissances des chauves-souris forestières inscrites à la Directive Habitats-Faune-Flore. Cette étude comprend l'actualisation des connaissances sur les gîtes déjà répertoriés et la recherche de nouveaux gîtes, le maillage territorial de détecteurs acoustiques à ultrasons pour affiner la connaissance des espèces et des secteurs d'activités et du radiotracking avec la recherche de gîtes en forêt.

Dans le cadre de la démarche d'accompagnement à l'évaluation des incidences Natura 2000, le Conservatoire est intervenu sur plusieurs sollicitations de porteurs de projets relevant de la démarche : Trail de Haute-Provence, antenne télécom par Bouygues Telecom, desserte forestière sur Lardiers, etc.

Le Conservatoire a participé aux comités de gestion portant sur l'élaboration du plan de gestion des propriétés du Département des Alpes de Haute-Provence sur la commune de Lardiers.

Les opérations de gestion des rejets de hêtres se sont poursuivies à l'automne avec le lycée agricole de Carmejane, dans le cadre d'un chantier-école co-encadré avec le coordinateur du Plan national d'actions Vipère d'Orsini.

En août 2020, 37 ha de boisements de vieux chênes et de landes ont brûlé accidentellement sur la propriété de Jansiac. Le Conservatoire s'est rendu sur les lieux pour évaluer les dégâts auprès des habitants et sur les milieux naturels. L'habitation principale et plusieurs vieux chênes abritant le Pique-prune (espèce d'intérêt communautaire) ont totalement ou partiellement brûlé. Le Conservatoire accompagne désormais les habitants dans la gestion post-incendie de la propriété et prévoit la mise en place du suivi écologique de la régénération des milieux incendiés.

Secteur-s : Montagne de Lure (04)

Type-s de programme-s : accompagnement des politiques environnementales

Partenaire-s : commune de Saint-Vincent-sur-Jabron, ONF, DREAL PACA, DDT 04, CD 04, ONCFS, CERPAM, communes du site Natura 2000, PNR Luberon, propriétaires, éleveurs, agriculteurs, etc.

Intervention : depuis 2013

Salarié-e-s référent-e-s : Laura Granato

ANIMATION TERRITORIALE « ZONES HUMIDES » DE LA VALLÉE DU RIOU TORT (ALPES-DE-HAUTE-PROVENCE)

CONTEXTE

La commune de Thorame-Basse a, depuis plusieurs années, décidé de s'impliquer dans la conservation de ses zones humides. Cela a commencé par la signature d'une convention de gestion sur le Marais de Château-Garnier dès 2004. En 2017, la nouvelle municipalité est passée « à la vitesse supérieure » en confiant au Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur la rédaction du plan de gestion de la zone humide du Lac des Sagnes et l'élaboration d'un plan de gestion stratégique des zones humides à l'échelle de la vallée du Riou Tort.

ACTIONS EN BREF

Le plan de gestion stratégique en faveur des zones humides de la vallée du Riou Tort avait révélé les importants travaux hydrauliques (rectification du cours d'eau, drainage) qui ont affecté les milieux aquatiques et humides de la vallée.

Un cahier des charges pour le lancement d'un marché visant un avant-projet de restauration hydrologique du Riou Tort a été rédigé par le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur, en collaboration avec le Parc naturel régional du Verdon qui assurera la maîtrise d'ouvrage de l'étude à partir de 2022. En attendant, le Conservatoire souhaite poursuivre le travail d'animation en direction des propriétaires et usagers des terrains riverains du Riou Tort afin de les sensibiliser à l'intérêt d'engager un programme de restauration du cours d'eau et des zones humides.

Secteur-s : Alpes-de-Haute-Provence

Type-s de programme-s : animation territoriale

Partenaire-s : commune de Thorame-Basse, AERMC, PNR Verdon, SAFER

Intervention : depuis 2017

Salarié-e-s référent-e-s : Lionel Quelin, Laura Granato

PROJET DE TERRITOIRE AUTOUR DU PATRIMOINE NATUREL DES BARONNIES ORIENTALES

CONTEXTE

Situé pour partie à l'extrémité orientale du Parc naturel régional des Baronnies, ce territoire correspond à un alignement est-ouest de montagnes sèches culminant entre 1 200 m et 1 600 m entrecoupées de petites vallées. Il s'agit d'un territoire authentique et riche en biodiversité, marqué en particulier par sa richesse en vieux arbres multi-centenaires, abritant notamment d'importantes populations de Pique-prune *Osmoderma eremita*. L'objectif de ce projet est d'étudier la faisabilité scientifique et sociale de la mise en place d'un outil de préservation, de gestion et de valorisation du patrimoine naturel de type « Réserve naturelle régionale ».

ACTIONS EN BREF

Le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur a poursuivi le travail avec les communes concernant la réglementation et les périmètres du projet de Réserve naturelle régionale en associant le Centre régional de la propriété forestière (CRPF) à la réflexion. Le CRPF est un établissement public qui accompagne les propriétaires privés dans la gestion forestière de leurs terrains. Le Conservatoire a ainsi sollicité le CRPF afin de réaliser un diagnostic des enjeux sylvicoles sur les propriétés privées des communes de Val-Buëch-Méouge et Eourres, l'objectif étant de croiser ces enjeux sylvicoles avec les enjeux de biodiversité et de les intégrer à la réflexion sur le projet de Réserve naturelle régionale.

Secteur-s : Baronnies orientales, communes de Saint-Vincent-sur-Jabron (04), Eourres (05), Val-Buëch-Méouge (05)

Type-s de programme-s : amélioration de la connaissance et accompagnement

Partenaire-s : communes, CD 05, CR Provence-Alpes-Côte d'Azur, PNR Baronnies, propriétaires

Intervention : depuis 2015

Salarié-e-s référent-e-s : Lionel Quelin



Visite de terrain avec le CRPF et des élus de Val-Buëch-Méouge

© Lionel Quelin - CEN PACA

ANIMATION TERRITORIALE DES ZONES HUMIDES DANS LE CADRE DU PLAN RHÔNE

CONTEXTE

Le Plan Rhône est un Contrat de projet interrégional État-Régions, qui développe une approche globale et partenariale sur l'ensemble des problématiques de la vallée du Rhône. Il appréhende l'aménagement du fleuve en conciliant ses multiples usages (énergie, transport fluvial, qualité des eaux, tourisme) et la lutte contre les inondations. Le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur participe au groupe de travail « Biodiversité » institué au sein du volet « Qualité-Ressource-Biodiversité » du Plan Rhône. En 2011, le Conservatoire établissait un recensement des « Sites porteurs de biodiversité non gérés » sur la partie provençale du fleuve. Il mène, depuis, une action d'animation territoriale en vue de l'émergence de projets sur ces espaces « orphelins ».

ACTIONS EN BREF

L'année 2020 aura encore été consacrée, de manière significative, à l'accompagnement du projet de restauration de l'Île Vieille (p. 48). Le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur a poursuivi l'animation foncière, permettant de conduire à son terme l'acquisition des 114 ha de foncier privé de la zone humide, et même d'initier un complément de maîtrise foncière sur 6,6 ha supplémentaires. Le Conservatoire a continué d'accompagner les porteurs de projet (commune et Communauté de communes Rhône Lez Provence) dans les démarches administratives et financières inhérentes au projet : suivi des subventions, montage et appels de fonds européens FEDER, animation foncière, projets d'actes, projets de baux, mise en place de partenariats techniques et/ou administratifs, accompagnement des élus et des techniciens... Enfin, l'année 2020 a vu la finalisation et la validation du premier plan de gestion de la zone humide. Enfin, sur le Rhône aval comme sur l'ensemble des cours d'eau de Vaucluse (et au-delà), le développement de la filière bois-énergie se heurte aux efforts de conservation des ripisylves, y compris sur les sites Natura 2000. Le Conservatoire s'est donc mobilisé aux côtés des gestionnaires de bassin, animateurs Natura 2000 et des services de l'État pour alerter et identifier des solutions à cette pratique aux conséquences déjà significatives sur les milieux, et à l'heure actuelle toujours sans réponse réglementaire.



© Grégoire Landru - CEN PACA

Île Vieille, Mondragon (84)

Comme chaque année, le Conservatoire a participé activement aux instances, réunions et échanges du réseau des gestionnaires du Plan Rhône, journées techniques, séminaire des acteurs du fleuve Rhône, séminaire RhônEco... Des événements organisés en visioconférence.

Secteur-s : plaine alluviale du Rhône, hors PNR Camargue (Vaucluse, Bouches-du-Rhône)

Type-s de programme-s : Plan Rhône

Partenaire-s : AERMC, Région Provence-Alpes-Côte d'Azur, EDF, FCEN, CCRLP, commune de Mondragon

Intervention : depuis 2009

Salarié-e-s référent-e-s : Grégoire Landru, Florence Ménétrier

ANIMATION TERRITORIALE DES ZONES HUMIDES DE VAUCLUSE

CONTEXTE

Le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur s'est vu confier depuis 2014 une mission d'animation territoriale. Cette mission a pour but de développer et démultiplier les actions volontaristes favorisant la conservation des zones humides, en initiant une réflexion avec les collectivités et les gestionnaires de milieux aquatiques sur la prise en compte et la préservation de ces milieux fragiles. Cette mission d'animation concerne les zones humides identifiées dans le cadre de l'inventaire de Vaucluse ainsi que les sites porteurs de biodiversité « orphelins » identifiés dans le cadre du Plan Rhône sur les départements de Vaucluse et des Bouches-du-Rhône. Le Conservatoire œuvre ainsi à l'émergence de projets de restauration et de préservation des zones humides sur ce territoire, et accompagne les acteurs et porteurs de projets dans toutes les phases de travail et instances susceptibles d'aboutir à une action.

ACTIONS EN BREF

L'animation territoriale en faveur des zones humides de Vaucluse est très complémentaire de l'animation menée conjointement sur le périmètre du plan Rhône (p. 78). Le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur accompagne l'Administration et les collectivités dans leurs projets et dans leurs politiques en lien avec les milieux humides : SCOT, PLU... En 2020, le Conservatoire a accompagné les études et les projets de territoires portés par les responsables locaux, pour certains initiés grâce à l'animation territoriale en faveur des zones humides : Paluds de Courthézon, Marais du Grès... Un diagnostic a été réalisé pour évaluer l'opportunité de restauration fonctionnelle du cours amont du Groseau (Malauçène). Le Conservatoire a accompagné le Syndicat mixte du bassin des Sorgues et le Syndicat mixte du bassin versant du Lez dans l'élaboration d'une stratégie foncière en faveur des zones humides, inspirée des plans de gestion stratégiques des zones humides.

Le CEN PACA travaille également à l'émergence de plusieurs projets de restauration et/ou de préservation de zones humides remarquables du département : l'Étang de Ruth, le Val des Fées, les prairies humides de Murs-Les Busans...

Secteur-s : département de Vaucluse

Type-s de programme-s : animation territoriale zones humides

Partenaire-s : AERMC, Conseil départemental de Vaucluse

Intervention : depuis 2014

Salarié-e-s référent-e-s : Grégoire Landru, Florence Ménétrier

CONNAISSANCE ET PRÉSERVATION DES POPULATIONS DE PIQUE-PRUNE DANS LES BARONNIES ORIENTALES

CONTEXTE

À une époque où les vieilles forêts en évolution naturelle sont devenues très rares et localisées, beaucoup d'espèces dépendantes des arbres dépérissants et du bois mort, qualifiées de saproxyliques, sont menacées par la fragmentation de leur habitat. Parmi elles, le Pique-prune *Osmoderma eremita* est particulièrement emblématique : cette grande cétoine très reconnaissable, qui se développe dans le terreau des cavités d'arbres feuillus, est protégée aux échelles nationale et européenne. Son habitat bien défini et sa détection relativement simple dans ses biotopes de prédilection rend les boisements qui lui sont favorables faciles à identifier, et ses fortes exigences en matière d'habitat en font un insecte dont la conservation bénéficie à de nombreuses autres espèces.

Les communes de Saint-Vincent-sur-Jabron et de Val-Buëch-Méouge ont été identifiées comme un « hot spot » pour l'espèce en Région Provence-Alpes-Côte d'Azur. C'est à ce titre que le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur a engagé une réflexion en faveur de la création d'une réserve régionale sur ces communes (Projet de territoire autour du patrimoine naturel des Baronnies orientales, p. 77). En complément de ce projet de protection, le Conservatoire et le Parc naturel régional des Baronnies provençales ont engagé une réflexion à l'échelle paysagère afin de préserver une trame de vieux bois favorable à l'espèce.

ACTIONS EN BREF

La première étape de ce projet, soutenu par la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur, vise à inventorier la trame de vieux boisements à cavités et les populations de Pique-prune à l'échelle des 32 communes haut-alpines du Parc naturel régional des Baronnies provençales. Sur une centaine de sites potentiels pré-identifiés, 30 sites ont été expertisés pour confirmer et évaluer leur intérêt en recensant les arbres creux et en y recherchant l'espèce. Au final, 24 d'entre eux se sont révélés porteurs d'arbres à cavités, s'ajoutant aux boisements déjà connus sur le secteur pour un total de 37, dont 16 au moins hébergent le Pique-prune. L'insecte a toujours été trouvé dans des chênaies, le plus souvent émondées : ces dernières peuvent être très riches en arbres à cavités, jusqu'à une soixantaine par hectare ! D'autres espèces rares liées aux vieilles forêts ont également été découvertes dans le secteur lors de cette étude, comme *Dircaea australis*, *Merohister ariasi* ou *Ischnodes sanguinicollis*. La commune de Val Buëch-Méouge, qui regroupe le plus de boisements et d'observations d'*Osmoderma eremita* parmi les six communes où l'espèce est connue, apparaît comme un vrai bastion du Pique-prune sur le territoire d'étude. Malgré tout, une grande partie des sites recensés sont vulnérables, voire menacés, et la trame qu'ils forment reste très discontinue.

Les données collectées, qui restent à compléter, seront employées à définir la connectivité du réseau de stations de Pique-prune par modélisation paysagère. Un travail d'animation sera mené sur les communes du Parc afin de sensibiliser les habitants et d'inciter les élus à engager des actions de conservation.

2020 a vu la finalisation et la validation du premier plan de gestion de la zone humide.

Enfin, sur le Rhône aval comme sur l'ensemble des cours d'eau de Vaucluse (et au-delà), le développement de la filière bois-énergie

se heurte aux efforts de conservation des ripisylves, y compris sur les sites Natura 2000. Le Conservatoire s'est donc mobilisé aux côtés des gestionnaires de bassin, animateurs Natura 2000 et des services de l'État pour alerter et identifier des solutions à cette pratique aux conséquences déjà significatives sur les milieux, et à l'heure actuelle toujours sans réponse réglementaire.

Secteur-s : Parc naturel régional des Baronnies provençales

Type-s de programme-s : Amélioration de la connaissance et accompagnement

Partenaire-s : Parc naturel régional des Baronnies provençales, CR Provence-Alpes-Côte d'Azur

Intervention : depuis 2020

Salarié-e-s référent-e-s : Lionel Quelin, Florian Buralli



Boisement de chênes émondés favorable au Pique-prune

© Florian Buralli - CEN PACA

PROGRAMME AGRO-ÉCOLOGIQUE PARC NATUREL RÉGIONAL DE LA SAINTE-BAUME (VAR)

CONTEXTE

Le Parc naturel régional de la Sainte-Baume souhaite développer sur son territoire une meilleure prise en compte de la biodiversité dans les espaces agricoles. En effet, en accord avec sa charte, ce type d'action est de nature à améliorer la qualité des agrosystèmes et les bienfaits offerts par la biodiversité aux productions agricoles.

ACTIONS EN BREF

Au travers de neuf exploitations qui ont souhaité prendre en compte la biodiversité sur leurs terres, un projet pilote a vu le jour via une convention-cadre signée entre le Parc de la Sainte-Baume et le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur. Le projet est prévu en deux phases complémentaires. Un pré-diagnostic a été réalisé sur ces exploitations afin d'obtenir une première évaluation et de pouvoir définir les besoins d'inventaires complémentaires et spécialisés sur certains groupes taxonomiques. La synthèse de cette première phase du projet présente les éléments obtenus sous forme de fiche par exploitation. Sur la base de ces résultats, une deuxième phase permettra de développer des compléments d'inventaires et d'affiner les propositions de gestion.

Secteur-s : Département du Var

Type-s de programme-s : accompagnement

Intervention : depuis 2020

Salarié-e-s référent-e-s : Antoine Catard

ÉTUDE POUR LA CONSERVATION ET LA RESTAURATION D'UNE « TRAME TURQUOISE » FONCTIONNELLE EN FAVEUR DE L'AZURÉ DE LA SANGUISORBE SUR LE BASSIN GAPENÇAIS (HAUTES-ALPES)

CONTEXTE

L'Azuré de la sanguisorbe *Phengaris teleius* est l'une des espèces ayant le plus souffert de la dégradation des zones humides de plaine et de basse montagne dans le nord de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Le bassin gapençais, anciennement très riche en prairies marécageuses, lui a longtemps fourni les conditions nécessaires à son développement. Toutefois, le drainage de la quasi-totalité des anciens marais et l'urbanisation empiétant sur les prairies humides ont grandement réduit et fragmenté ses populations sur ce territoire. Devant l'urgence d'un inventaire exhaustif de ses sites de reproduction pour devancer et éviter leur destruction, une campagne d'inventaire a été lancée en 2020 par le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur, avec l'appui de l'Agence de l'eau, afin de compléter les connaissances sur les zones humides et la répartition de *Phengaris teleius* dans le Gapençais.

ACTIONS EN BREF

La première étape de ce projet, soutenue par l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse, vise à compléter l'inventaire des zones humides de petite taille qui jouent un rôle fondamental dans la fonctionnalité de la trame paysagère. En effet, l'inventaire de 2012 s'était focalisé sur les zones humides supérieures ou égales à 1 hectare. En 2020, ce sont 80 nouvelles zones humides, occupant près de 100 ha au total qui ont été localisées, décrites et ajoutées aux bases de données. Parmi les nouvelles zones, six coïncident avec au moins une observation préexistante de l'Azuré de la sanguisorbe, et au moins quatre semblent encore favorables à l'espèce, car même lorsqu'elle n'y a pas été revue, sa plante-hôte y poussait en grande quantité. Quatre nouveaux sites de reproduction ont été découverts.

Malgré ces belles découvertes, la plupart des zones inventoriées et tous les sites à Azuré apparaissent, soit vulnérables, soit déjà partiellement dégradés. Seuls 23 sites sur 80 sont à la fois bien conservés et à l'abri des dégradations.

Dans l'optique de conservation de l'Azuré de la sanguisorbe, les données collectées seront employées à définir la connectivité de son réseau de stations par modélisation paysagère. En améliorant les corridors capables de faciliter ses déplacements, il sera possible de rétablir une « trame » dans laquelle le papillon pourra circuler à moindre risque entre des sites de reproduction protégés.

Secteur-s : Bassin gapençais et vallée de l'Avance

Type-s de programme-s : amélioration de la connaissance et accompagnement

Partenaire-s : AERMC

Intervention : depuis 2020

Salarié-e-s référent-e-s : Lionel Quelin, Florian Buralli



© Florian Buralli - CEN PACA

Azuré de la sanguisorbe

PROGRAMME INTER-PARCS NATURELS RÉGIONAUX DE RESTAURATION DU VAUTOUR PERCNOPTÈRE

CONTEXTE

En 2017, les Parcs naturels régionaux des Alpilles, des Baronnies, du Luberon, du Mont-Ventoux et du Verdon ont souhaité s'associer pour mener au niveau régional une initiative forte en faveur de la reconquête de la biodiversité : un projet de restauration des effectifs de Vautour percnoptère de Provence-Alpes-Côte d'Azur, en lien direct avec leurs partenaires naturalistes locaux (CEN PACA, LPO PACA, Vautours en Baronnies). Le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur accompagne le Parc naturel régional des Alpilles et le Parc naturel régional du Mont-Ventoux, sur ce projet 2018-2019 financé par l'Office français de la biodiversité.

ACTIONS EN BREF

Dans un contexte difficile, le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur a coordonné et réalisé le suivi des couples nicheurs de Vautour percnoptère sur les sites connus sur le territoire du Mont-Ventoux, ainsi que le suivi de deux placettes d'alimentation nouvellement équipées de pièges photographiques. La gestion et le partenariat avec les éleveurs sur ces placettes est assuré par le Conservatoire.



© Piège photographique - CEN PACA

Aigle royal profitant d'une placette sur le territoire du Mont-Ventoux

La mission d'accompagnement prévue auprès des Parcs naturels régionaux du Mont-Ventoux et des Alpilles pour la création de nouvelles placettes d'alimentation n'a pas été réalisée, à cause du contexte sanitaire qui a limité les rencontres. Cette action sera reconduite en 2021.

Secteur-s : Bouches-du-Rhône, Vaucluse

Type-s de programme-s : accompagnement des politiques environnementales, suivis écologiques

Partenaire-s : PNR des Alpilles, des Baronnies, du Luberon, du Mont Ventoux (SMAEMV, préfigureur) et du Verdon, Agence française de la biodiversité

Intervention : 2018

Salarié-e-s référent-e-s : Florence Ménétrier

PROGRAMME D'ÉRADICATION DE LA BERCE DU CAUCASE : ESPÈCE EXOTIQUE ENVAHISSANTE (ALPES-MARITIMES)



© Anaïs Syx - CEN PACA

Prospection de la Berce du Caucase avec l'aide des bénévoles du CEN PACA

CONTEXTE

La Berce du Caucase a été introduite à des fins ornementales à Thorenc (commune d'Andon, Alpes-Maritimes) au début du XX^e siècle. L'espèce est signalée comme envahissante dès les années 2000. Le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur et ses partenaires (Conservatoire botanique national méditerranéen de Porquerolles, Parcs naturels régionaux des Préalpes d'Azur et du Verdon, Office national des forêts, Association botanique et mycologique de la Siagne) se réunissent depuis 2012 autour du projet de lutte contre cette espèce qui présente une double menace : risque sanitaire et impact sur la biodiversité.

ACTIONS EN BREF

Le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur et ses partenaires ont, comme chaque année, organisé des chantiers bénévoles de prospection de la Berce du Caucase le long de la Lane réunissant près d'une vingtaine de participants. Ces chantiers ont permis à Force 06 (service départemental qui intègre les missions des forestiers-sapeurs et les élargit à la gestion des risques naturels) d'intervenir au moment propice. Il est en effet nécessaire d'arracher ou de couper l'ensemble des hampes florales avant que les graines matures ne soient déversées dans le milieu naturel, et ce, après la fructification des ombelles, afin que l'espèce ne produise pas de hampe florale secondaire. Neuf ans après les premières interventions sur cette espèce dans la vallée de la Lane, une synthèse des résultats met en évidence une nette

régression sur l'ensemble des secteurs colonisés, en particulier sur les douze kilomètres en-dessous du Lac et sur les marges. Lucéram, où l'espèce a été signalée en 2014, a également fait l'objet d'une prospection révélant la présence de stations nouvelles et anciennes.

Secteur-s : vallée de La Lane

Type-s de programme-s : éradication d'une espèce exotique envahissante

Commune-s : Lucéram, Andon, Séranon et Valderoure (06)

Partenaire-s : CD 06, CBNMED, PNR Préalpes d'Azur et Verdon, ONF, ABMS

Intervention : depuis 2012

Salarié-e-s référent-e-s : Anaïs Syx

SUIVI ÉCOLOGIQUE DES ÉCO-PONTS (VAR)

CONTEXTE

Dans le cadre du Paquet vert autoroutier, la société ESCOTA a réalisé en 2013 deux éco-ponts au-dessus de l'A8 (commune de Brignoles) et de l'A57 (commune de Pignans), dans le but de faciliter le franchissement des autoroutes par la faune locale. ESCOTA a mandaté le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur fin 2013 pour réaliser l'évaluation de l'efficacité de ces passages aériens sur cinq ans. Sur le long terme, le Conservatoire intervient pour un suivi à dix ans de l'évolution de ces structures pour la faune et la flore.

ACTIONS EN BREF

Suite à la présentation des résultats très positifs obtenus sur les éco-ponts de Pignans et de Brignoles en 2018, le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur a proposé un suivi sur le long terme de l'évolution des éco-ponts jusqu'en 2028. Ainsi, l'ensemble des cortèges seront inventoriés sur ce pas de temps, afin de caractériser l'évolution de l'attractivité des structures. Pour cette première année de suivi à long terme, le Conservatoire s'est focalisé sur le groupe des chiroptères et sur les traversées de mammifères via un suivi photographique. Le Conservatoire a pu noter une nouvelle donnée importante pour les chauves-souris : le passage du Grand Rhinolophe sur l'éco-pont de Brignoles, une première pour cette espèce ciblée par l'aménagement (positionnement, Trame verte et bleue). Globalement, la fréquentation des deux structures connaît une évolution positive pour le groupe des chiroptères.

Secteur-s : Var (83)

Type-s de programme-s : suivi écologique

Commune-s : Brignoles et Pignans

Partenaire-s : ESCOTA

Intervention : depuis octobre 2013

Salarié-e-s référent-e-s : Vincent Mariani



© Jonathan Vidal - CEN PACA

Pose des enregistreurs à chiroptères sur un éco-pont

BIOVIGILANCE (VAR)

CONTEXTE

Le programme « Biovigilance » est un système national de surveillance des effets non intentionnels (ENI) des pratiques agricoles sur l'environnement. Il consiste, depuis 2012, en un suivi des impacts des pratiques phytosanitaires sur des groupes d'espèces indicatrices de biodiversité, au sein d'un réseau fixe de parcelles agricoles. En 2014, le Conservatoire a intégré ce programme à la demande de la Chambre régionale d'agriculture et réalise maintenant les inventaires ornithologiques et entomologiques sur cinq parcelles viticoles varoises.

ACTIONS EN BREF

Le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur a renouvelé les suivis entomologiques et ornithologiques en 2020 afin d'alimenter la banque de données associées aux parcelles agricoles partenaires. Pour cette sixième année d'intervention, la Chambre d'agriculture du Var devrait produire les premiers résultats et les conclusions de cette étude à grande échelle, et ainsi permettre la confrontation des différentes pratiques et leurs résultats en termes d'impact sur la biodiversité.

Secteur-s : Var

Type-s de programme-s : suivi écologique

Commune-s : Pourcieux, La Motte et Roquebrune-sur-Argens

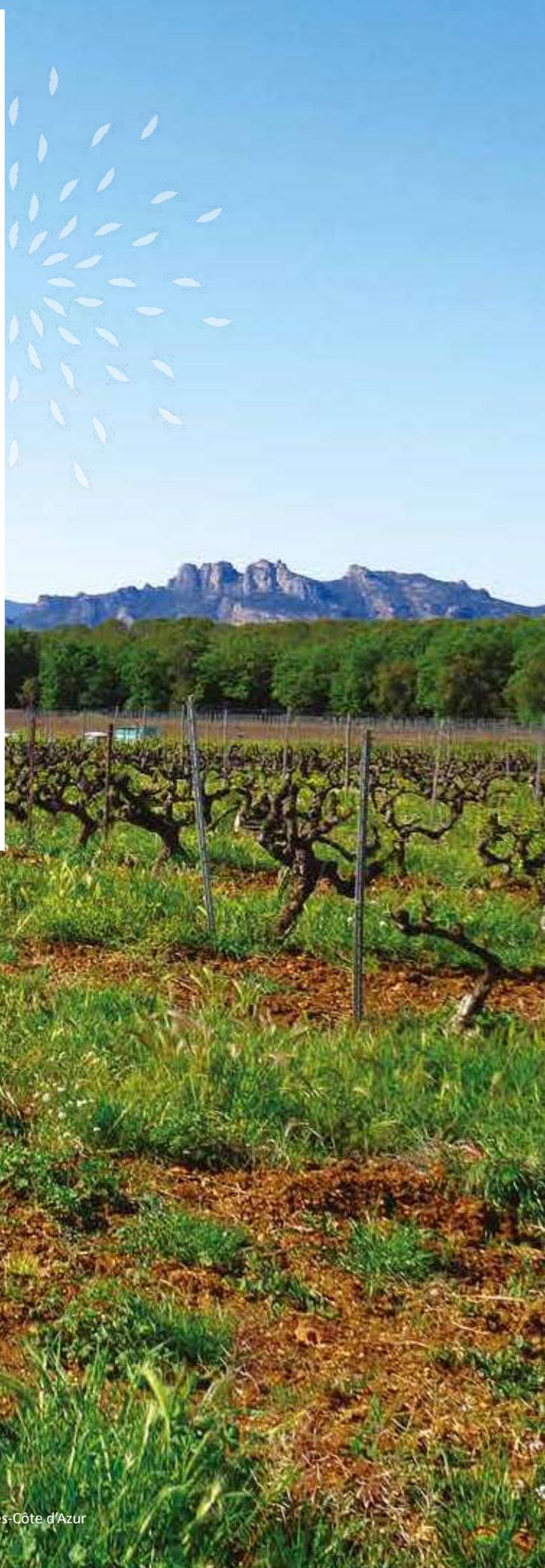
Partenaire-s : CRA, CDA, GRAB, FREDON Provence-Alpes-Côte d'Azur

Intervention : depuis octobre 2013

Salarié-e-s référent-e-s : Vincent Mariani

Parcelle suivie en biovigilance dans le Var

© Vincent Mariani - CEN PACA



PARTENARIATS INTERNATIONAUX

PARTENARIAT AVEC LA PRINCIPAUTÉ DE MONACO

CONTEXTE

Soucieuse de la préservation de son patrimoine naturel, la Direction de l'environnement de Monaco fait appel au Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur depuis plus de dix ans pour apporter son savoir-faire dans l'amélioration de la connaissance du territoire monégasque en réalisant des expertises écologiques par le biais d'inventaires et de suivis faunistiques. Chaque année, une attention particulière est portée sur un groupe taxonomique (oiseaux, reptiles, amphibiens et chauves-souris) ou sur une espèce bien précise comme le Faucon pèlerin et le Cormoran huppé de Méditerranée. Dans ce contexte pourtant très urbanisé, des investigations de terrain ciblées et approfondies ont permis de découvrir une incroyable biodiversité sur le territoire de Monaco. Par ailleurs, en plus d'orienter les actions de communication de la Principauté, ces études représentent de véritables supports pour la prise en compte de cette biodiversité dans les mesures de gestion ou de conservation par la Direction de l'environnement monégasque sur les plans législatif, réglementaire ou opérationnel.

ACTIONS EN BREF

En 2020, le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur a renouvelé une opération effectuée dix ans auparavant : le vidage de l'aire des Faucons pèlerins installés sur les falaises maritimes du Rocher, au cœur de la cité monégasque. L'objectif de cette opération de haute-volige est de récolter la totalité des restes contenus dans les aires occupées par le couple de Faucon pèlerin. Ossements, plumées, pelotes de réjection... Tous ces éléments sont ainsi destinés aux spécialistes en ostéologie pour des analyses scrupuleuses, dans le but d'en retirer des connaissances fondamentales sur le régime alimentaire des individus locaux et, plus généralement, des informations sur la biologie de cette espèce protégée.

Comme chaque année depuis la découverte en 2015 de la nidification du Cormoran huppé de Méditerranée sur la Principauté de Monaco, le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur a renouvelé en 2020 le suivi de cette espèce protégée et endémique avec quatre nids occupés.

Cette année également, un inventaire de l'occupation des sites de nidification des hirondelles et du Martinet pâle a été mené par le Conservatoire sur le périmètre de la Principauté, pendant la période de nidification de ces espèces migratrices, de mai à juillet 2020. Le but de cette étude est de faire un état des connaissances sur le territoire monégasque, et selon les résultats, de proposer des perspectives de gestion qui répondent aux contraintes liées au territoire de Monaco (urbanisation et raréfaction des sites de nidification, qualification et optimisation des sites, aménagement du bâti), et à sa politique de développement, en lien avec la Direction de l'environnement de la Principauté de Monaco.

Secteur-s : Principauté de Monaco

Type-s de programme-s : inventaire naturaliste, suivis faunistiques, support de communication

Partenaire-s : Direction de l'environnement de Monaco, CBNMed, MHN Nice, association Troglorites

Intervention : depuis 2010

Salarié-e-s référent-e-s : Anaïs Syx

Bénévole : Gisèle Beaudoin (administratrice du CEN Provence-Alpes-Côte d'Azur)



Vidage de l'aire de Faucon pèlerin, falaises de Monaco

© Gisèle Beaudoin - CEN PACA

VALORISATION ET SENSIBILISATION

L'information et la sensibilisation du public est l'une des missions fondamentales du Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur depuis sa création. Les sorties nature, chantiers verts, conférences, expositions, publications... proposés par le Conservatoire, ainsi que tous les outils de diffusion et de partage (réseaux sociaux, internet, etc.) contribuent à faire connaître le riche patrimoine naturel de la Région et à faire prendre conscience de la nécessité de le préserver. L'Ecomusée de la Crau, géré par le Conservatoire, est une vitrine de la Réserve naturelle des Coussouls de Crau, un territoire unique en France et en Europe. Ce lieu d'accueil du public participe également à cette transmission des connaissances et de valorisation de la biodiversité auprès du grand public.

LES OUTILS DE COMMUNICATION

NOUVEAUX OUTILS DE COMMUNICATION

Le Conservatoire s'est doté d'une nouvelle **identité visuelle** en 2020. Celle-ci permet de mieux identifier le Conservatoire, quel que soit le support de communication utilisé, et de véhiculer ses valeurs. Cette identité visuelle s'accompagne d'éléments graphiques dont l'utilisation est détaillée dans une charte graphique. C'est le fruit de trois mois de travail réalisé avec l'aide d'une stagiaire en graphisme, Malaury Curgis, après deux ans de réflexion en interne sur les valeurs de l'association.

Le Conservatoire a travaillé toute l'année avec les agences Autrement dit et Websenso pour l'élaboration d'un nouveau **site web** qui remplacera le site actuel (www.cen-paca.org) en 2021. La livraison, prévue en 2020, a été retardée, afin notamment d'intégrer la nouvelle charte graphique. Le nouveau site web sera donc en ligne en 2021.



LES ÉDITIONS RÉCURRENTES

Le Conservatoire a édité ses traditionnels supports de communication : le bulletin d'information **Garrigues** (deux numéros par an) et la **brochure des activités nature** (deux numéros par an), ainsi que le présent rapport d'activités. Ces outils sont à la fois imprimés en version papier et disponibles en ligne sur le site internet du Conservatoire.

Le nombre d'abonnés à la page **Facebook** continue sa progression : 5 200 « J'aime » fin décembre 2020 (contre 4700

fin 2019). Le Conservatoire possède également un compte sur **Instagram** avec 900 abonnés (350 en 2019), lui permettant de compléter sa présence sur les réseaux sociaux.

Une **lettre d'information électronique** bimestrielle, reprenant les actualités du Conservatoire publiées sur son site internet et sur sa page Facebook, est adressée à ses adhérents.

D'autres supports de communication ont été réalisés pour des sites ou des événements spécifiques : affiches, panneaux d'information, plaquettes, etc.



RELATIONS PRESSE

Le Conservatoire a diffusé, en 2020, une dizaine de **communiqués de presse** auprès des médias pour informer et alerter le public sur des sujets d'actualité.

Les Faucons pèlerins ont fait le buzz concernant le nettoyage de leur aire à Monaco (France 3, Monaco Matin, Monaco Infos, La Gazette de Monaco, Pages Monaco). Toujours sur le thème des rapaces, les Aigles de Bonelli nés dans l'année ont retenu l'attention des médias (Var Matin, La Marseillaise, et parfois de manière plus tragique lorsque plusieurs d'entre eux ont été retrouvés morts (Gazette du Val d'Oise, France 3 Occitanie). Les Outardes canepetières ont, elles aussi, fait quelques apparitions dans les médias notamment à l'occasion d'un grand comptage qui a lieu tous les quatre ans (France 3, La Provence, France Bleue Vaucluse).

« L'Atlas des papillons de jour et zygènes de Provence-Alpes-Côte d'Azur » n'a pu bénéficier de la couverture médiatique escomptée à cause de la crise sanitaire qui a empêché la tenue d'événements promotionnels. Néanmoins, cet ouvrage a été évoqué dans plusieurs médias (Oiseaux Magazine, Revue Espaces naturels, France Bleu Vaucluse...).

La steppe de Crau et l'Ecomusée de la Crau ont été souvent mis en avant (Les Echos, France 3, Soleil FM, La Provence, La Marseillaise, Infos Saint-Martin...). D'autres sites naturels gérés par le Conservatoire ont eu leur heure de gloire : l'Islon de la Barthelasse, l'Étang Salé de Courthézon, la Coline de la Bruyère et L'Île de l'Oiselay dans le Vaucluse ; le Château de la Môle et le Cap Camarat dans le Var ; La Roche dans les Alpes-de-Haute-Provence ; le Marais de Névache dans les Hautes-Alpes ; les Lauves de Tourettes-sur-Loup et l'Aéroport de Cannes-Mandelieu dans les Alpes-Maritimes...

Enfin, des projets de sciences participatives ont été bien couverts comme les Atlas de la biodiversité communale (Var Matin, Le Dauphiné Libéré, Radio Alpes 1...) ou le projet Motiv' Biodiv' dans le Var (RCF Méditerranée, La Marseillaise, La Provence).

Salarié-e-s référent-e-s : Irène Nzakou

LES ACTIVITÉS NATURE

En 2020, le Conservatoire a organisé ou co-organisé, avec l'appui de ses bénévoles et partenaires (voir tableau ci-dessous) :

- 36 sorties nature (45 en 2019)
- 11 chantiers verts et inventaires (13 en 2019)
- 5 événements et conférences (26 en 2019)

Le Conservatoire a dû annuler 22 activités nature sur les 74 prévues pendant les périodes de confinement. Malgré l'annulation de plusieurs événements nationaux et internationaux, le Conservatoire a pu prendre part à la Journée mondiale des zones humides, aux Journées européennes du patrimoine et à la Journée mondiale du nettoyage (Word CleanUp Day).

DATE	TYPE	INTITULÉ
Janvier 2020		
11/01	Sortie nature	Les criquets de l'hiver (1 ^{re} partie) (06)
25/01	Sortie nature	Chênes insolites, vallons sauvages et autres curiosités du Haut Reyran (83)
26/01	Inventaire	Outardes canepetières et Gangas catas : un comptage d'envergure vous attend ! (13)
Février 2020		
02/02	Sortie nature	 <p>Histoire et hydrologie des Marais de Beauchamp et de la Vallée des Baux (13) Visite du Marais de Beauchamp (13) © Carole Oulès</p>
08/02	Sortie nature	Les criquets de l'hiver (2 ^e partie) (06)
09/02	Sortie nature	L'Estaque et ses affleurements (13)
11/02	Chantier vert	Aidez-nous à maintenir une roselière ! (83)
18/02	Sortie nature	Une balade à la découverte de la biodiversité de l'Etang des Joncquiers (13)
19/02	Sortie nature	Biodiversité et hydrologie des Palous et de la Petite Camargue (13)
22/02	Conférence	« Aux premières loges de la biodiversité » (04)
Mai 2020		
02/05	Sortie nature	A la découverte du Mont-Chauve de Nice (06)
03/05	Sortie nature	Le printemps sur le plateau de Calern (06)
09/05	Sortie nature	Balade fleurie sur la montagne de Thiey (06)
09/05	Sortie nature	Géologie et botanique des marnes gargasiennes (84)
10/05	Sortie nature	Le bassin carbonifère de Plan de la Tour (83)
10/05	Sortie nature	Forêt et crêtes de la Sainte-Baume (83)
16/05	Sortie nature	Forêt de Saint-Cassien, une petite « Plaine des Maures orientales » (83)
22/05	Sortie nature	Soirée papillons de nuit à La Font Chaude (83)
23/05	Sortie nature	Les pivoines et la flore de la crête de Fontfreye (06)
24/05	Sortie nature	Le haut-pays grassois et ses richesses floristiques (06)
Juin 2020		
07/06	Sortie nature	La Petite Crau, livre ouvert sur la Provence agricole d'autrefois... (13)
14/06	Sortie nature	Gestion extensive des digues du Rhône par le pâturage : quels résultats ? (84)

18/06	Sortie nature	Soirée papillons de nuit au Lac Redon (83)
18/06	Sortie nature	Garidelle fausse-nigelle : comptage annuel d'une plante très rare (84)
Juillet 2020		
04/07	Sortie nature	Habitats forestiers sur grès bariolés et marnes du Cénomane (04)
05/07	Sortie nature	Venez observer les papillons et les petites bêtes à six pattes ! (06)
09/07	Inventaire	Apprenez à identifier les orthoptères ! (06)
17/07	Inventaire	 <p>Inventaire photographique « Papillons de nuit » au Château de La Môle (83) <i>Myrrha octodecimguttata</i> (Linnaeus 1758), Château de la Môle (83) © René Celse</p>
20/07	Inventaire	Initiez-vous à l'identification des orthoptères et des cincidèles ! (13)
30/07	Sortie nature	Géranium argenté : qui es-tu ? (04)
Août 2020		
05/08	Inventaire	Allons chercher des escargots ! (06)
14/08	Inventaire	Inventaire photographique « Papillons de nuit » à La Rabelle (83)
23/08	Sortie nature	Sur la piste du Guignard d'Eurasie (83)
Septembre 2020		
05/09	Sortie nature	A l'écoute des chauves-souris (06)
05/09	Sortie nature	Observation de la migration depuis le col de la Gineste (13)
06/09	Sortie nature	Sur la piste du Guignard d'Eurasie (13)
06/09	Sortie nature	La vallée du Jabron, au cœur des sédiments (04)
12/09	Conférence	L'ABC des Baronnies provençales, parlons-en ! (05)
12/09	Inventaire	Prospection et formation « orthoptères » à la Haute-Baume (05)
18/09	Chantier vert	Débroussaillage et création d'une mare à La Roche (04)
19/09	Sortie nature	La biodiversité de l'Islo de la Barthelasse, aux portes d'Avignon (84)
19/09	Chantier vert	Un coup de jeune à l'Île Vieille (84)
19/09	Sortie nature	Les usages des plantes sauvages dans les traditions locales (04)
27/09	Sortie nature	Le bassin carbonifère de Plan de la Tour (83)
Octobre 2020		
02/10	Événement	Lancement des 11 ^{es} Rencontres photos animalières et de nature (13)
07/10	Conférence	L'ABC des Baronnies provençales, parlons-en ! Acte 2 (05)
11/10	Sortie nature	Observation de la migration depuis le col de la Gineste (13)
16/10	Inventaire	Inventaire photographique « Papillons de nuit » à Trémorède (83)
23/10	Conférence	Soirée conviviale « Papillons de nuit » (83)
	Inventaire	Inventaire photographique « Papillons de nuit » à Trémorède (83)
28/10	Sortie nature	Restauration du petit patrimoine historique du site de Guègues (04)
Décembre 2020		
06/12	Sortie nature	Parcours géologique des crêtes de Mazaugues (83)

ÉCOMUSÉE DE LA CRAU

En 2020, la crise sanitaire mondiale a fortement impacté l'activité de l'Écomusée de la Crau. L'établissement a été contraint de fermer à deux reprises pendant de longues périodes : du 16 mars au 28 mai 2020, puis à partir du 30 octobre jusqu'à la fin d'année 2020. La réouverture au public fin mai 2020 avait été acceptée par la sous-préfecture des Bouches-du-Rhône après rédaction d'un Plan de reprise d'activité (PRA). Depuis, lorsque l'établissement est ouvert, des mesures d'hygiène strictes sont appliquées et les jauges pour les visites guidées ont été revues à la baisse. Ce contexte, malgré l'accroissement des partenariats mis en place avec les acteurs du tourisme local ces trois dernières années, n'a pas été favorable à une augmentation de la fréquentation en 2020.

Surface : 350 m²

Commune-s : Saint-Martin-de-Crau (13)

Statut-s foncier-s : propriété de la ville de Saint-Martin-de-Crau en convention avec le CEN Provence-Alpes-Côte d'Azur

Partenaire-s : Ville de Saint-Martin-de-Crau, CR Provence-Alpes-Côte d'Azur, CD 13, CPIE Rhône-Pays d'Arles, Communauté de communes ACCM, Les Amis du Vigueirat, PETR du Pays d'Arles, Bouches-du-Rhône tourisme, Union Européenne (Fonds FEADER), Biotopie éditions, Lonely Planet, office du tourisme d'Arles

Intervention : depuis 1987

Salarié-e-s référent-e-s : Audrey Hoppenot

ACTIONS EN BREF

Bastien Cessens, agent d'accueil à mi-temps en Parcours emploi compétence (PEC) depuis mars 2016, positionné sur les week-ends et les visites guidées grand public, salarié du Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur, a quitté la structure le 1^{er} septembre 2020. De plus, le contrat de Manon Gambin, qui avait commencé un service civique en octobre 2019, a dû être rompu en avril 2020, suite à la fermeture de l'établissement, car les missions d'animation auprès du grand-public et des scolaires pour lesquelles elle avait été engagée ne pouvaient plus être réalisées.

Comme les années précédentes, l'établissement a poursuivi son partenariat avec le Département des Bouches-du-Rhône pour le dispositif « Ensemble en Provence », qui contribue à l'égal accès de chacun à la vie locale départementale, et la démarche Pass Myprovence, qui permet aux habitants du département de bénéficier d'un accès gratuit à l'Écomusée de la Crau s'ils sont accompagnés d'une personne payant plein tarif.

Par ailleurs, le Département des Bouches-du-Rhône et Provence Tourisme ont mis en place un plan de relance afin « d'injecter du carburant » dans l'industrie touristique locale. Ce plan de relance est effectif depuis début juillet 2020 et le sera jusqu'à fin février 2021.

L'Écomusée de la Crau a souhaité participer à ce plan de relance en devenant partenaire du Pass « séjour ». Cette offre est à destination des touristes qui réservent au minimum trois nuits dans un hébergement marchand. Pour chaque réservation confirmée et justifiée, un Pass séjour d'une valeur faciale de 50 € est offert par Provence Tourisme au touriste à dépenser dans une sélection de prestations culturelles. Ensuite, si un client se présente à l'Écomusée de la Crau avec ce Pass « séjour », le Conservatoire est remboursé sous huitaine par Provence Tourisme.

Pour la troisième année consécutive, l'Écomusée a poursuivi son engagement dans le projet de développement touristique de la Crau et de la Camargue à l'est du Rhône.

En s'appuyant sur la dynamique de trois sites d'accueil que sont les Marais du Vigueirat, l'Écomusée de la Crau et la Maison de la chasse et de la nature, ainsi que les deux Réserves naturelles nationales des Marais du Vigueirat et des Coussouls de Crau, ce projet a pour objectif :

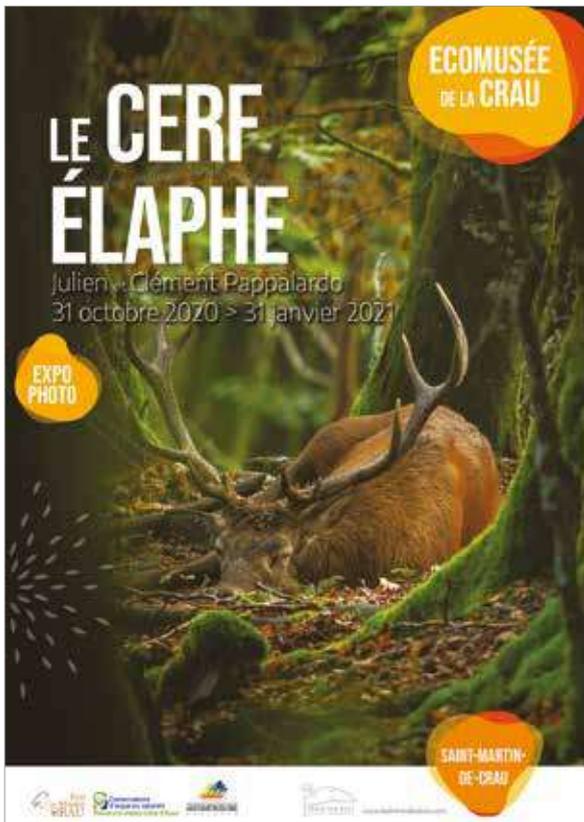
- La structuration de l'offre touristique existante et le développement de la logique de partenariat sur le territoire
- La création de nouveaux produits touristiques : Pass inter-sites, circuits...
- La promotion, la communication et la commercialisation de ces nouveaux produits auprès du public (logiciel commun de vente, édition d'une carte touristique et de roll-up, participation à des salons, création de vidéos, eductour (voyages ou circuits de promotion et d'information proposés gratuitement aux agences de voyages et tour-opérateurs afin de les inciter à en faire la promotion auprès de leurs clients)
- La valorisation d'événements (Journée des producteurs, Rencontres photo de nature)



© CEN PACA

Participation au stand 100 % nature à Miramas, février 2020

- En 2020, plusieurs actions concrètes ont pu être conduites :
 - L'installation d'un nouvel outil de caisse commun et la formation des personnels des structures à leur fonctionnement
 - Le lancement d'un audit pour formuler des scénarii de restructuration et de repositionnement commercial du Pass « De la Crau à la Camargue »
 - La réalisation de films interactifs à 360 degrés, disponibles sur internet et sur les réseaux sociaux
 - La réalisation d'un film promotionnel des potentialités touristiques de la Crau et de la Camargue à l'est du grand Rhône, à destination des professionnels et de prescripteurs du tourisme, mais également du grand public
 - L'organisation de la 11^e édition des Rencontres photos animales et de nature dans les trois sites sous le parrainage exceptionnel de deux photographes naturalistes talentueux, David Allemand et Clément Pappalardo, et l'organisation d'un concours photo parallèlement à ces Rencontres.
 - Initialement, un « eductour » avait été programmé au printemps 2020. Il a été remplacé par un « eductour » virtuel.
- Trois expositions temporaires ont été présentées aux visiteurs de l'Écomusée de la Crau cette année 2020 :
- « Au banquet des Gypaètes » de Yann Toutain ;
 - « Les ailes de Provence » de l'association La Chevêche qui invitait à une promenade dans les différents milieux qui font la richesse de notre Région, à la rencontre des oiseaux qui la peuplent ;
 - « Le Cerf élaphe » de Julien et Clément Pappalardo, qui dévoilait la vie et les mœurs de cette espèce majestueuse dans les forêts du Limousin, et son célèbre brame.



En outre, comme chaque année, l'Écomusée avait réalisé un programme d'animations et avait prévu de participer à divers événements nationaux et/ou locaux en proposant des activités spécifiques au sein de l'établissement ou sur des stands. Mais en 2020, seulement deux animations à destination des enfants ont pu être maintenues, en lien avec la Journée mondiale des zones humides et la Foire agricole de Saint-Martin-de-Crau. Aucune conférence, ni aucun vernissage n'a pu être organisé. La majorité des événements locaux auxquels l'Écomusée devait participer ont été annulés (Salon des agricultures, Journée des producteurs, Foire aux plantes, Congrès IUCN, etc.)

FRÉQUENTATION

En 2020, la fréquentation de l'Écomusée de la Crau est de 1 170 visiteurs (2 928 en 2019), celle du sentier d'interprétation de Peau de Meau de 731 visiteurs (1 971 en 2019).

Sans surprise, les quatre mois de fermeture de l'Écomusée de la Crau et du sentier d'interprétation de Peau de Meau ont eu raison de leurs fréquentations respectives, d'autant plus qu'ils ont eu lieu lors des périodes habituellement les plus fréquentées (printemps et automne). Cette crise sanitaire a mis un frein à l'amélioration de la fréquentation qui se faisait sentir depuis 2018 avec la mise en place du projet de développement touristique de la Camargue et de la Crau à l'est du Rhône. Par ailleurs, le contexte sanitaire (et la limitation des jauges) n'a pas incité les groupes à réserver des visites guidées à l'Écomusée de la Crau et sur le sentier d'interprétation de Peau de Meau, et n'a pas été favorable à la programmation d'animations et d'événements à l'Écomusée de la Crau.

Néanmoins, à partir du mois de juillet 2020, la fréquentation mensuelle de l'Écomusée avait pratiquement retrouvé son niveau de 2019. Ceci a notamment été rendu possible grâce à la campagne de communication lancée par la Communauté de communes Arles-Crau-Camargue-Montagnette « On a tous besoin du Sud », qui a mis en avant dans les médias locaux et régionaux les différents sites touristiques du territoire tels que l'Écomusée.

En 2020, 11 % des visiteurs étaient des étrangers contre 24 % en 2019. Le public français a représenté cette année 89 % des visiteurs contre 76 % en 2019. Ce résultat n'est pas étonnant quand on sait que les déplacements internationaux ont été fortement limités. Néanmoins, la « perte » de ces touristes a été compensée par la venue d'un nouveau public français, à grande majorité locale (80 % des visiteurs français provenaient de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur en 2020). Tout l'enjeu en 2021 sera de fidéliser ces nouveaux visiteurs de proximité.

2020, EN QUELQUES CHIFFRES :

ECOMUSÉE :

- Fréquentation globale Écomusée : 1 170 visiteurs
- Visites guidées : 56 participants
- Visites guidées prévues et annulées : 9
- Ateliers et conférences : 25 participants
- Visites scolaires : 76 enfants
- Visites scolaires prévues et annulées : 7
- Vernissages : 0 participant - annulés
- Chasses au trésor : 32 participants

• SENTIER D'INTERPRÉTATION DE PEAU DE MEAU :

- Fréquentation globale sur le sentier : 731 visiteurs
- Visites guidées : 49 participants
- Visites guidées prévues et annulées : 11
- Visites scolaires : 110 enfants



L'Écomusée de la Crau

© Camille Moirenc



LES PRINCIPALES PRODUCTIONS DE L'ANNÉE

PLANS DE GESTION

- Plan de gestion de Font de Mège (Alpes-de-Haute-Provence) 2020-2030. Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur, Ratié A., Quelin L. Sisteron, 2020. 43 p + annexes.
- Plan de gestion de la zone humide de Combe Belle (Alpes-de-Haute-Provence) 2020-2030. Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur, Granato L., Quelin L., Sisteron, 2020. 42 p. + annexes.
- Plan de gestion de La Roche (Alpes-de-Haute-Provence) 2021-2031. Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur, Granato L., Sisteron, 2020. 97 p + annexes.
- Plan de gestion du Villard (Alpes-de-Haute-Provence) 2021-2031. Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur, Granato L., Sisteron, 2020. 45 p + annexes.
- Plan de gestion du Col de Faye (Hautes-Alpes) 2020-2030. Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur, Ratié A., Quelin L. Sisteron, 2020. 89 p. + annexes.
- Plan de gestion de Haute Plane (Auron)/Saint-Etienne de Tinée (Alpes-Maritimes) 2019-2029. Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur, Syx A., Schumpp U., Camoin H. Antibes, 2020. 82 p.
- Plan de gestion du site à orchidées de Sophia-Antipolis (Alpes-Maritimes) 2020-2025. Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur, Syx A., Laffargue P. Biot, Valbonne, 2020. 96 p.
- Plan de gestion des lacs temporaires du Var, 2021-2025. Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur, Mariani V., Laffargue P., Catard A., Camoin H., 2020. 200 p. + annexes
- Plan de gestion de l'Espace naturel sensible de Saint-Pierre, Le Bourguet (Var) 2021-2025. Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur, Catard A. & Mariani V. 2020. 221 p.
- Plan de gestion « Le Parandier » (Vaucluse) 2019-2024. Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur, SMAEMV, Favre-Reguillon S., Roux A., 2019.
- Plan de gestion de l'Espace naturel sensible de l'île Vieille (Vaucluse) - Tome I. 2020-2024. Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur, 2020. Plan. Carpentras, 158 p.
- Plan de gestion de l'Espace naturel sensible de l'île Vieille (Vaucluse) - Tome II. 2020-2024. Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur, 2020. Carpentras, 116 p.
- Plan de gestion de l'Espace naturel sensible Étang Salé (Vaucluse) - Tome 1 - Evaluation 2016-2020. Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur, 2020. Sablet, 66 p. + annexes.
- Plan de gestion de l'Espace naturel sensible Étang Salé (Vaucluse) - Tome 2 - Diagnostic actualisé et programme d'actions 2021-2025. Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur, 2020. Sablet, 122 p. + annexes.

RAPPORTS D'ÉTUDE ET D'EXPERTISE

- Atlas de la biodiversité communale de Septèmes-les-Vallons - Réalisation de diagnostics écologiques sur les orthoptères et les insectes pollinisateurs (papillons de jour, zygènes et syrphes). Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur, Morra T., Meffre B & Bence S., et commune de Septèmes-les-Vallons, 2020. 55p.
- Atlas de la biodiversité du territoire de la Métropole Aix-Marseille-Provence - Actualisation des connaissances faunistiques 2019 - 2020, Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur, 2020. Aix-en-Provence, 39 p.
- Atlas de la Biodiversité communale de la ville d'Arles - Rapport technique et scientifique Mairie d'Arles, Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur, CPIE Rhône Pays d'Arles, Parc naturel régional de Camargue, 2020. 59 p.
- Atlas de la biodiversité communale de Val Buëch-Méouge (Hautes-Alpes). Conservatoire d'espaces naturels Provence-Alpes-Côte d'Azur, Groupe des entomologistes des Hautes-Alpes - Parc naturel régional des Baronnies provençales, Office français de la biodiversité, Quelin L., Dusacq M., Carod A. Sisteron, 2019. 77 p + annexes.
- Atlas de la biodiversité communale d'Éourres (Hautes-Alpes). Conservatoire d'espaces naturels Provence-Alpes-Côte d'Azur, Groupe des entomologistes des Hautes-Alpes, Parc naturel régional des Baronnies provençales, Office français de la biodiversité, Quelin L., Dusacq M., Carod A. Sisteron, 2019. 61 p + annexes.
- Portrait de la biodiversité continentale du département des Bouches-du-Rhône : état et enjeux des connaissances - Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur, Delauge J., 2021. Aix-en-Provence, 127 p.
- Catalogue des Cicindèles de Provence-Alpes-Côte-d'Azur. Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur, Morra T., Bence S., Richaud S. & Kapfer G., 2020. 35p.
- Inventaires ciblés sur la Noctuelle des Peucédans *Gortyna borellii* sur le site N2000 « Corniches de la Riviera » FR9301568 - État des connaissances, identification des menaces et propositions d'actions. Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur, Morra T. & Syx A., et Département des Alpes-Maritimes, 2020. 28 p.
- Plan national d'actions en faveur de la Vipère d'Orsini *Vipera ursinii* (Bonaparte, 1835) 2020-2030 - Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur, Marchand M.-A., 2020.
- Bilan de la saison de reproduction du Vautour percnoptère dans le sud-est de la France - Plan national d'actions en faveur du Vautour percnoptère. Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur, Ponchon C., 2020.
- Bilan de la saison de reproduction de l'Aigle de Bonelli en France, Année 2020 - Plan national d'actions en faveur de l'Aigle de Bonelli. Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur, Ponchon C., 2020.
- Suivi télémétrique de la population d'Aigle de Bonelli et (jeunes) France 2017-2020 - Rapport d'activité 2019. Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur, Ponchon C., 2020
- Connaissance et préservation des populations de Pique-prune dans les Baronnies orientales. Conservatoire. Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur, Parc naturel régional des Baronnies provençales, Conseil régional Provence-Alpes-Côte d'Azur, Buralli F., 2020. Sisteron, 56 p. + annexes.

- Évaluation écologique des terrains d'EDF autour des lacs de Castillon et Chaudanne par la méthode IPE (Alpes de Haute-Provence). Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur, EDF, Quelin L., Granato L., Letard G., Rochas P., 2016.
- La Cistude d'Europe *Emys orbicularis* et la Tortue de Floride *Trachemys scripta* sur les étangs de Fontmerle et Vaugrenier (Alpes-Maritimes). Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur, Plault F., Syx A., 2020. 5 p.
- Portrait de la biodiversité faunistique continentale de la Métropole Nice Côte d'Azur, 70p, Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur, Delauge J., Bence S., Guillaud F., Honoré P., Kapfer G., J. Renet, C. Roy, Syx A., 2020.
- Accompagnement pour la création de puits de carbone avec l'Aéroport Cannes-Mandelieu (Alpes-Maritimes). Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur, U. Schumpp, A. Syx, 2020. 37p.
- Inventaire avifaune : Monaco 2019-2020, Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur, Beaudoin G. & Syx A. Antibes, 2020. 89 p.
- Hirondelles et Martinets du territoire de Monaco. Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur, Beaudoin G. & Syx A. Antibes, 2020.
- Accompagnement à la renaturation par végétalisation d'un site urbanisé THALES ALENIA SPACE (Cannes-La Bocca, Alpes-Maritimes). Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur, U. Schumpp, A.Syx, 2020. 32 p.
- Suivi de la population d'Outarde canepetière de la BA115, année 2020 (Vaucluse), Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur, Blanc G., Ménétrier F., LIFE Natur Army. Sablet, 14 p. + annexe.
- Diagnostic de site : « Étang de Ruth » à Sérignan (Vaucluse). Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur, 2020. 21 p.

ARTICLES SCIENTIFIQUES

- Découverte et caractérisation initiale d'une population de Cistude d'Europe *Emys orbicularis* (Linnaeus, 1758) sur l'Étang du Pourra (Bouches-du-Rhône). Renet J., Ladent E., Di Liello M. & Roy C. 2016. Bulletin de la Société herpétologique de France, 157 : 3-14.
- Parameter affecting the BS algorithm reliability: how does correcting for body curvature affect individual recognition? Rosa G., Guillaud F., Priol P., & Renet J. 2020. Wildlife Research 48: 38-43. Doi.org/10.1071/WR19238.
- Documenting the introduction of the Moorish gecko *Tarentola mauritanica* (Linnaeus, 1758) (Squamata: Phyllodactylidae) on the Levant and Port-Cros Islands (Hyères Archipelago, Var department, France). Deso G., Renet J., Gomez M-C, Priol P., Capoulade F., Geoffroy D., Duguet R., Rato C. 2020. Herpetology Notes 13: 809-812.
- Alien populations of painted frogs, genus *Discoglossus*, on the southeastern coast of France: two examples of anthropogenic introduction. Renet J., Duguet R., Policain M., Piquet A., Fradet V., Priol P., Deso G., Grimal F., Sotgiu G., and Vences M. 2020. Amphibian & Reptile Conservation 14(3) [General Section]: 189-199 (e266).

AFFICHES/ATLAS/NEWSLETTERS/PANNEAUX/WEB

- Exposition sur l'Aigle de Bonelli (6 panneaux). Ponchon C., Tempier J-C., Hoppenot A., 2020
- Film « Les zones humides » - Complément de la mallette pédagogique des zones humides en partenariat avec la Communauté d'agglomération du Pays de Grasse, Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur, Syx A., Schumpp U., Flori A., 2020.
- « À la découverte du site Natura 2000 des Corniches de la Riviera - Département des Alpes-Maritimes », jeu de sensibilisation Natura 2000 en partenariat avec le Conseil départemental des Alpes-Maritimes, Jaën A., Bagnis C., Schumpp U., Syx. A, 2020. 19 p.



RAPPORT DE GESTION

BILAN FINANCIER 2020

L'exercice 2020 s'inscrit dans la continuité de ceux des années précédentes et confirme la bonne maîtrise des équilibres recettes/dépenses et la consolidation de la structure financière du Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Le volume d'heures travaillées en 2020 atteint les 40 équivalents temps plein (64 468 heures), ce qui illustre un maintien d'activité, malgré une année particulière marquée par la pandémie de Covid-19.

Les produits d'exploitation du Conservatoire augmentent de 4,24 % en 2020.

La part des subventions publiques dans nos recettes est en augmentation entre 2019 et 2020 et représente 71 % des produits d'exploitation du Conservatoire, contre 62 % en 2019. L'obtention de plusieurs projets au travers d'appels à projets de l'Office français de la biodiversité, de l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse et du Conseil régional explique en partie cette augmentation.

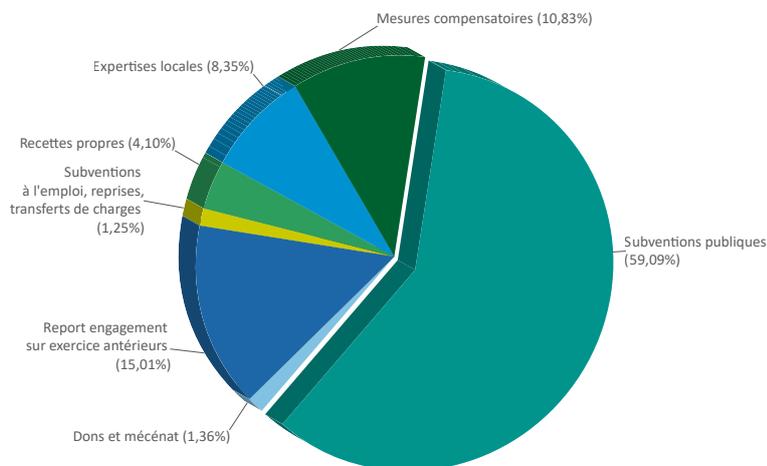
La stabilisation des produits financiers et l'absence de charges financières se confirment et illustrent une gestion maîtrisée de la trésorerie.

Budget de fonctionnement du Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur en 2020 arrêté au 28 avril 2021

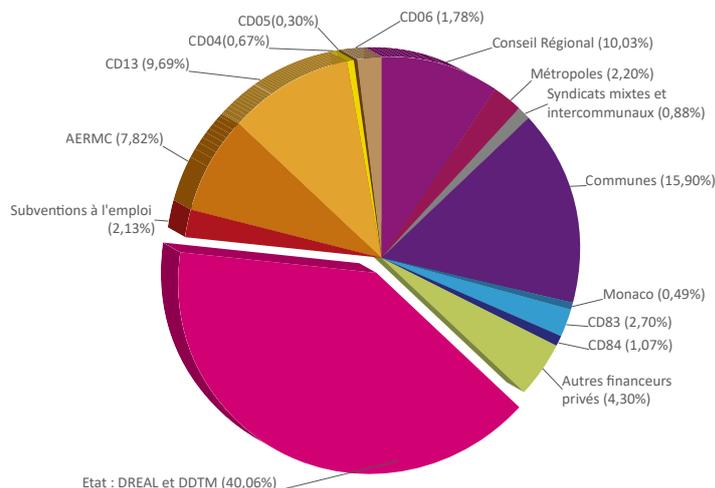
PRODUITS	2020	2019
Recettes propres	124 724,00 €	141 768,00 €
Expertises locales	253 827,00 €	424 462,00 €
Mesures compensatoires	329 322,00 €	172 112,00 €
Subventions publiques	1 796 029,00 €	1 542 649,00 €
Subventions à l'emploi	35 816,00 €	14 637,00 €
Reprises sur provisions	2 174,00 €	92 235,00 €
Dons et mécénat	41 299,00 €	90 127,00 €
TOTAL des PRODUITS	2 583 191,00 €	2 477 990,00 €
CHARGES	2020	2019
Charges de personnel	1 863 838,00 €	1 831 967,00 €
Achats de marchandises et sous-traitance	462 869,00 €	572 951,00 €
Impôts et taxes (sauf taxes assises sur les salaires)	3 607,00 €	4 492,00 €
Dotations aux amortissements	69 025,00 €	67 164,00 €
Dotations aux provisions pour risques et charges	4 030,00 €	5 370,00 €
TOTAL des CHARGES	2 403 369,00 €	2 481 944,00 €
Produits financiers	1 209,00 €	1 994,00 €
Charges financières		
RESULTAT FINANCIER	1 209,00 €	1 994,00 €
Quote-part subventions d'investissement	43 986,00 €	51 075,00 €
Produits exceptionnels	13 680,00 €	22 168,00 €
Charges exceptionnelles	16 552,00 €	50 453,00 €
RESULTAT EXCEPTIONNEL	41 114,00 €	22 790,00 €
Report Engagement sur exercices antérieurs	1 343 442,00 €	1 857 381,00 €
Engagements à réaliser (fonds dédiés)	1 523 144,00 €	1 756 289,00 €
RESULTAT	42 444,00 €	121 922,00 €

ORIGINE DES PRODUITS

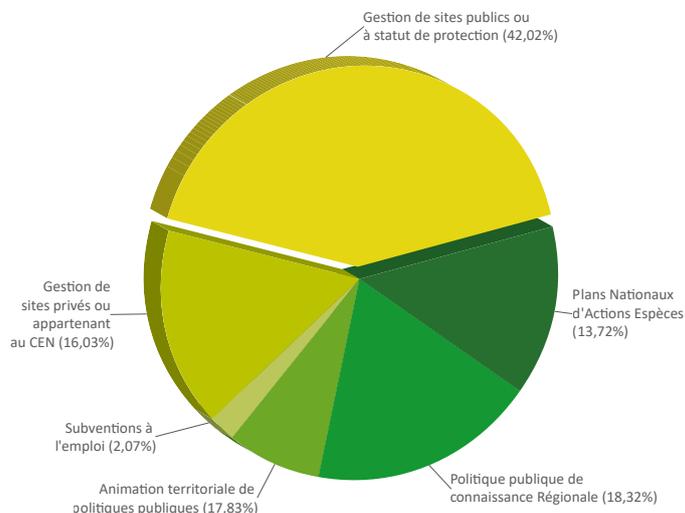
Les produits



Répartition de nos subventions publiques par financeur



Détail des subventions publiques par type de programme



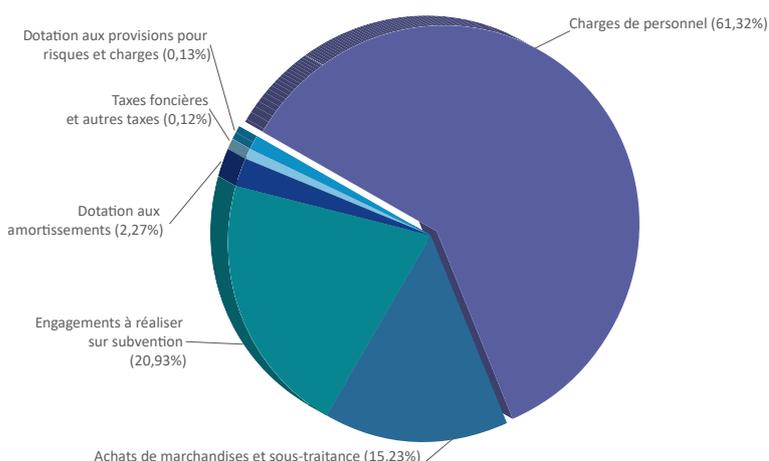
Plus des deux tiers des ressources du Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur proviennent de subventions attribuées par de nombreux organismes publics (plus de 70 origines différentes) sur la base de projets proposés par le Conservatoire. **Ces subventions servent pour plus de 84 % d'entre elles à accompagner les politiques publiques de conservation de la nature en Provence-Alpes-Côte d'Azur**, telles que :

- la gestion des sites publics protégés (Réserves naturelles nationales et régionales, sites du Conservatoire du littoral, Espaces naturels sensibles, Arrêtés préfectoraux de protection de biotope) ;
- la gestion des espèces à responsabilité nationale, notamment l'animation de dix Plans nationaux d'actions en faveur d'espèces menacées ou leur déclinaison régionale ;
- la contribution à l'animation des politiques publiques régionales de la connaissance naturaliste (administration/animation de SILENE, secrétariat des ZNIEFF, STOC-EPS...);
- l'animation territoriale des politiques en faveur des zones humides et du Plan Rhône-Saône... ;
- l'accompagnement de collectivités territoriales et locales et d'établissements publics dans l'élaboration de leur stratégie d'amélioration de la connaissance et de la préservation de la biodiversité (Atlas de la biodiversité communale, Plans de gestion stratégique « Zones humides », stratégie « biodiversité territoriale », etc.) ;
- la participation à plusieurs programmes européens (LIFE+, POIA FEDER, LEADER).

La part des subventions publiques attribuées au Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur pour contribuer à la mise en œuvre de ses actions conservatoires propres (gestion de sites privés et de l'Écomusée de la Crau, actions de communication...) représente 19 % des subventions reçues.

LES CHARGES

Les charges



Les charges de personnel constituent la majorité des charges en fonctionnement du Conservatoire (78 %), elles affichent une stabilité par rapport à l'année 2019.

Les achats de fournitures et de prestations externes diminuent par rapport à 2019 (-21 %) en grande partie grâce à la baisse des frais de déplacement en raison de la crise sanitaire.

LE RÉSULTAT

Le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur réalise un exercice excédentaire correspondant à 1,6 % des produits d'exploitation (42 444 €), qui permet de poursuivre la consolidation des fonds propres de l'association. Ces fonds propres contribuent à assurer la sécurisation de la structure et à maintenir la confiance de nos partenaires. Grâce à ses fonds propres, le Conservatoire est en mesure d'assurer un autofinancement des projets lorsque cela lui est imposé et de financer tout ou partie des projets qu'il considère stratégiques comme la mise en place d'un outil d'optimisation de la gestion de projets d'ici à 2023, la gestion des sites orphelins de financement, la refonte de son site web, etc.

Ce résultat est le fruit de plusieurs facteurs convergents :

- la forte implication de l'équipe salariés et bénévoles du Conservatoire et une optimisation des plans de charges de chacun ;
- une meilleure adéquation des temps de travail au regard des moyens disponibles ;
- la réalisation de provisions pour risques afin d'anticiper les inévitables aléas de la vie d'une association.



LES RESSOURCES HUMAINES

LES SALARIÉS

Comme en 2019, le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur a employé 55 personnes en 2020 (30 hommes et 25 femmes) hors stagiaires et services civiques, représentant 40 équivalents temps plein (ETP) travaillés sur l'année 2020.

Au total, 45 salariés sont en CDI (contre 46 en 2019) et 10 salariés sont en CDD (contre 9 en 2019), dont 1 en contrat aidé.

LES BÉNÉVOLES

Le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur peut compter sur un réseau de bénévoles actifs pour réaliser chantiers, comptages, suivis et autres actions. En 2020, et malgré la situation sanitaire et les mesures de confinement imposées, le bénévolat a représenté a minima 1216,5 jours, soit près de six équivalents temps plein, répartis comme suit par Pôle :

- 56,5 jours pour le Pôle Alpes-Maritimes ;
- 539 jours pour le Pôle Alpes du Sud (départements des Alpes-de-Haute-Provence et des Hautes-Alpes) ;
- 515 jours pour le Pôle Biodiversité régionale (programme de conservation des papillons de jour, STOC-EPS, suivi de l'Aigle de Bonelli, etc.) ;
- 50 jours pour le Pôle Bouches-du-Rhône ;
- 10 jours pour le Pôle Var ;
- 46 jours pour le Pôle Vaucluse.

LA VIE DES INSTANCES STATUTAIRES

En 2020, les administrateurs du Conservatoire se sont réunis à l'occasion de quatorze Conseils d'administration (dont douze en visioconférence ou par voie électronique), de trois Bureaux et d'une Assemblée générale ordinaire organisée en « présentiel » au Lauzet-Ubaye (04) dans le strict respect des mesures sanitaires en vigueur.

Prospection « Berce du Caucase » avec l'aide des bénévoles du CEN PACA
© C. Cottaz - CBNMED





LES PARTENAIRES

LES PRINCIPAUX PARTENAIRES INSTITUTIONNELS



LES COLLECTIVITÉS ET LEURS GROUPEMENTS

Antibes, Arles, Auzet, Avignon, Besse-sur-Issole, Biot, Callas, Callian, Cannes, Caussols, Céreste, Cervières, Châteaouble, Châteauneuf-Grasse, Cipières, Communauté d'agglomération dracénoise, Communauté d'agglomération de Toulon Provence Méditerranée, Communauté d'agglomération du pays de Grasse, Communauté d'agglomération Sophia-Antipolis, Communauté d'agglomération Var Estérel Méditerranée, Communauté de communes Cœur du Var, Communauté de communes du Pays de Fayence, Communauté de communes Rhône Lez Provence, Communauté locale de l'eau du Drac amont, Communauté de communes du Pays réuni d'Orange, Communauté territoriale Sud Luberon, Communauté d'Agglomération de Sophia-Antipolis, Conseils départementaux des Alpes-de-Haute-Provence, des Alpes-Maritimes, des Bouches-du-Rhône, des Hautes-Alpes, du Var et du Vaucluse, Correns, Courthézon, EPAGE Sud-Ouest Mont-Ventoux, Eourres, Flassans-sur-Issole, Forcalquier, Fréjus, Gémenos, Gordes, Groupement d'intérêt collectif des Alpilles, Groupement d'intérêt public pour la réhabilitation de l'Etang-de-Berre (syndicat mixte), La Garde-Freinet, La Môle, La Palud-sur-Verdon, La Trinité, La Verdière, Le Cannet-des-Maures, Le Lauzet-Ubaye, Le Luc-en-Provence, Le Muy, Le Rousset, Les Adrets de l'Estérel, Les Mayons, Mallemort, Marseille, Mérindol, Métropole Aix-Marseille-Provence, Métropole Nice Côte d'Azur, Mondragon, Montauroux, Montclar, Monteux, Mouans-Sartoux, Névache, Nice, Orange, Port-Saint-Louis-du-Rhône, Principauté de Monaco, Ramatuelle, Région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur, Reillanne, Roquefort-les-Pins, Saint-André-Embrun, Saint-Chamas, Saint-Laurent-du-Cros, Saint-Martin-de-Crau, Saint-Vincent-sur-Jabron, Sainte-Maxime, Saumane-de-Vaucluse, Syndicat intercommunal de l'amélioration de la qualité des eaux de la Brague et ses affluents, Syndicat intercommunautaire d'entretien de la Méouge, Syndicat intercommunal de rivière du

Calavon-Coulon, Syndicat mixte d'aménagement et d'équipement du Mont-Ventoux (Réserve de Biosphère) et de préfiguration du Parc naturel régional du Mont-Ventoux, Syndicat mixte de développement de l'Est Varois, Syndicat mixte pour l'élaboration et la gestion du SCOT de la Riviera française et de la Roya, Syndicat mixte de gestion intercommunale du Buëch et de ses affluents, Syndicat mixte d'aménagement de la Bléone, Syndicat mixte d'aménagement et de développement de Serre-Ponçon, Syndicat mixte d'aménagement du Val de Durance, Syndicat mixte des Gorges du Gardon, Syndicat mixte de l'Ouvèze Provençale, Syndicat mixte d'étude et de gestion de la nappe phréatique de Crau, Syndicat mixte des Monges, Syndicat mixte du Bassin des Sorgues, Syndicat mixte du pays de la Provence Verte, Thorame-Basse, Valbonne, Val Buëch-Méouge, Vidauban, Villars, Syndicat mixte des Stations du Mercantour, Thorame-Basse, Tourrettes-sur-Loup, Valbonne, Val Buëch-Méouge, Vidauban, Villars.

LES ÉTABLISSEMENTS PUBLICS

Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse, Agence des aires marines protégées, Agence régionale pour la biodiversité et l'environnement de Provence-Alpes-Côte d'Azur, Base aérienne 115 d'Orange, Camp militaire de Canjuers, Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement, Centre des monuments nationaux, CEFE-CNRS de Montpellier, Centre de recherches sur la biologie des populations d'oiseaux, Conservatoires botaniques nationaux alpin et méditerranéen, Conservatoire du littoral, Directions départementales de la protection des populations des Bouches-du-Rhône et du Vaucluse, Directions départementales des territoires des Alpes de Haute-Provence, des Bouches-du-Rhône, des Hautes-Alpes, du Gard, du Var et de Vaucluse, Directions régionales de l'environnement, de l'aménagement et du logement de Corse, Nouvelle-Aquitaine, Occitanie et Région Provence-Alpes-Côte d'Azur, Europe (FEDER, LIFE...), EPHE Montpellier (laboratoire de Biogéographie et Écologie des vertébrés), Grand port maritime de Marseille, Instituto de Recursos Cinegeticos (Espagne), Institut français de recherche pour l'exploitation de la Mer, Institut médico-éducatif de Sylvabelle, Institut méditerranéen de biodiversité et d'écologie (IMBE) marine et continentale, Institut méditerranéen d'océanologie (MIO), Institut national de la propriété industrielle, Maison d'arrêt de Nîmes, Ministère de la Défense, Muséum national d'histoire naturelle (INPN), Muséums d'histoire naturelle d'Aix-en-Provence, de Toulon et de Nice, Office français pour la biodiversité.

PARTENAIRES TECHNIQUES

Centre d'étude atomique (CEA) de Cadarache, Direction de l'environnement de la Principauté de Monaco, Domaine des Courmettes, Office national des forêts, Office national de la chasse et de la faune sauvage, Parcs nationaux des Ecrins, du Mercantour, de Port-Cros et des Calanques, Parcs naturels régionaux des Alpilles, de Camargue, du Luberon, des Préalpes d'Azur, du Queyras, de la Sainte-Baume, du Verdon et des Baronnies provençales, Réserves naturelles nationales de la Plaine des Maures, des Coussouls de Crau, de Jujols, Réserves naturelles régionales des Gorges de Daluis, des Gorges du Gardon, des Partias, de la Poitevine-Regarde-Venir, de Saint-Maurin et de la Tour du Valat, SAFER PACA, Université de Marseille (IMBE), Kévin Gourcel (naturaliste indépendant), Université de l'Aquila - département des sciences de la vie, de la santé et de l'environnement - laboratoire de cartographie, écologie et modélisation (LACEMOD) (Italie).

LES PROPRIÉTAIRES DE SITES GÉRÉS PAR LE CONSERVATOIRE

Anne Tissier, Bayer Cropscience, CDC Biodiversité, Cicala, Comité syndical de la résidence Biotifull, Commissariat à l'énergie atomique, Compagnie nationale du Rhône, Congrégation des frères cisterciens de l'Abbaye de Sénanque, Commune de Saint-Vincent-sur-Jabron, Conservatoire du littoral et des rivages lacustres, Famille Darby, Electricité de France (EDF), Famille Rebattu, Famille Fleury, Familles Sikkens et Klaus, Lafarge Granulat sud, les habitants de Jansiac, Maison Ogier, propriétaires du Valat, de la Buissière, Observatoire de la Côte d'Azur, Pitch promotion, propriétaire du site de Crousère, SIFRACO SIBELCO, Société des aéroports de la Côte d'Azur, Société anonyme d'économie mixte locale Fréjus Aménagement, SPA Vaucluse, Patrice de Colmont, Consorts Andrau, Lou Capitou, Var Habitat, ESCOTA, Ville de Sainte-Maxime, Société du Canal de Provence, M. et Mme Gotardo, M. Geraudie, Domaine Meilland et Famille Biondy, Ville de Forcalquier, WellJob.

LES ÉTABLISSEMENTS AGRICOLES

Chambres d'agriculture des Bouches-du-Rhône, des Alpes-de-Haute-Provence, des Hautes-Alpes et du Var, Chambre régionale d'agriculture, Centre d'études et de réalisations pastorales Alpes-Méditerranée, Comité du Foin de Crau, Contrat de Canal Crau-Sud-Alpilles, Domaine de Saint-Julien d'Aille, Domaine du Merle (SUPAGRO Montpellier), Etablissement public local de Carmejane, Etablissement public local d'enseignement et de formation professionnelle agricole d'Orange, Etablissement public local d'enseignement et de formation professionnelle agricole Louis Giraud (Carpentras), Lycée professionnel agricole de Carmejane (Digne-les-Bains), Lycée professionnel agricole de Marseilleveyre, Lycée professionnel agricole La Ricarde (Isle-sur-la-Sorgue), SAFER Alpes-de-Haute-Provence, SAFER Hautes-Alpes.

LES FONDATIONS ET ASSOCIATIONS

Amis des Marais du Vigueirat, Alpes de Lumière, Association des écologistes de l'Euzières, Arianta, Association des amis du Parc ornithologique de Pont de Gau, Association lozérienne pour l'étude et la protection de l'environnement, Association herpétologique de Provence Alpes Méditerranée, Association pour la gestion de la Réserve naturelle géologique de Haute-Provence, Centres permanents d'initiatives pour l'environnement, Comité départemental de spéléologie des Bouches-du-Rhône, Comité départemental de spéléologie des Alpes-Maritimes et de Vaucluse, COGARD, COLINEO, Conservatoires d'espaces naturels de Corse, d'Occitanie, Rhône-Alpes et de Savoie, Correns 21, CRAVE, CROP, DYNPOP, Fédération des Réserves naturelles catalanes, Fédération 13 de pêche et de protection des milieux aquatiques, Fondation L'Occitane, Fondation Nature et Découvertes, Fondation Nicolas Hulot, Fondation Petzl, Fondation d'entreprise Barjane, Groupe chiroptères de Provence, Groupe ornithologique du Roussillon, Groupe des entomologistes des Hautes-Alpes, InfloVar, La Chrysalide de Martigues et du Golfe de Fos, La Salsepareille, Ligue de protection des oiseaux, Nature Midi-Pyrénées, Naturoptère, OPIE, Proserpine, Réseau des entomologistes du Vaucluse et de ses environs, Société alpine de protection de la nature, Société herpétologique de France, Société botanique de Vaucluse, SOPTOM, Station biologique de la Tour du Valat, Terre et Humanisme, WWF-France, Lions Club de Saint-Martin-de-Crau.

LES ENTREPRISES

Aérodrome d'Avignon Caumont, Aérodrome de Vinon-sur-Verdon, AGIR Ecologique, Alaterna, Biotope, Bio des Vignerolles, Caisse d'Épargne CEPAC, Carrière de la Ménudelle, Compagnie nationale du Rhône, Entreprise Bigard Le Pontet, ECOMED, EDF, Eleveurs équins de Courthézon, Entomia, ESCOTA, Flora Consult, GDF, GRT Gaz, ITER France, Maison Ogier, RTE, Sagess, SCLM, SEM Fréjus Aménagement, SEMA Sainte-Maxime, Société du Canal de Provence, Solairdirect, SOMECA, UNICEM, Provencialis/NTR, Baywa, Vestas.

LES DONATEURS ET LES ENTREPRISES MÉCÈNES

Le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur souhaite remercier vivement les **centaines de donateurs** individuels qui soutiennent, de manière très significative, l'action du Conservatoire par leurs dons et ce, pour la plupart, depuis de nombreuses années.

Le Conservatoire souligne également le soutien d'entreprises telles que les magasins **BIOCOOP** de Sisteron et de Digne-les-Bains, et le **BIOPARC - Zoo de Doué-la-Fontaine**.



Remise de chèque de BIOCOOP Sisteron au CEN PACA



LISTE DES ABRÉVIATIONS

- A Rocha** : Association de défense de l'environnement
ABMS : Association botanique et mycologique de la Siagne
ACCM : Communauté d'agglomération Arles-Crau-Camargue-Montagnette
AERMC : Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse
AESVC : Association d'étude et de sauvegarde de la vallée de Cervières
ALEPE : Association lozérienne pour l'étude et la protection de l'environnement
AHPAM : Association herpétologique de Provence Alpes Méditerranée
AMP : Métropole Aix-Marseille-Provence
ANNAM : Association des naturalistes de Nice et des Alpes-Maritimes
APARE : Association pour la participation et l'action régionale
APPB : Arrêté préfectoral de protection de biotope
ARPE : Agence régionale pour l'environnement
AURAV : Agence urbaine Rhône-Avignon-Vaucluse
BTS GPN : Brevet technique supérieur Gestion et protection de la nature
CA 13 : Chambre d'agriculture des Bouches-du-Rhône
CA 05 : Chambre d'agriculture des Hautes-Alpes
CA 83 : Chambre d'agriculture du Var
CA 84 : Chambre d'agriculture de Vaucluse
CAD : Communauté d'agglomération dracénoise
CAVEM : Communauté d'agglomération Var-Estérel-Méditerranée
CBN : Conservatoires botaniques nationaux
CBNA : Conservatoire botanique national alpin
CBNMed : Conservatoire botanique national méditerranéen de Porquerolles
CC : Communauté de communes
CCCV : Communauté de communes Cœur du Var
CCGST : Communauté de communes du Golfe de Saint-Tropez
CCPRO : Communauté de communes du Pays Réuni d'Orange
CCRLP : Communauté de communes Rhône Lez Provence
CD : Conseil départemental
CDA : chambre départementale d'agriculture
CDC-Biodiversité : Caisse des dépôts et consignations-Biodiversité
CDL : Conservatoire du littoral
CDS 06 : Comité départemental de spéléologie des Alpes-Maritimes
CDS 84 : Comité départemental de spéléologie de Vaucluse
CEN : Conservatoire d'espaces naturels
CERPAM : Centre d'études et de réalisations pastorales Alpes-Méditerranée
CNR : Compagnie nationale du Rhône
COTELUB : Communauté territoriale sud Luberon
CPIE : Centre permanent d'initiative à l'environnement
CPIER : Contrat de projet inter-régional État-Régions
CR : Conseil régional
CRA : Chambre régionale d'agriculture
CRBPO : Centre de Recherches sur la Biologie des Populations d'Oiseaux
CSRPN : Conseil scientifique régional du patrimoine naturel
DDPP : Direction départementale de la protection des populations
DDT : Direction départementale des territoires
DDTM : Direction départementale des territoires et de la mer
DREAL : Direction régionale de l'environnement et de l'aménagement et du logement
EDF : Electricité de France
ENS : Espace naturel sensible
EPAGE SOMV : Etablissement public d'aménagement et de gestion des eaux du sud-ouest Mont-Ventoux
ESCOTA : Autoroutes Esterel-Côte d'Azur
EUNIS : European Nature Information System
FEADER : Fonds européen agricole pour le développement rural
FEDER : Fonds européen de développement économique régional
FNE 13 : France Nature Environnement des Bouches-du-Rhône
FREDON : Fédération régionale de défense contre les organismes nuisibles
GCP : Groupe chiroptères de Provence
GEMAPI : Gestion des milieux aquatiques et de prévention des inondations
GOPVB : Groupement des oléiculteurs professionnels de la Vallée des Baux
GOR : Groupe ornithologique du Roussillon
GRAB : Groupe de recherche en agriculture biologique
GRENHA : Groupe des entomologistes des Hautes-Alpes
HIRRUS : Association de protection de la nature
IMBE : Institut méditerranéen de biodiversité et d'écologie
INPI : Institut national de la propriété industrielle
INRA : Institut national de recherche agronomique
LEMA : Loi sur l'eau et les milieux aquatiques
LIFE : L'Instrument financier pour l'environnement
LR : Languedoc-Roussillon
MINDEF : Ministère de la Défense
MIO : Institut méditerranéen d'océanologie
MNHN : Muséum national d'histoire naturelle
MHNTV : Muséum d'histoire naturelle de Toulon et du Var
NACICCA : Nature et citoyenneté en Crau-Camargue-Alpilles (association)
OCA : Observatoire de la Côte d'Azur
ONCFS : Office national de la chasse et de la faune sauvage
ONEMA : Office national de l'eau et des milieux aquatiques
ONF : Office national des forêts
PACA : Provence-Alpes-Côte d'Azur
PETR : Pôle d'équilibre territorial
PIRA : Patrouille d'intervention et de recherche animale
PLU : Plan local d'urbanisme
PMR : Personnes à mobilité réduite
PN : Parc national
PNA : Plan national d'actions
PNR : Parc naturel régional
PNRL : Parc naturel régional du Luberon
POIA : Programme opérationnel interrégional des Alpes
RA : Rhône-Alpes
REVE : Réseau des entomologistes du Vaucluse et de ses environs
RCFS : Réserve de chasse et de faune sauvage
Rhôméo : Observatoire du bassin Rhône-Méditerranée
RNCC : Réserve naturelle nationale des Coussouls de Crau
RNF : Réserve naturelle de France
RNN : Réserve naturelle nationale
RNR : Réserve naturelle régionale
RNV : Réserve naturelle volontaire
RREN : Réseau régional des espaces naturels
SACA : Société des aéroports de la Côte d'Azur
SAFER : Société d'aménagement foncier et d'établissement rural
SAN Ouest-Provence : Syndicat d'agglomération nouvelle ouest-Provence
SAPN : Société alpine de protection de la nature
SBV : Société botanique de Vaucluse
SCOT : Schéma de cohérence territoriale
SCP : Société du Canal de Provence
SDAGE : Schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux
SEM : Société d'économie mixte
SEMA : Service eau et milieux aquatiques
SEMEPA : Société d'économie mixte d'équipement du pays d'Aix
SHF : Société herpétologique de France
SIAQUEBA : Syndicat intercommunal de l'amélioration de la qualité des eaux de la Brague et de ses affluents
SIC : Site d'intérêt communautaire
SINP : Système informatique nature et paysages
SIRCC : Syndicat Intercommunal de Rivière du Calavon-Coulon
SMAEMV : Syndicat mixte d'aménagement et d'équipement du Ventoux
SMADESEP : Syndicat mixte d'aménagement et de développement de Serre-Ponçon
SMAVD : Syndicat mixte d'aménagement de la vallée de la Durance
SMDEV : Syndicat mixte de développement de l'Est Var
SMGG : Syndicat mixte des Gorges du Verdon
SMIGIBA : Syndicat mixte de gestion intercommunautaire du Buëch et de ses affluents
SMMM : Syndicat mixte du massif des Monges
SOMECA : Société méridionale de carrières dans le Var
SOPTOM : Station d'observation et de protection des tortues et de leurs milieux
SPA : Société protectrice des animaux
SRCE : Schéma régional de cohérence écologique
STELI : Suivi temporel des libellules
SMSM : Syndicat mixte des stations du Mercantour
TPM : Communauté d'agglomération Toulon Provence Méditerranée
STOC : Suivi temporel des oiseaux communs
TVB : Trame verte et bleue
UE : Union européenne
UNICEM : Union nationale des industries de carrières et matériaux de construction
WWF : World Wide Fund
ZNIEFF : Zone naturelle d'intérêt écologique faunistique et floristique
ZPS : Zone de protection spéciale

SOMMAIRE

DES SITES EN GESTION

04 - ALPES-DE-HAUTE-PROVENCE

Ecosystèmes forestiers

- 11 Font de Mège
- 11 Les Clos

Milieus variés

- 12 La Régente
- 12 Réserve naturelle régionale de Saint-Maurin

Pelouses sèches

- 13 Guègues
- 13 La Roche

Zones humides

- 14 Adous des Faïsses
- 14 Lac des Sagnes
- 15 Les Prairies de l'Enchrème
- 15 Lac de Saint-Léger
- 16 Grande sagne de Seyne et Sagne de Saint-Pons

05 - HAUTES-ALPES

Pelouses sèches

- 18 Col de Faye
- 18 Le Villard

Zones humides

- 19 Mare de la Paillade
- 19 Sagnes du plateau de Bayard
- 20 Tourbières du Briançonnais - Marais de Névache

06 - ALPES-MARITIMES

Ecosystèmes forestiers

- 22 Domaine du Mont-Gros (Observatoire de la Côte d'Azur)
- 22 Site à orchidées de Sophia-Antipolis

Gîte à chiroptères

- 23 La Baume-Granet

Milieus variés

- 23 Pelouses alpines d'Auron
- 23 Les Lauves de Tourettes-sur-Loup

Pelouses sèches

- 24 Plateau de Calern

Zones humides

- 24 Aéroport Cannes-Mandelieu
- 24 Prairies humides de la Brague

13 - BOUCHES-DU-RHÔNE

Milieus variés

- 26 Carrière des Iscles du mois de mai
- 26 Site de Renaïres-Ponteau

Pelouses sèches

- 27 Réserve naturelle nationale des Coussouls de Crau et pelouses sèches de Crau
- 28 Réserve naturelle régionale de la Poitevine-Regarde-Venir

Zones humides

- 29 Étang des Joncquiers
- 29 Marais de Beauchamp

- 30 Mare de Lanau
- 30 Roselière de Boumandariel
- 31 La Petite Camargue-Les Palous

83 - VAR

Ecosystèmes forestiers

- 33 Cambarette
- 33 La Bastide Brûlée
- 34 La Garidelle
- 34 La Pardiguière
- 35 La Patronne
- 35 Châteauvieux et les Cabanons
- 36 Le Bonfin
- 36 Les Saquèdes
- 37 Peyloubier
- 37 Plaine et massif des Maures
- 38 Vallon de Joyeuse - La Grande Pinède

Ecosystèmes littoraux et marins

- 38 Cap Taillat, Cap Camarat et arrière-plage de Pampelonne

Gîtes à chiroptères

- 39 Gorges de Châteaudouble
- 39 Bouchonnerie des Mayons
- 40 Ponts naturels d'Entraigues

Landes, fruticées et prairies

- 40 Château de la Môle
- 41 Château du Galoupet
- 41 Le Bombardier

Milieus artificialisés

- 42 Pifforan

Milieus variés

- 42 Plan de la Rabelle et Bois de Malassoque
- 43 Oliveraie de Canteperdrix (Tulipe précoce)

Pelouses sèches

- 43 Armérie de Belgentier du Réservoir de Morières

Zones humides

- 44 Fondurane
- 44 Marais de la Fustièrre
- 45 Lacs temporaires de Gavoty, Redon et de Bonne-Cougne

84 - VAUCLUSE

Pelouses sèches

- 74 Base aérienne Orange-Travaillan (cf. LIFE Natur Army)

Stations de plantes rares

- 47 Garidelle fausse-nigelle des Maufrines

Zones humides

- 47 Belle-Île
- 48 Étang Salé de Courthézon
- 48 Île Vieille
- 49 Mare de la Pavouyère
- 49 Zones humides du Calavon

SOMMAIRE

DES ACTIONS SPÉCIFIQUES

PROGRAMMES EN FAVEUR DE LA CONNAISSANCE

- 52 HELIX - Mise à disposition de la connaissance de la faune régionale
- 52 SILENE - Système d'information de l'inventaire du patrimoine naturel (SINP) en Région Provence-Alpes-Côte d'Azur
- 53 Secrétariat scientifique des ZNIEFF
- 53 Suivi temporel des oiseaux communs (STOC)
- 54 Programme d'amélioration de la connaissance entomologique en Provence-Alpes-Côte d'Azur
- 55 Dynamique d'inventaire des amphibiens et reptiles de Provence-Alpes-Côte d'Azur
- 55 Programme d'étude en faveur du Psammodrome d'Edwards
- 56 Expertise « orthoptères » du Parc naturel régional du Queyras (Hautes-Alpes)
- 56 Suivi acoustique des chiroptères - Parc éolien d'Artigues-Ollières (Var)
- 57 Inventaire des petites zones humides du site Natura 2000 « Steppique Durancien et Queyrassin »
- 57 Étude de caractérisation fonctionnelle des adous des Alpes du Sud
- 58 Étude en faveur de la préservation/restauration des mares de la Trame turquoise du bassin versant du Calavon
- 58 Inventaire des couples nicheurs de Circaète Jean-le-Blanc sur le site Natura 2000 « Garrigues de Lançon et chaînes alentour »
- 59 Portrait de la biodiversité continentale du département des Bouches-du-Rhône
- 59 Atlas de la biodiversité communale de la ville d'Arles (Bouches-du-Rhône)
- 60 Atlas métropolitain de la biodiversité d'Aix-Marseille-Provence - Connaissances et enjeux de conservation
- 60 Atlas de la biodiversité communale des Baronnies orientales - Val Buëch-Méouge et Ourres (Hautes-Alpes)
- 61 Atlas de la biodiversité intercommunale de La Roquebrussanne et de La Celle (Var)
- 61 Atlas de la biodiversité communale de Collobrières (Var)
- 62 Atlas de la biodiversité communale de Septèmes-les-Vallons (Bouches-du-Rhône)
- 62 Atlas des papillons de jour et zygènes de Provence-Alpes-Côte d'Azur
- 62 Accompagnement de la Métropole Nice Côte d'Azur - Connaissance patrimoniale
- 63 Accompagnement du Conseil départemental du Var - Amélioration de la connaissance
- 63 Espaces naturels sensibles de Vaucluse - Amélioration de la connaissance
- 64 Accompagnement du Conseil départemental des Alpes-Maritimes - Connaissance patrimoniale des Parcs départementaux

PROGRAMMES DE CONSERVATION

- 65 BiodivActes : Démarche régionale de préservation du patrimoine naturel - Du régional au local, agir ensemble pour la biodiversité
- 66 Stratégie de conservation en faveur des chiroptères de Provence-Alpes-Côte d'Azur
- 66 Stratégie de conservation en faveur du Criquet de Crau
- 67 Vers une stratégie d'actions en faveur du Criquet hérisson
- 68 Vers une stratégie d'actions en faveur de l'Eulepte d'Europe
- 68 Animation et mise en œuvre du Plan national d'actions Aigle de Bonelli
- 69 Animation et mise en œuvre du Plan national d'actions Vautour percnoptère
- 70 Animation du Plan national d'actions Outarde canepetière
- 70 Animation du Plan national d'actions Ganga cata et Alouette calandre
- 71 Animation de la déclinaison méditerranéenne du Plan national d'actions Lézard ocellé
- 72 Animation du Plan national d'actions Vipère d'Orsini
- 73 Animation de la déclinaison régionale du Plan national d'actions Sonneur à ventre jaune
- 73 Animation de la déclinaison régionale du Plan national d'actions Cistude d'Europe
- 74 Déclinaison régionale du Plan national d'actions Papillons de jour
- 74 LIFE Natur Army
- 75 LIFE+ ENVOLL - Suivi « post-LIFE » des populations de limicoles coloniaux sur le site des Salins-de-Berre
- 76 Animation du site Natura 2000 de la « Montagne du Malay »
- 76 Animation du site Natura 2000 de la « Montagne de Lure »
- 77 Animation territoriale « Zones humides » de la vallée du Riou Tort (Alpes-de-Haute-Provence)
- 77 Projet de territoire autour du patrimoine naturel des Baronnies orientales
- 78 Animation territoriale des zones humides dans le cadre du Plan Rhône
- 78 Animation territoriale des zones humides de Vaucluse
- 79 Connaissance et préservation des populations de Pique-prune dans les Baronnies orientales
- 79 Programme agro-écologique Parc naturel régional de la Sainte-Baume (Var)
- 80 Étude pour la conservation et la restauration d'une « Trame turquoise » fonctionnelle en faveur de l'Azuré de la sanguisorbe sur le bassin Gapençais (Hautes-Alpes)
- 80 Programme inter-parcs naturels régionaux de restauration du Vautour percnoptère
- 81 Programme d'éradication de la Berce du Caucase : espèce exotique envahissante (Alpes-Maritimes)
- 81 Suivi écologique des éco-ponts (Var)
- 82 Biovigilance (Var)
- 83 **PARTENARIAT AVEC LA PRINCIPAUTÉ DE MONACO**
- 84 **VALORISATION ET SENSIBILISATION**
- 88 **LES PRINCIPALES PARUTIONS DE L'ANNÉE**
- 90 **RAPPORT DE GESTION**
- 94 **PARTENAIRES**

CONTACTER LE CONSERVATOIRE



1 • SIÈGE SOCIAL

4, avenue Marcel Pagnol
Immeuble Atrium Bât B.
13 100 AIX-EN-PROVENCE
Tél : 04 42 20 03 83

2 • PÔLE ALPES DU SUD

18 avenue du Gand
04 200 SISTERON
Tél : 04 92 34 40 10

2 • PÔLE BIODIVERSITÉ RÉGIONALE

18 avenue du Gand
04 200 SISTERON
Tél : 04 92 34 40 10

3 • PÔLE ALPES-MARITIMES

Villat Thuret
90 chemin raymond
06 160 ANTIBES
Tél : 04 92 38 64 76

4 • PÔLE BOUCHES-DU-RHÔNE

Maison de la Crau
2 place Léon Michaud
13 310 SAINT-MARTIN-DE-CRAU
Tél : 04 90 47 02 01

4 • ECOMUSÉE DE LA CRAU

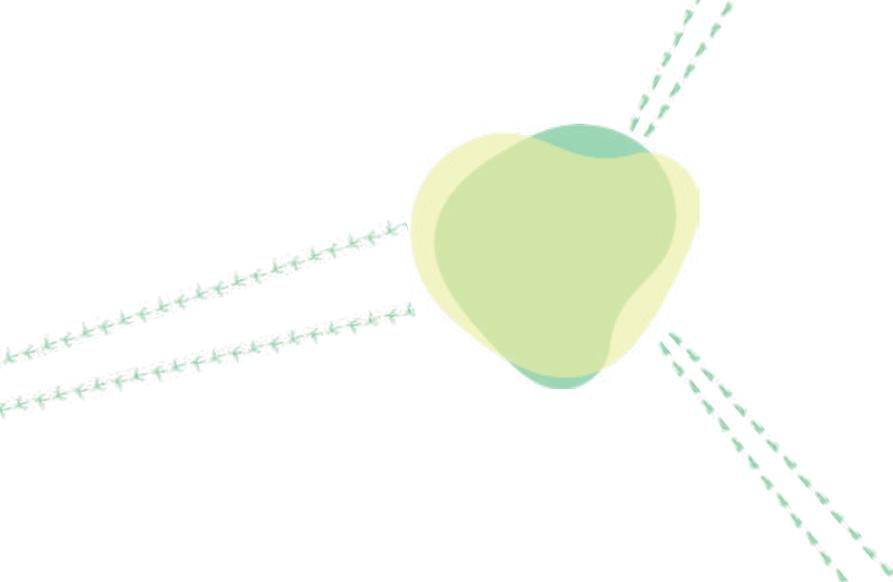
Maison de la Crau
2 place Léon Michaud
13 310 SAINT-MARTIN-DE-CRAU
Tél : 04 90 47 02 01

5 • PÔLE VAR

L'Astragale
888 chemin des Costettes
83 340 LE CANNET-DES-MAURES
Tél : 04 94 50 38 39

6 • PÔLE VAUCLUSE

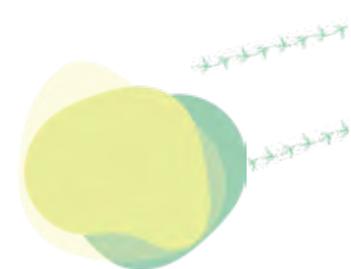
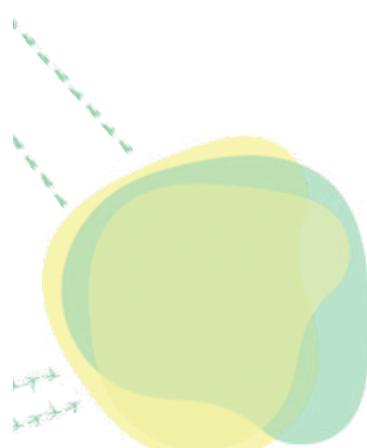
382 ZAC Camp Bernard (D977)
84 110 SABLET
Tél : 04 90 60 12 32



 **Conservatoire
d'espaces naturels
Provence-Alpes-Côte d'Azur**

Rejoignez-nous sur :
www.cen-paca.org
www.facebook.com/CENPACA

CEN PACA
4, avenue Marcel Pagnol
Immeuble Atrium Bât B.
13 100 Aix-en-Provence
Tél : 04 42 20 03 83
Fax : 04 42 20 05 98
Email : contact@cen-paca.org



Le Conservatoire d'espaces naturels
de Provence-Alpes-Côte d'Azur
est membre de la Fédération
des Conservatoires d'espaces naturels

 **Conservatoires
d'espaces
naturels**

Ses principaux partenaires financiers :

